Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE 2021 DE L'OCDE SUR LES DÉTERMINANTS DE LA CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS PUBLIQUES



OCDE
Initiative pour renforcer la démocratie



Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE 2021 DE L'OCDE SUR LES DÉTERMINANTS DE LA CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

OCDE
DES POLITIQUES MEILLEURES POUR UNE VIE MEILLEURE

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :
OCDE (2022), *Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie : Principales conclusions de l'enquête 2021 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/f6a31728-fr.

ISBN 978-92-64-78816-9 (imprimé)
ISBN 978-92-64-36310-6 (pdf)
ISBN 978-92-64-64411-3 (HTML)
ISBN 978-92-64-91995-2 (epub)

Crédits photo : Couverture réalisée par Together.

Les corrigenda des publications sont disponibles sur : www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/corrigendadepublicationsdelocde.htm.

© OCDE 2022

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : https://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.

Avant-propos

L'enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les pouvoirs publics (enquête sur la confiance) – une première – est un outil de mesure moderne pour la gouvernance publique. L'enquête sur la confiance est la première enquête internationale consacrée à l'identification des déterminants de la confiance dans les pouvoirs publics, à tous les niveaux de gouvernement et dans tous les ministères. Il s'agit d'une enquête représentative au niveau national, menée dans 22 pays, qui évalue la confiance des citoyens dans les institutions publiques. Les questions de l'enquête s'appuient sur le Cadre de l'OCDE sur les déterminants de confiance dans les institutions publiques, élaboré au cours de la dernière décennie par le Comité de la gouvernance publique, ainsi que sur une série d'études pays et de projets de recherche de l'OCDE sur les moyens de renforcer la confiance dans les pouvoirs publics.

Les 22 pays participant à l'enquête sur la confiance ont choisi de s'engager dans le processus, s'ouvrant volontairement à un retour d'information constructif. Le Secrétariat de l'OCDE a bénéficié d'un engagement fort de la part du Comité de la gouvernance publique et du Groupe consultatif de l'enquête sur la confiance tout au long de ce travail.

Ces conclusions constitueront une contribution importante à la réunion ministérielle de l'OCDE « Instaurer la confiance et renforcer la démocratie » qui se tiendra en novembre 2022. La confiance des citoyens dans les institutions gouvernementales sous-tend les principaux piliers de la réunion ministérielle : améliorer les réponses de la gouvernance publique à la désinformation et à la mésinformation, améliorer la représentation et la participation à la vie publique et les services publics axés sur les citoyens, et assumer les responsabilités mondiales des institutions publiques. Deux thèmes horizontaux se superposent à ces défis de gouvernance : intégrer le changement climatique et en faire une priorité, et exploiter la numérisation pour une meilleure gouvernance démocratique.

Ce rapport a été approuvé et déclassifié par le Comité de la gouvernance publique le 9 juin 2022 et préparé pour publication par le Secrétariat.

Remerciements

Le rapport a été préparé par la Direction de la gouvernance publique de l'OCDE (GOV), sous la direction d'Elsa Pilichowski, directrice de GOV, et de Janos Bertok, directeur adjoint de GOV. Valerie Frey a coordonné le rapport sous la direction de Monica Brezzi, chef de la Division des Indicateurs de Gouvernance et de la Performance à GOV.

Le rapport a été rédigé par Valerie Frey (chapitres 1, 2, 4, 6), David Nguyen (chapitre 3) et Sarah Hermanutz (chapitre 5). Le soutien statistique a été fourni par David Nguyen, Injeong Hwang, Sina Smid et Alessandro Lupi. Le rapport a grandement bénéficié des commentaires de Monica Brezzi, Santiago Gonzalez, Mariana Prats et Barbara Baredes. Meral Gedik et Thibaut Gigou ont préparé le rapport pour publication et dissémination, et Vanessa Berry-Chatelain, Gillian Dorner, Justin Kavanagh, Camila Saffirio et Andrea Uhrhammer ont contribué à la communication.

Le rapport a bénéficié des nombreux commentaires des délégués du Comité de la gouvernance publique de l'OCDE et des membres du groupe consultatif pour l'enquête sur la confiance. Le groupe consultatif pour l'enquête sur la confiance, composé de fonctionnaires, d'offices statistiques nationaux et de chercheurs universitaires, a également fourni des conseils et des commentaires constructifs sur le contenu, la conception et la traduction du questionnaire dans les langues locales et sur la méthodologie de l'enquête. Les délégués du Comité des statistiques et de la politique statistique ont également fourni des commentaires utiles sur la méthode d'enquête.

Table des matières

Avant-propos 3

Remerciements 4

Codes pays ISO 10

Résumé 11

1 Mesurer la confiance à l'égard des pouvoirs publics pour renforcer la démocratie 13
1.1. Préambule : un moment singulier, mais des problèmes structurels de longue date 15
1.2. Favoriser la confiance dans les pouvoirs publics et renforcer la démocratie 17
Références 25
Notes 26

2 Dans quelle mesure vos institutions sont-elles dignes de confiance ? 27
2.1. La fonction publique et les autorités locales sont jugées plus dignes de confiance que le gouvernement national 32
2.2. La police et les tribunaux obtiennent de meilleurs résultats que les élus 34
2.3. Dans la plupart des pays, les sondés croient davantage en la fiabilité de leurs administrations publiques qu'en leur réactivité 36
2.4. Approfondissement : exploration des possibles relations de cause à effet entre les institutions et la confiance 38
Références 43
Notes 43

3 Conditions socioéconomiques et positions politiques : fondements microéconomiques de la confiance 45
3.1. Les personnes ayant de faibles revenus ou peu d'instruction font moins confiance aux institutions publiques 46
3.2. Les jeunes et les femmes ont généralement moins confiance dans le gouvernement national 48
3.3. Disparités régionales dans les niveaux de confiance 51
3.4. Le sentiment d'insécurité coïncide avec une moindre confiance dans les institutions publiques 53
3.5. La culture et la socialisation ont leur importance 57
Références 59
Notes 60

4 Fiabilité et réactivité : compétence de l'administration publique et confiance 61
4.1. Environ la moitié des personnes interrogées jugent suffisant l'état de préparation du système de santé 63
4.2. Dans la plupart des pays, la majorité des sondés se disent satisfaits de leurs systèmes de santé et d'éducation 66
4.3. Les personnes font confiance à l'administration en ce qui concerne leurs données, mais sont moins sûres de la stabilité des conditions économiques 69
4.4. Scepticisme à l'égard de la réactivité des administrations publiques 71
4.5. Peu de personnes voient les organismes publics adopter des idées innovantes 74
Références 77
Note 77

5 Ouverture, intégrité et égalité de traitement : des valeurs essentielles pour la confiance et la démocratie 79
5.1. De nombreuses personnes trouvent les informations publiques accessibles 81
5.2. Peu de personnes voient des possibilités d'influer sur la décision publique 84
5.3. Peu de pays de l'OCDE inspirent confiance dans l'intégrité et la responsabilité du secteur public 88
5.4. Un traitement injuste ? L'égalité de traitement entre les riches et les pauvres reste un objectif insaisissable 92
Références 94

6 La voie à suivre : renforcer la démocratie et la confiance dans la gouvernance démocratique 97
6.1. Peu de citoyens estiment être en mesure de faire entendre leur voix, et beaucoup doutent de l'intégrité des élus 99
6.2. Une information fiable est cruciale pour la confiance, mais la fiabilité des sources d'information est en train de changer 104
6.3. Perspectives d'avenir : améliorer la capacité de l'État à soutenir les réformes pour l'avenir, notamment l'atténuation du changement climatique 107
Références 113
Note 114

GRAPHIQUES

Graphique 1.1. La majorité des sondés estiment pouvoir trouver facilement des informations sur les procédures administratives 17
Graphique 1.2. Un peu plus de quatre sondés sur dix font confiance à leur gouvernement national 19
Graphique 1.3. Très peu de personnes pensent que leur gouvernement tiendrait compte des avis exprimés lors d'une consultation publique 20
Graphique 2.1. Les personnes interrogées accordent une confiance relativement élevée aux autres personnes et à la police, tandis qu'elles considèrent les partis politiques avec scepticisme 29
Graphique 2.2. Les personnes font généralement davantage confiance à leurs autorités locales et à la fonction publique qu'à leur gouvernement national 33
Graphique 2.3. Les personnes accordent généralement une confiance élevée à la police, aux juridictions et au système judiciaire 34
Graphique 2.4. La confiance dans les systèmes juridique et judiciaire est favorablement corrélée à la perception de l'indépendance du pouvoir judiciaire 35
Graphique 2.5. La confiance dans les partis politiques, les corps législatifs nationaux et les médias est faible dans l'ensemble de l'OCDE 36
Graphique 2.6. Les pouvoirs publics obtiennent de meilleurs résultats en matière de fiabilité qu'en matière de réactivité 37

Graphique 2.7. La fiabilité et le sentiment d'avoir voix au chapitre en politique entretiennent une relation significative avec la confiance dans le gouvernement national 39
Graphique 2.8. La fiabilité et l'équité entretiennent une relation significative avec la confiance dans la fonction publique 40
Graphique 2.9. L'ouverture et la fiabilité entretiennent une relation significative avec la confiance dans les autorités locales 41
Graphique 3.1. Les personnes ayant suivi un enseignement supérieur ont tendance à davantage accorder leur confiance au gouvernement national 47
Graphique 3.2. Dans la plupart des pays, les personnes à faible revenu ont tendance à moins accorder leur confiance au gouvernement national 48
Graphique 3.3. Les personnes les plus jeunes ont tendance à moins accorder leur confiance au gouvernement national 49
Graphique 3.4. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les femmes ont moins confiance que les hommes dans leur gouvernement national 50
Graphique 3.5. La confiance dans le gouvernement national connaît de grandes disparités régionales au sein des pays de l'OCDE 52
Graphique 3.6. Les personnes préoccupées par leurs ressources financières sont moins susceptibles de faire confiance au gouvernement national 54
Graphique 3.7. Les personnes se déclarant d'une catégorie sociale basse accordent moins leur confiance au gouvernement national 55
Graphique 3.8. Les personnes qui estiment avoir voix au chapitre sur l'action publique menée ont davantage confiance dans le gouvernement national 56
Graphique 3.9. Les personnes n'ayant pas voté pour le ou les partis au pouvoir accordent moins leur confiance au gouvernement national 57
Graphique 3.10. La confiance dans le gouvernement national est corrélée à la confiance dans autrui 58
Graphique 4.1. La moitié environ des sondés estiment que les institutions gouvernementales seraient préparées à faire face à une nouvelle pandémie 64
Graphique 4.2. Une perception positive de l'état de préparation à une future pandémie est associée à une plus grande confiance dans le gouvernement national, et inversement 65
Graphique 4.3. Les personnes interrogées, tous pays confondus, sont en majorité satisfaites de l'offre de soins de santé 67
Graphique 4.4. Près de 60 % des personnes interrogées, tous pays confondus, sont satisfaites du système éducatif de leur pays 68
Graphique 4.5. Les personnes interrogées estiment en majorité que leur demande de prestation ou de service public serait traitée de manière équitable 69
Graphique 4.6. En moyenne, la moitié des personnes interrogées font confiance aux pouvoirs publics quant à l'utilisation de leurs données personnelles à des fins légitimes 70
Graphique 4.7. Quatre personnes sur dix affirment avoir confiance dans la stabilité des conditions économiques que le gouvernement peut influencer 71
Graphique 4.8. Les personnes interrogées qui pensent qu'un service public serait amélioré en cas de plaintes de la part de la population sont minoritaires 72
Graphique 4.9. La plupart des personnes interrogées estiment que les politiques nationales ne prennent pas en compte l'opinion publique 73
Graphique 4.10. Les citoyens manquent de confiance dans la capacité des organismes publics à adopter des idées innovantes 74
Graphique 4.11. La confiance dans l'adoption d'idées innovantes par un organisme public est corrélée à la confiance dans les fonctionnaires 75
Graphique 5.1. Dans la plupart des pays, la majorité des sondés estiment pouvoir trouver facilement des informations sur les procédures administratives 81
Graphique 5.2. Une corrélation positive existe entre la facilité perçue d'accès à l'information et la satisfaction à l'égard des services administratifs dans tous les pays 83
Graphique 5.3. La confiance dans le gouvernement national est fortement corrélée à la facilité d'accès à l'information 84
Graphique 5.4. Peu de personnes pensent qu'elles seraient en mesure d'exprimer leur point de vue sur une décision des autorités locales concernant leur communauté 85
Graphique 5.5. Le sentiment de pouvoir exprimer son opinion sur les décisions des autorités locales dépend de la confiance dans la possibilité de participer à la vie politique 86
Graphique 5.6. Très peu de personnes pensent que leur gouvernement tiendrait compte des avis exprimés lors d'une consultation publique 87

Graphique 5.7. La confiance dans le gouvernement est fortement corrélée au sentiment que celui-ci tiendrait compte des avis exprimés lors d'une consultation publique 88
Graphique 5.8. Plus d'un tiers des personnes interrogées estime probable qu'un fonctionnaire puisse accepter un pot-de-vin 89
Graphique 5.9. La perception de niveaux de corruption plus faible chez les fonctionnaires est associée à des niveaux de confiance plus élevés dans les gouvernements des différents pays 90
Graphique 5.10. Seuls quatre sondés sur dix pensent que les juges prennent des décisions libres de toute influence politique 91
Graphique 5.11. Seules quatre personnes sur dix pensent qu'un fonctionnaire traiterait les riches et les pauvres de la même manière 92
Graphique 5.12. Le sentiment de vulnérabilité économique influe sur les attentes en matière de traitement par les fonctionnaires 93
Graphique 6.1. La moitié des répondants estiment que le système politique ne leur donne pas voix au chapitre sur les décisions du gouvernement 100
Graphique 6.2. Les personnes âgées sont beaucoup plus susceptibles de voter lors des élections nationales 102
Graphique 6.3. Près de la moitié des personnes interrogées estiment qu'un haut responsable politique accorderait une faveur politique en contrepartie d'une offre d'emploi bien rémunéré dans le secteur privé 103
Graphique 6.4. La télévision, les journaux et les réseaux sociaux sont les sources d'information les plus courantes 105
Graphique 6.5. La corrélation entre le mode d'information et la confiance dans les autorités est légèrement plus positive dans le cas de la presse écrite que dans le cas des réseaux sociaux 106
Graphique 6.6. Une confiance accrue dans le gouvernement peut inciter celui-ci à en faire davantage 108
Graphique 6.7. Les jeunes sont plus susceptibles de vouloir faire une priorité politique de l'action sur le changement climatique 109
Graphique 6.8. La moitié des personnes interrogées estiment que leurs gouvernants doivent prioriser la lutte contre le changement climatique dans leur action, mais un tiers seulement d'entre elles ont confiance dans la capacité de leur pays à réduire ses émissions de gaz à effet de serre 110
Graphique 6.9. Les pays qui sont considérés comme les plus compétents dans la lutte contre le changement climatique voient également leurs autorités créditées d'un niveau de confiance plus élevé 111
Graphique 6.10. Les personnes interrogées sont les plus susceptibles de soutenir la coopération mondiale visant à résoudre des défis tels que le changement climatique, le terrorisme et l'anticipation des pandémies 112

TABLEAUX

Tableau 1.1. Cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques 22

ENCADRÉS

Encadré 1.1. Première enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques 16
Encadré 1.2. Le cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques 21
Encadré 2.1. Améliorer l'enquête de l'OCDE sur la confiance en vue de l'adapter aux différents contextes nationaux 30
Encadré 2.2. Régression logit évaluant l'importance des différents déterminants de la confiance 42
Encadré 4.1. Échelle des réponses dans l'enquête de l'OCDE sur la confiance 66
Encadré 4.2. Améliorer la réactivité dans la pratique : le cas de la Corée 76
Encadré 5.1. Donner accès à l'information en période de crise 82
Encadré 6.1. Instaurer la confiance et renforcer la démocratie dans les pays de l'OCDE 99

Suivez les publications de l'OCDE sur :



https://twitter.com/OECD

https://www.facebook.com/theOECD

https://www.linkedin.com/company/organisation-eco-cooperation-development-organisation-cooperation-developpement-eco/

https://www.youtube.com/user/OECDiLibrary

https://www.oecd.org/newsletters/

Ce livre contient des...

StatLinks

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

Vous trouverez un StatLink sous chaque tableau ou graphique de cet ouvrage. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de copier le lien dans votre navigateur internet ou de cliquer dessus depuis la version électronique de l'ouvrage.

Codes pays ISO

DEU	Allemagne	**ISR**	Israël
AUS	Australie	**ITA**	Italie
AUT	Autriche	**JPN**	Japon
BEL	Belgique	**LVA**	Lettonie
CAN	Canada	**LTU**	Lituanie
CHL	Chili	**LUX**	Luxembourg
COL	Colombie	**MEX**	Mexique
KOR	Corée	**NOR**	Norvège
CRI	Costa Rica	**NZL**	Nouvelle-Zélande
DNK	Danemark	**NLD**	Pays-Bas
ESP	Espagne	**POL**	Pologne
EST	Estonie	**PRT**	Portugal
USA	États-Unis	**TUR**	République de Türkiye
FIN	Finlande	**SVK**	République slovaque
FRA	France	**CZE**	République tchèque
GRC	Grèce	**GBR**	Royaume-Uni
HUN	Hongrie	**SVN**	Slovénie
IRL	Irlande	**SWE**	Suède
ISL	Islande	**CHE**	Suisse

Pour cette première édition de l'enquête, certains des graphiques sont formatés d'une manière qui diffère de la pratique habituelle de l'OCDE. Il est prévu que, dans les éditions futures, les données seront présentées conformément aux directives graphiques de l'OCDE.

Résumé

L'enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques (enquête sur la confiance) – une première – est un nouvel outil de mesure pour les gouvernements démocratiques qui cherchent à améliorer la confiance des citoyens dans la fiabilité, la réactivité, l'intégrité, l'équité et l'ouverture des gouvernements. Vingt-deux pays de l'OCDE se sont portés volontaires pour participer au premier cycle du programme, faisant ainsi, ensemble, un pas en avant pour mesurer et mieux comprendre les déterminants de la confiance des citoyens dans les institutions publiques afin de renforcer la résilience de leurs démocraties. La plupart des enquêtes ont été menées dans les pays en novembre-décembre 2021, et certaines ont eu lieu en 2020 et d'autres en janvier-mars 2022.

La confiance est un indicateur important pour mesurer la façon dont la population perçoit la qualité des institutions publiques dans les pays démocratiques et la façon dont elle s'y associe. Dans le même temps, une confiance élevée dans les institutions publiques n'est évidemment pas un résultat *nécessaire* de la gouvernance démocratique. En effet, les faibles niveaux de confiance mesurés dans les démocraties ne sont possibles que parce que les citoyens des systèmes démocratiques - contrairement aux systèmes autocratiques - sont libres de faire part de leur manque de confiance envers leur gouvernement. La résilience de nos systèmes démocratiques provient du débat public ouvert qu'ils favorisent, ce qui leur permet de s'améliorer et de répondre aux attentes croissantes des citoyens.

Les résultats de l'enquête varient considérablement d'un pays à l'autre en raison d'une série de facteurs culturels, sociaux, institutionnels et économiques. Les comparaisons entre pays doivent donc être considérées avec prudence. Néanmoins, les résultats montrent des tendances générales claires qui concernent les membres de l'OCDE et révèlent des points d'attention communs pour l'avenir qui n'excluent pas d'autres domaines importants qui peuvent être plus spécifiques à chaque pays.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que les pays de l'OCDE obtiennent des résultats raisonnablement bons en moyenne concernant de nombreuses mesures de la gouvernance, telles que la perception qu'ont les citoyens de la fiabilité des services publics, de la prestation de services et de l'ouverture des données. Une majorité de personnes, dans la plupart des pays, sont satisfaites de l'accès à l'information sur les procédures administratives et de l'offre de soins de santé et d'éducation. Plus de la moitié des personnes interrogées, en moyenne à l'échelle internationale, font confiance à leur gouvernement pour n'utiliser leurs données personnelles qu'à des fins légitimes, et environ six personnes sur dix pensent qu'elles seront traitées équitablement si elles demandent une aide publique. Seul un tiers des personnes interrogées craignent que leur gouvernement ne soit pas préparé à une future pandémie.

Pour faire simple, les pays de l'OCDE fonctionnent comme on l'attend des démocraties économiquement développées et matures, dotées d'une gouvernance stable.

En dépit de ces bons résultats, alors que les pays se battent pour sortir de la plus grande crise sanitaire, économique et sociale depuis des décennies, les niveaux de la confiance du public ont diminué en 2021 tout en restant légèrement plus élevés qu'ils ne l'étaient après la crise de 2008. Au moment de cette enquête, la confiance du public est également partagée entre les personnes qui disent faire confiance à leur gouvernement national et celles qui ne le font pas. Les données montrent qu'il faut beaucoup de temps pour rétablir la confiance lorsqu'elle est diminuée : il a fallu environ dix ans pour que la confiance se rétablisse après la crise de 2008. C'est pourquoi les pays doivent urgemment investir dans le rétablissement de la confiance afin d'être en mesure de relever les défis de politique publique à venir.

Dans de nombreux pays, il existe un paradoxe : les niveaux de confiance dans de nombreuses institutions publiques sont inférieurs aux niveaux de satisfaction dans la prestation des services publics. À un niveau

plus granulaire, le pouvoir judiciaire, la police, la fonction publique et les collectivités locales ont tendance à davantage inspirer confiance que les gouvernements nationaux, les élus, les partis politiques, les parlements et les congrès.

Cela soulève une question importante : Comment les gouvernements peuvent-ils mieux se rapprocher des citoyens et renforcer la confiance ?

Un facteur clé qui distingue la démocratie des autres formes de gouvernement est l'égalité des chances de représentation dans la prise de décision. Dans les pays de l'OCDE, de nombreuses personnes considèrent que l'égalité d'accès aux processus décisionnels ne répond pas à leurs attentes.

Les résultats de l'enquête montrent, par exemple, que les gouvernements pourraient faire mieux pour répondre aux préoccupations des citoyens. Un peu moins de quatre répondants sur dix, en moyenne dans tous les pays, déclarent que leur gouvernement améliorerait un service peu performant, mettrait en œuvre une idée novatrice ou modifierait une politique nationale en réponse à une demande des citoyens. Et si l'on considère les processus plus ouvertement politiques, environ un tiers des citoyens déclarent que le système politique de leur pays leur permet d'avoir leur mot à dire.

La perception publique de l'intégrité du gouvernement est également un problème. Un peu moins de la moitié des personnes interrogées, en moyenne dans tous les pays, pensent qu'un haut responsable politique accorderait une faveur politique en échange d'un emploi bien rémunéré dans le secteur privé, et environ un tiers prédisent qu'un fonctionnaire accepterait de l'argent pour accélérer l'accès à un service.

Les groupes défavorisés ayant moins d'accès (réel ou perçu) aux opportunités et à la parole ont des niveaux de confiance plus faibles dans le gouvernement. Les jeunes, les femmes, les personnes à faible revenu, les personnes ayant un faible niveau d'éducation et celles qui se sentent en situation d'insécurité financière font systématiquement état de niveaux de confiance plus faibles dans le gouvernement. La polarisation politique est également liée à la confiance ; les personnes qui n'ont pas voté pour le gouvernement en place sont beaucoup moins susceptibles de lui faire confiance. Dans tous les pays, le sentiment général est que les gouvernements démocratiques fonctionnent bien pour certains, mais pas assez bien pour tous.

Les gouvernements démocratiques sont aujourd'hui confrontés à des défis supplémentaires. Une corrélation élevée entre le soutien à un parti et la confiance dans le gouvernement suggère que la polarisation peut affecter la capacité des gouvernements à être efficaces. Le scepticisme à l'égard des médias d'information suggère qu'un élément clé de la démocratie, l'accès à des informations fiables, est aujourd'hui un facteur de défiance. Environ la moitié des citoyens pensent que les gouvernements devraient faire davantage pour réduire le changement climatique, tandis qu'un peu plus d'un tiers sont convaincus que les pays parviendront effectivement à réduire leur contribution au changement climatique.

Malgré les différences entre les pays, cette analyse propose également un programme commun aux gouvernements de l'OCDE pour renforcer la confiance, consolider la démocratie et s'engager à nouveau dans la réduction des inégalités. Ce rapport suggère que ces objectifs doivent être ciblés ensemble. Les gouvernements ne peuvent pas se concentrer uniquement sur les *résultats* des politiques, mais aussi sur les *processus* - en particulier si les gouvernements veulent maintenir intactes les institutions et les normes démocratiques.

Pour répondre aux attentes croissantes de leurs citoyens, les gouvernements de l'OCDE devront investir dans l'amélioration des mécanismes qui leur permettent de donner la parole à tous et d'être à l'écoute de cette parole. Ils devront renforcer l'intégrité et lutter contre l'influence indue, relever de manière crédible les défis à long terme tels que le changement climatique, évaluer et communiquer les effets des réformes sur les différents groupes socio-économiques, développer de meilleurs modèles de gouvernance pour les écosystèmes d'information, et contrôler régulièrement la confiance du public dans les institutions dans le cadre d'évaluations plus larges des performances des gouvernements.

1 Mesurer la confiance à l'égard des pouvoirs publics pour renforcer la démocratie

La confiance est un indicateur important pour mesurer la façon dont les gens perçoivent la qualité des institutions gouvernementales dans les pays démocratiques et la façon dont ils s'y associent. Ce chapitre présente une vue d'ensemble du rapport « Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie ». Il comprend une présentation des motivations derrière la première enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques (enquête sur la confiance), présente le cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques et résume les principales conclusions du rapport.

La confiance dans les pouvoirs publics est fondamentale.

S'ils bénéficient de la confiance du public, ils peuvent gouverner au quotidien et relever les grands défis d'aujourd'hui et de demain : les crises sanitaires et économiques actuelles, l'accroissement persistant des inégalités, le vieillissement de la population, les progrès technologiques et la menace existentielle que pose le changement climatique. Un degré de confiance suffisamment élevé à l'égard des institutions peut aider les pays à réduire les coûts de transaction – dans la gouvernance, la société et l'économie – et à garantir le respect des politiques publiques. En outre, la confiance peut favoriser les investissements publics dans des réformes et des programmes ambitieux qui s'avéreront plus fructueux. Dans les pays démocratiques, une confiance modérée, ainsi qu'un contrôle public équilibré, peuvent contribuer à renforcer l'importance des normes et des institutions démocratiques.

Néanmoins, tout comme la confiance de la population intervient en amont dans la gouvernance comme un *moyen* – qui favorise ou entrave la mise en œuvre des politiques –, elle en est également un *résultat* tout aussi important en aval. Elle est l'expression de la façon dont les citoyens perçoivent leurs institutions publiques et de ce qu'ils attendent de leur pays.

Bien entendu, une grande confiance dans les institutions n'est pas une résultante nécessaire de la gouvernance démocratique. En effet, si l'on observe dans les démocraties de faibles niveaux de confiance, c'est uniquement parce que les citoyens, dans les systèmes démocratiques, ont une liberté plus grande de faire part de leur manque de confiance envers l'État, ce qui leur est interdit dans les systèmes autocratiques. Les avis critiques et les commentaires constructifs peuvent même être le signe d'une saine démocratie. La confiance demeure toutefois un indicateur important pour mesurer la façon dont la population perçoit la qualité des institutions publiques dans les pays démocratiques et le lien qu'elles entretiennent avec elles.

Du point de vue de l'action publique, il est donc important que les pays démocratiques aient une réflexion globale sur ces deux dimensions, moyen et résultat : quelle influence a la confiance sur les résultats et, à l'inverse, comment la confiance est-elle impactée par les processus des politiques publiques.

Ce rapport étudie la relation entre la gouvernance et la confiance en analysant les données initiales issues de l'enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques (ci-après « enquête sur la confiance »). Couvrant vingt-deux pays de l'OCDE, cette enquête représente à ce jour le bilan inter-pays le plus approfondi sur la relation complexe existant entre la confiance des citoyens et la gouvernance démocratique. Des pistes d'action sont proposées afin de renforcer les institutions et les cultures démocratiques.

Il ressort que la plupart des pays de l'OCDE obtiennent des résultats satisfaisants en ce qui concerne la perception par la population de la fiabilité des institutions, de la prestation de services et de l'ouverture des données, même si des efforts pour améliorer les résultats dans ces domaines seraient nécessaires. Cependant, les pays s'en sortent beaucoup moins bien pour ce qui est de la perception des composantes essentielles du modèle avancé de gouvernance *démocratique*. Peu de personnes considèrent que leurs gouvernements sont à l'écoute de leurs souhaits et de leurs besoins, et beaucoup considèrent que les hauts responsables publics sont faciles à corrompre. Les groupes défavorisés, à savoir les jeunes, les femmes, les personnes ayant de faibles revenus, et celles avec un plus faible niveau d'éducation, sont moins susceptibles de faire confiance à leurs institutions et sont souvent sceptiques quant au fait que celles-ci leur prêtent attention.

Les pays doivent adopter une approche plus globale pour instaurer la confiance, en tenant compte à la fois des processus et des résultats. Pour cela, ils doivent particulièrement réfléchir à la manière de corriger ce sentiment de manque de réactivité et d'intégrité des pouvoirs publics, afin de consolider le fonctionnement des sociétés démocratiques. Ainsi, ils pourront plus facilement se relever de la pandémie et affronter les grands défis politiques qui se présentent à eux.

1.1. Préambule : un moment singulier, mais des problèmes structurels de longue date

L'enquête sur la confiance a été menée à une période éprouvante pour la plupart des pays couverts par l'enquête, aux mois de novembre et décembre 2021, soit près de deux ans après le début de la pandémie de COVID-19. Alors que la majorité des pays de l'OCDE avaient vu la confiance dans leurs institutions s'améliorer en 2020, au début de la propagation du virus – amélioration due à l'effet de « ralliement au drapeau » –, cette confiance s'était érodée dans de nombreux pays mi-2021 (Brezzi et al., 2021[1]). Dans 13 des 22 pays participant à l'enquête, des personnes ont été interrogées à la période où la cinquième vague de la pandémie débutait en Europe, coïncidant avec l'augmentation du nombre de cas et les mesures d'intervention telles que la fermeture de lieux publics et l'instauration des certificats de vaccination. En effet, dans plusieurs pays européens, le début des entretiens de l'enquête sur la confiance a coïncidé avec de nouvelles mesures nationales de confinement.

Il est possible que cela joue un rôle dans le fait que de nombreux pays européens sont regroupés dans les résultats de l'enquête avec des niveaux de confiance modérés à faibles (Graphique 1.2). De plus, une « lassitude vis-à-vis de la pandémie » s'est installée dans tous les pays , peut-être surtout en Asie, où le COVID-19 sévit depuis le plus longtemps[1]. L'enquête sur la confiance présente par conséquent une estimation ponctuelle[2] de la perception des autorités, à une période qui, pour certaines questions, a rendu particulièrement difficile l'auto-évaluation. Ces perceptions peuvent aussi être influencées, à des degrés divers selon les pays, par des résultats économiques ou sociaux plus « objectifs » de la gouvernance, ainsi que par des différences culturelles ou sociétales sous-jacentes entre les pays.

Cela dit, la grande majorité des questions posées portent sur des composantes structurelles et constantes de la gouvernance qui existaient avant la pandémie (et qui sont probablement peu influencées par celle-ci). Les participants à l'enquête ont, par exemple, été interrogés sur le sentiment qu'ils éprouvent à l'égard de l'intégrité des fonctionnaires, de l'équité des programmes publics, de la réactivité des administrations aux avis exprimés par la population et de la fiabilité des services publics. Cela relève de particularités structurelles des pays de l'OCDE qui étaient présentes bien avant la crise actuelle, et qui subsisteront bien après. Ces questions s'inspirent des concepts fondamentaux du cadre de l'OCDE pour l'analyse de la confiance (Encadré 1.2), qui a été développé au cours de la dernière décennie avec les commentaires des administrations des pays de l'OCDE.

La participation des pays membres de l'OCDE à l'enquête sur la confiance était facultative. Les vingt-deux pays qui se sont portés volontaires pour y participer se sont placés sous ce microscope afin de mieux comprendre ce qui influence la confiance envers les institutions de leur pays et des autres, et d'utiliser les éléments recueillis afin de déterminer quelles politiques permettraient de renforcer cette confiance, de la préserver ou de la restaurer. Pour ce faire, différents leviers peuvent être actionnés : un meilleur dialogue avec les diverses populations, une réponse plus efficace aux besoins des citoyens et à leurs attentes grandissantes, des améliorations dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes publics, la prise en compte des questions d'intégrité et l'adoption de réformes du secteur public favorisant des engagements plus fermes et à long terme envers les citoyens. Ces efforts devraient contribuer à améliorer la confiance de la population à l'égard des institutions publiques. Compte tenu de l'ampleur des défis auxquels sont confrontées les démocraties à l'aube de la troisième année de la pandémie, l'OCDE est fermement résolue à aider les pays à rebâtir la confiance.

La participation des pays à l'enquête sur la confiance témoigne, en soi, d'un haut degré de transparence et d'intégrité démocratique, et de leur impressionnante détermination à s'engager envers la population.

Encadré 1.1. Première enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques

Dans son enquête sur la confiance, l'OCDE étudie la relation entre la confiance et la gouvernance à l'aide d'un ensemble original et complet de données d'enquête représentatives auprès de vingt-deux pays. Dans la lignée des travaux menés depuis longtemps par l'OCDE sur ce sujet, ce projet représente la première enquête internationale approfondie consacrée exclusivement à la mesure de la confiance dans les institutions et de ses déterminants. Les questions de l'enquête s'inspirent des concepts fondamentaux du cadre de l'OCDE pour l'analyse de la confiance (Encadré 1.2) ; élaboré sous la direction du Comité de la gouvernance publique de l'OCDE, il décrit les principaux facteurs qui influencent la confiance dans les institutions.

Compte tenu de l'importance que revêt la perception des citoyens pour la viabilité et la mise en œuvre réussie de l'action publique, les mesures à l'aide d'enquêtes de la confiance de la population devraient avoir toute leur place, en tant qu'instruments modernes de la gouvernance publique dans les pays de l'OCDE, aux côtés des mesures traditionnelles des résultats, comme les dépenses publiques, la couverture des programmes, le revenu national et les taux de pauvreté. Parmi le grand nombre de mécanismes et d'initiatives visant à impliquer les citoyens, les enquêtes auprès de la population jouent un rôle important pour consulter celle-ci et lui permettre d'exprimer son opinion. Menées régulièrement, ces enquêtes permettent aux pays de recueillir des informations, d'être à l'écoute des citoyens et d'intégrer leurs points de vue dans leurs politiques. L'enquête sur la confiance, en particulier, permet d'examiner attentivement les déterminants de la confiance et les niveaux de confiance à l'égard des différentes institutions publiques.

Un bref aperçu de la méthode d'enquête et de la documentation

Réalisée par la Direction de la gouvernance publique de l'OCDE, l'enquête sur la confiance couvre un très grand nombre de pays (généralement 2 000 répondants par pays), vingt-deux au total : Australie, Autriche, Belgique, Canada, Colombie, Corée, Danemark, Estonie, Finlande, France, Irlande, Islande, Japon, Lettonie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède. Ces grands échantillons facilitent l'analyse des sous-groupes et permettent de garantir la fiabilité des résultats.

Ces enquêtes ont été réalisées en ligne par YouGov, par des offices nationaux de statistiques (dans le cas de la Finlande, de l'Irlande, du Mexique et du Royaume-Uni), par des instituts de recherche nationaux (Islande) ou par des sociétés d'enquête (Nouvelle-Zélande et Norvège). Les sondages en ligne de YouGov utilisent une méthodologie d'échantillonnage non probabiliste avec des quotas pour garantir des échantillons représentatifs au niveau national selon les critères suivants : âge, sexe, grande région et éducation. La majorité des sondages effectués par YouGov ont eu lieu en novembre et décembre 2021. Les autres ont été réalisés dans les pays mêmes en un an (soit avant, soit après cette période). Le Mexique a mené des entretiens en face à face, principalement en zones urbaines. Pour une brève description de la façon dont les différentes questions ont été adaptées aux différents contextes nationaux, voir l'Encadré 2.1 au chapitre 2.

Pour une description plus détaillée de la méthodologie et de la mise en œuvre de l'enquête, consulter le document de référence méthodologique détaillé à l'adresse https://oe.cd/trust.

Le processus de l'enquête et sa mise en œuvre ont été pilotés par un groupe consultatif, rassemblant des fonctionnaires de pays membres de l'OCDE, des représentants des offices nationaux de statistiques et des experts internationaux. L'OCDE a l'intention de continuer à améliorer et mener régulièrement cette enquête dans les années à venir, afin d'aider les pays à mieux gouverner, à suivre les résultats au fil du temps et à mieux prendre en compte les opinions de la population.

1.2. Favoriser la confiance dans les pouvoirs publics et renforcer la démocratie

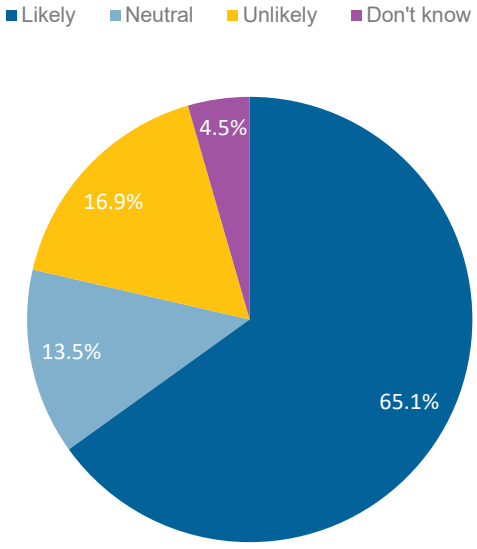
L'objectif qui a motivé la conduite de l'enquête de l'OCDE sur la confiance est de comprendre les *déterminants de la confiance dans les institutions publiques*. Dans quelle mesure la compétence et les valeurs d'un pays influencent-elles la confiance dans les institutions publiques ? Les questions de l'enquête visant à mesurer la fiabilité, la réactivité, l'intégrité, l'équité et l'ouverture sont étroitement liées aux composantes clés du cadre de l'OCDE pour l'analyse de la confiance (Encadré 1.2).

Cependant, à mesure que les données de l'enquête étaient rassemblées et analysées, il est apparu que les résultats ne se limitaient pas à faire ressortir les points forts et les points faibles des pays à travers la grille du cadre. Les résultats, fondés sur des données, livrent un message important : la nécessité de renforcer la démocratie dans les pays de l'OCDE.

Les pays de l'OCDE présentent des résultats satisfaisants à l'aune des mesures que l'on peut considérer comme des références pour une gouvernance efficace dans les pays développés. 65.1 % des répondants, en moyenne, déclarent pouvoir trouver facilement des informations relatives aux procédures administratives (Graphique 1.1). Une légère majorité (51.1 %) estiment que les administrations publiques utilisent leurs données personnelles de manière sûre. Dans la plupart des pays, une majorité de personnes se disent satisfaites de leur système national de santé (61.7 % en moyenne) et d'éducation (57.6 % en moyenne). Environ la moitié des personnes interrogées (49.4 %), à l'échelle internationale, pensent que leur pays sera prêt à faire face à la prochaine pandémie (chapitre 4).

Graphique 1.1. La majorité des sondés estiment pouvoir trouver facilement des informations sur les procédures administratives

Proportion des personnes interrogées, avec leurs différents niveaux de probabilité qu'elles puissent aisément trouver des informations sur les procédures administratives (sur une échelle de 0 à 10), OCDE, moyenne non pondérée, 2021



Note : le graphique présente la moyenne non pondérée de l'OCDE des réponses à la question : « Si vous aviez besoin d'informations sur une procédure administrative (obtenir un passeport, demander des allocations, etc.), selon vous, dans quelle mesure les informations seraient-elles susceptibles ou non d'être disponibles facilement ? ? ». La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 0 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. Pour plus de précisions sur le questionnaire et les processus de l'enquête propres à des pays spécifiques, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête à l'adresse http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/nrewua

Des progrès considérables sont encore à faire en matière de prestation de services, d'accès à l'information et de préparation à l'avenir, mais surtout, certains pays affichent de bien meilleurs résultats que d'autres. En général, tous s'en sortent relativement bien pour ces mesures de fiabilité, de prestation de services et d'accès à l'information.

Pour faire simple, les pays de l'OCDE fonctionnent comme on l'attend.

Cela dit, la démocratie se distingue des autres formes de gouvernement par un élément crucial : l'égalité des chances en matière de représentation dans la gouvernance. Comme le montrent les données de l'enquête sur la confiance, les citoyens des pays de l'OCDE considèrent que ces aspects démocratiques de la gouvernance, en particulier, ne répondent pas à leurs attentes, tant dans les procédures bureaucratiques des décisions publiques que dans les processus démocratiques plus explicitement politiques. Le mécontentement constaté a probablement plusieurs explications, notamment des résultats socioéconomiques qui ne correspondent pas aux attentes des citoyens vis-à-vis des démocraties avancées.

Le résultat le plus marquant de l'enquête sur la confiance est un indice révélateur de ce mécontentement. Seules quatre personnes interrogées sur dix (41.4%), en moyenne sur tous les pays, font confiance à leur gouvernement national (Graphique 1.2). Bien entendu, cette moyenne cache d'importantes variations. Cela représente plus de 60 % de la population dans des pays comme la Finlande et la Norvège, mais ces taux sont inférieurs à 30 % dans environ un quart des pays[3].

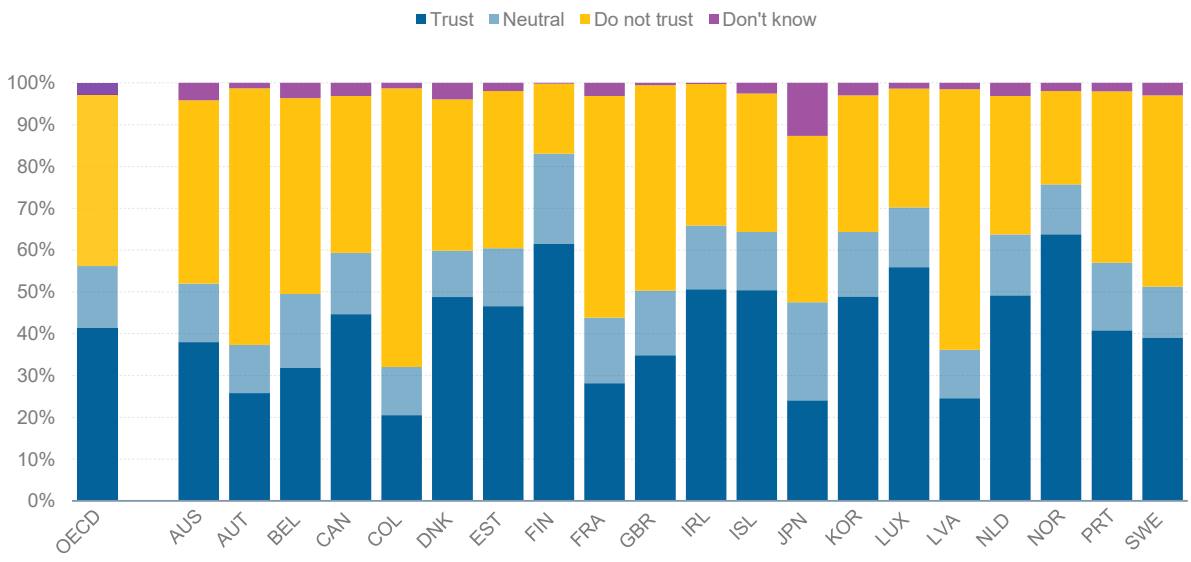
Si moins de la moitié des personnes interrogées font confiance à leur gouvernement national en moyenne, il convient de noter que cela ne signifie pas qu'une majorité *s'en défie*. En fait, les proportions sont réparties de manière pratiquement égale entre qui a confiance et qui n'a pas confiance : 41.1 % en moyenne indiquent ne pas faire confiance à leur gouvernement national.

Surtout, dans certains pays, il existe également un haut degré de neutralité et d'incertitude autour de la question de la confiance. En moyenne, 14.8 % des personnes interrogées adoptent une position neutre (elles n'ont ni confiance ni défiance à l'égard de leur gouvernement national), et environ 3 % n'ont pas pu se prononcer. Ce groupe peut avoir son importance, car il pourrait possiblement être davantage sollicité et convaincu par le gouvernement national.

Les différences culturelles entre les pays peuvent également expliquer les parts relatives des réponses neutres et incertaines aux questions sur la confiance dans les différentes institutions. Au Japon par exemple, les personnes interrogées expriment, dans une proportion élevée, un avis neutre quant à la confiance dans le gouvernement ou ont indiqué « Ne sait pas », réponse qui n'est pas associée à une valeur numérique sur l'échelle. Au total, au Japon, les catégories des personnes qui font confiance à leur gouvernement national, qui ont une opinion neutre ou qui déclarent ne pas savoir si elles font confiance à leur gouvernement national représentent une forte majorité des personnes interrogées (60.2 %). En parallèle, la part des personnes interrogées qui *ne* font *pas* confiance au gouvernement national au Japon est inférieure à la moyenne des personnes, pour cette même catégorie, dans les pays de l'OCDE. Cela suggère une neutralité relativement élevée et une flexibilité importante en termes de confiance dans le gouvernement national au Japon. Ces résultats moyens pour le Japon se retrouvent dans plusieurs résultats de l'enquête (Encadré 2.1).

Graphique 1.2. Un peu plus de quatre sondés sur dix font confiance à leur gouvernement national

Proportion des personnes interrogées, avec leurs différents niveaux de confiance dans leur gouvernement national (sur une échelle de 0 à 10), 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, quel degré de confiance accordez-vous au gouvernement national ? ». Le Mexique et la Nouvelle-Zélande ne sont pas pris en compte ici, les répondants n'ayant pas été interrogés sur leur confiance dans leur gouvernement national dans ces pays. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

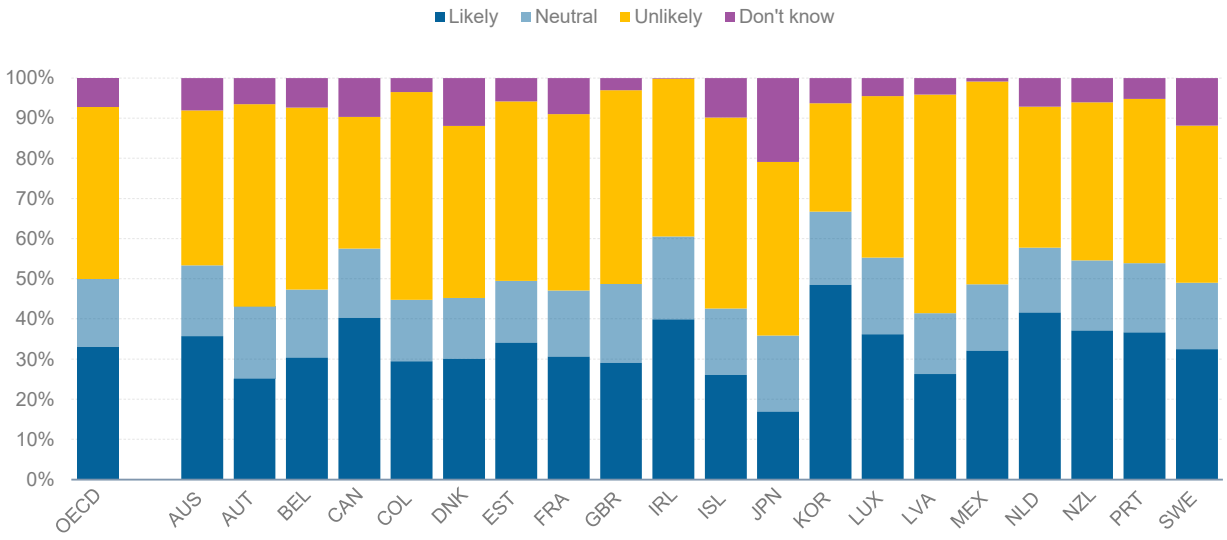
StatLink https://stat.link/jlkt6v

Ces constatations sont dues, en grande partie, à un manque de confiance dans la réactivité et l'intégrité des institutions publiques et dans l'égalité des chances de représentation auprès de celles-ci. Les résultats obtenus pour plusieurs questions de l'enquête montrent systématiquement que les gouvernements sont considérés comme peu réceptifs aux demandes des citoyens, tant dans les décisions publiques que dans les processus plus explicitement démocratiques. Seul un tiers des personnes interrogées (32.9 %) pensent que les pouvoirs publics tiendraient compte des avis exprimés lors d'une consultation de la population, par exemple (Graphique 1.3). Et seulement moins de quatre personnes interrogées sur dix, en moyenne tous pays confondus, déclarent que leur gouvernement améliorerait un service peu performant, mettrait en œuvre une idée innovante ou modifierait une politique nationale pour répondre aux souhaits de la population (chapitre 5). En ce qui concerne les processus démocratiques plus clairement politiques, à peine trois personnes sur dix considèrent que le système politique de leur pays leur permet d'avoir voix au chapitre.

Les résultats concernant la façon dont est perçue l'intégrité publique sont tout aussi préoccupants. Ainsi, l'intégrité des décideurs suscite largement le scepticisme : en moyenne tous pays confondus, près de la moitié des personnes interrogées (47.8 %) pensent qu'un haut responsable public accorderait une faveur politique en contrepartie d'un emploi bien rémunéré dans le secteur privé, et plus d'un tiers (35.7 %) des répondants, en moyenne tous pays confondus, considèrent qu'un fonctionnaire accepterait probablement de l'argent de la part d'un citoyen ou d'une entreprise en contrepartie d'une prestation de service accélérée (chapitre 5).

Graphique 1.3. Très peu de personnes pensent que leur gouvernement tiendrait compte des avis exprimés lors d'une consultation publique

Proportion des personnes interrogées, avec leurs différents niveaux de perception de la probabilité qu'un gouvernement prenne en compte des avis exprimés lors d'une consultation publique (sur une échelle de 0 à 10), 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si vous participez à une consultation publique concernant la réforme d'un domaine politique majeur (impôts, soins de santé, protection de l'environnement, etc.), selon vous, dans quelle mesure le gouvernement serait-il susceptible ou non d'adopter les avis exprimés ? ». Faute de données disponibles, la Finlande et la Norvège ne sont pas prises en compte dans ce graphique. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/c7jpkt

Ce sentiment d'aliénation de la population, face à des responsables politiques prisonniers d'une influence indue et à des décisions publiques dans lesquelles leur voix ne compte pas est aggravé par des inégalités tenaces et latentes dans la société.

Chez les plus vulnérables, c'est-à-dire les jeunes et les personnes ayant de faibles revenus, peu instruites ou qui se sentent en situation d'insécurité financière, les niveaux de confiance dans les institutions sont toujours plus faibles. Le sentiment général est que les pays démocratiques fonctionnent pour certains, mais certainement pas pour tous.

Encadré 1.2. Le cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques

L'enquête sur la confiance est le reflet de la priorité accordée depuis longtemps par l'OCDE à la question de la confiance dans les pouvoirs publics. Compte tenu de l'érosion de cette confiance provoquée par la crise financière mondiale de 2008, et de ses graves répercussions sur leurs fondements démocratiques, les pays ont appelé, lors de la réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2013, à « renforcer les efforts visant à approfondir les questions de la confiance à l'égard des institutions publiques et de son influence sur les performances économiques et le bien-être ». Pour répondre à cet appel, l'OCDE a élaboré un cadre conceptuel, le Cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques, ainsi qu'un document de lignes directrices relatives à la mesure statistique de ces déterminants. Tous deux ont été testés dans quelques pays via le projet TrustLab de l'OCDE (OCDE, 2018[2] ; OCDE, 2017[3] ; OCDE, 2017[4] ; González et Smith, 2017[5]).

À la suite d'examens par pays en Corée (OCDE/KDI, 2018[6]), en Finlande (OCDE, 2021[7]) et en Norvège (OCDE, 2022[8]), le Comité de la gouvernance publique de l'OCDE a approuvé, en 2021, la réalisation d'une enquête internationale visant à faire le point sur la confiance à l'égard des institutions publiques, appliquer les fondements théoriques du cadre pour l'analyse de la confiance et à mieux appréhender les déterminants qui influencent cette confiance. C'est ainsi qu'est née l'enquête de l'OCDE sur la confiance.

Définir la confiance et ses déterminants

L'OCDE définit la confiance comme étant « la conviction d'un individu qu'une autre personne ou une institution adoptera systématiquement le comportement positif qu'il escompte ». La confiance donne aux individus l'assurance que les autres personnes ou les institutions agiront comme attendu, dans le cadre d'une action particulière ou d'un ensemble d'actions (OCDE, 2017[4]). Bien qu'elle soit influencée par des expériences et des faits réels, la confiance relève souvent d'un phénomène subjectif fondé sur des interprétations ou des perceptions (OCDE, 2021[7]). La définition qu'en donne l'OCDE s'appuie sur plus d'un demi-siècle de recherches universitaires dans des disciplines telles que l'économie, les sciences politiques, la psychologie et la sociologie (Levi et Stoker, 2000[9] ; Norris, 2022[10]).[1]

Le cadre identifie cinq principaux déterminants de la confiance dans les institutions publiques. Ils reflètent la mesure dans laquelle les institutions sont réactives et fiables dans la mise en œuvre des actions et des services, et agissent conformément aux valeurs d'ouverture, d'intégrité et d'équité. Depuis le début de la pandémie, le cadre de l'OCDE a été réexaminé via un processus consultatif axé sur la création d'un nouveau paradigme en matière de confiance de la population. Y ont participé plus de 800 personnes – décideurs, fonctionnaires, chercheurs, fournisseurs de données et représentants des secteurs privé et sans but lucratif –, à l'occasion de six webinaires organisés en 2020 et 2021 (OCDE, 2021[11]). Une révision du cadre a ensuite eu lieu, afin d'orienter les efforts visant à rétablir la confiance des citoyens à l'égard des pouvoirs publics, pendant et après la crise, en privilégiant une reconstruction plus inclusive, notamment par la prise en compte des différences socioéconomiques, politiques et culturelles, et l'obtention de l'adhésion nécessaire pour aborder des défis à long terme et intergénérationnels comme le changement climatique. Ces déterminants interagissent pour influencer la confiance des gens dans les institutions publiques et sont aggravés par la situation économique, sociale et institutionnelle des pays.

Tableau 1.1. Cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques

Niveaux de confiance à l'égard des différentes institutions publiques		
Confiance dans les autorités nationales et locales, la fonction publique, le parlement, la police, les partis politiques, les tribunaux, les systèmes juridiques et les organisations intergouvernementales		
Déterminants de la confiance dans les institutions publiques liés à la gouvernance publique		
Compétences	*Réactivité*	• Assurer la prestation rapide de services publics efficaces, de qualité, centrés sur le citoyen, à un tarif abordable ; ces services doivent être coordonnés entre les différents niveaux de l'administration et doivent satisfaire les usagers. • Développer une fonction publique innovante et efficace qui répond aux besoins des usagers.
	Fiabilité	• Anticiper les besoins des citoyens et évaluer l'évolution de leurs difficultés. • Réduire le plus possible les incertitudes liées au contexte économique, social et politique.
Valeurs	*Ouverture*	• Mettre à la disposition de la population des informations ouvertes et accessibles afin qu'elle comprenne mieux l'action des pouvoirs publics. • Consulter et écouter les parties prenantes, et leur répondre, notamment par des possibilités de participation et d'implication des citoyens qui débouchent sur des résultats tangibles. • S'assurer que les chances de faire partie des institutions de la démocratie représentative et d'y participer sont égales pour tous.
	Intégrité	• Assurer le respect, au sein des institutions publiques, des normes, des principes et des valeurs d'éthique permettant de préserver l'intérêt général. • Prendre les décisions et utiliser les ressources publiques dans le respect de l'éthique, en privilégiant l'intérêt public plutôt que les intérêts privés, tout en luttant contre la corruption. • Veiller à ce que des mécanismes de reddition de comptes soient en place entre les institutions publiques, à tous les niveaux de gouvernance. • Faire en sorte que la fonction publique reste neutre, de sorte que ses valeurs et ses normes de conduite défendent et privilégient l'intérêt public.
	Équité	• Améliorer les conditions de vie au bénéfice de tous. • Assurer l'égalité de traitement des entreprises et des personnes, indépendamment de leur situation, leur milieu et leur identité (sexe, statut socioéconomique, origine raciale ou ethnique, etc.).
Déterminants de la confiance dans les institutions publiques liés aux aspects culturels, économiques et politiques		
• Identités, traits et préférences individuels et collectifs, y compris le statut socioéconomique ; socialisation interpersonnelle et réseaux. • Défiance vis-à-vis du système politique et rejet de celui-ci.		
Perception de l'action publique concernant les défis intergénérationnels et mondiaux		
• Opinions concernant l'engagement de l'État à relever les défis à long terme et de son efficacité à y parvenir.		

Source : (Brezzi et al., 2021[1])

1. De nombreuses définitions théoriques de la confiance incluent une composante de vulnérabilité ou d'incertitude de la part du mandant dans une relation mandant/mandataire (où le mandant est le citoyen et le mandataire, l'institution publique/l'acteur public). Cette composante est implicite, et non explicite, dans le cadre de l'OCDE de mesure des déterminants de la confiance dans les institutions publiques.

Principales conclusions du rapport et points d'attention

Afin de renforcer la démocratie dans les pays de l'OCDE et d'assurer une reprise inclusive au sortir de la pandémie, il est impératif de renforcer la confiance de la population dans les pouvoirs publics. Le présent rapport préconise que ces objectifs soient poursuivis ensemble. Les pays ne peuvent s'attacher uniquement aux résultats de leur action ; ils doivent se concentrer aussi sur les processus.

Alors que la crise s'achève et que les pouvoirs publics se concentrent, à raison, sur les objectifs sociaux, économiques et environnementaux, il est plus important que jamais qu'ils travaillent à renforcer les valeurs et institutions démocratiques qui font aujourd'hui la force des pays de l'OCDE. En faisant du renforcement de la confiance entre la population et ses institutions un objectif explicite de l'action publique, les pays peuvent renforcer les processus démocratiques sous tous leurs aspects de gouvernance, et dans tous leurs domaines d'action, tout en répondant à l'évolution des attentes des citoyens. Il leur faut privilégier une approche impliquant l'ensemble des administrations, à tous les niveaux, des fonctionnaires aux hauts responsables.

- **Les personnes interrogées ont un niveau raisonnable de confiance dans la fiabilité de leurs pouvoirs publics.** Par exemple, seul un tiers (32.6 %) des personnes interrogées affirment que leur pays ne serait pas prêt à répondre à une future pandémie, ce qui est plutôt appréciable si l'on considère les coûts humains et économiques engendrés par le COVID-19 (chapitre 4).
- **La plupart des personnes, dans la plupart des pays, se disent satisfaites de leur système national de santé** (61.7 %) et d'éducation (57.6 %), même en temps de crise (chapitre 4).
- **Une majorité est satisfaite des services administratifs** (63.0 %). Plus de la moitié des personnes interrogées (51.1 %) fait confiance à l'administration nationale pour utiliser leurs données personnelles de manière sûre (chapitre 4), et 65.1 %, en moyenne, disent pouvoir trouver aisément des informations sur les processus administratifs (chapitre 5). Les personnes qui pensent que les informations sont ouvertes et transparentes affichent également des niveaux de confiance plus élevés vis-à-vis de ces autorités.
- Malgré ces bons résultats, et alors que les pays luttent pour sortir de la plus grande crise sanitaire, économique et sociale depuis des décennies, les niveaux de confiance ont diminué en 2021, tout en restant légèrement plus élevés qu'ils ne l'étaient après la crise économique de 2008 (OCDE, 2021[12]). **L'enquête sur la confiance révèle que la confiance des citoyens est répartie de manière égale entre les personnes qui disent faire confiance à leur gouvernement national et celles qui ne le font pas**. Les données montrent qu'il faut beaucoup de temps pour rétablir la confiance lorsqu'elle est diminuée; il a fallu environ une décennie pour que la confiance se rétablisse après la crise de 2008. C'est pourquoi les pays doivent urgemment investir dans le rétablissement de la confiance afin d'être en mesure de relever les défis de politique publique à venir.
- **La confiance varie selon les institutions**. La police (67.1 %), les tribunaux (56.9 %) et la fonction publique (50.2 %) et les autorités locales (46.9 %) recueillent des niveaux de confiance des citoyens plus élevés que les gouvernements nationaux (41.4 %) et que les organes législatifs nationaux comme les congrès et les parlements (39.4 %).
- **Les pouvoirs publics peuvent faire mieux pour répondre aux préoccupations de la population.** Moins de la moitié des personnes interrogées, en moyenne tous pays confondus, s'attendent à que leur gouvernement améliore un service peu performant, mette en œuvre une idée innovante ou modifie une politique nationale pour répondre aux souhaits de la population

(chapitre 4). Moins d'un tiers pensent que leur gouvernement prendrait en compte les avis exprimés lors d'une consultation publique (chapitre 5).

- **La perception de l'intégrité des pouvoirs publics est un point d'attention.** Un tout petit peu moins de la moitié des personnes interrogées, en moyenne tous pays confondus, pensent qu'un haut responsable politique accorderait une faveur politique en contrepartie d'un poste lucratif dans le secteur privé (chapitre 6). Environ un tiers d'entre elles estiment qu'un fonctionnaire accepterait de l'argent en échange d'un accès plus rapide à un service public (chapitre 5).
- **Les écarts de confiance entre les générations, les niveaux d'éducation, les revenus, les sexes et les régions illustrent que des progrès peuvent être réalisés pour améliorer la participation et la représentation de tous.** On observe en effet chez les jeunes, les personnes ayant un faible niveau d'éducation et celles qui ont de faibles revenus des niveaux de confiance inférieurs à ceux des autres groupes. Les perceptions ont aussi leur importance : la confiance dans les institutions publiques est sensiblement plus faible pour les personnes qui ressentent un sentiment d'insécurité financière ou qui sont privées de voix politique (chapitre 3). C'est peut-être pour cela que la confiance dans les institutions publiques, même apolitiques, est beaucoup plus faible chez les personnes qui n'ont pas voté pour les partis au pouvoir que chez celles qui ont voté en leur faveur, ce qui suggère une polarisation profondément ancrée.
- **Renforcer la confiance dans la capacité du gouvernement à relever les défis mondiaux est une priorité.** Les pouvoirs publics font face à de nouvelles menaces : la désinformation et la mésinformation, l'inégalité des chances de représentation et de participation, sans compter les crises intergénérationnelles, mondiales et existentielles comme celle liée au changement climatique. Alors qu'en moyenne, dans tous les pays, la moitié des personnes interrogées pensent que les pouvoirs publics devraient faire davantage pour réduire la contribution de leur pays au changement climatique, seuls 35.5 % sont convaincus que les pays parviendront effectivement à réduire leur contribution au changement climatique (chapitre 6). Pour tous les pays de l'OCDE, y compris les plus réactifs, il s'agira de s'assurer, au moyen d'outils modernes et fondés sur les données, que leurs citoyens ont foi dans leur détermination à s'attaquer à ces problématiques majeures, et ce sera une tâche difficile.
- Les données de l'enquête de l'OCDE sur la confiance peuvent aider les pouvoirs publics à mieux agir. L'enquête sur la confiance dresse, et c'est inédit, un tableau complet couvrant 22 pays de l'OCDE de ce qu'attendent les citoyens des institutions publiques et de l'image qu'ils en ont. Elle offre ainsi aux pays des éléments concrets leur permettant de voir ce qui fonctionnent ou non dans leurs efforts pour renforcer la confiance des citoyens. **Ces résultats constituent un appel à l'action pour les gouvernants de l'OCDE.** Les autorités publiques doivent continuer à améliorer leur fiabilité et leur préparation aux crises futures, à élaborer des politiques et des services publics avec et pour les gens, et à renforcer la transparence et la communication avec les citoyens concernant les engagements et les résultats, car il y a matière à amélioration et à enrichissement des connaissances au sein des pays et entre eux.
- **Les autorités doivent faire mieux en matière de lien et d'engagement avec la population** en matière de conception, de mise en œuvre et de réforme des politiques, mais aussi pour préserver et renforcer la capacité des citoyens à faire entendre leur voix, pour garantir l'intégrité des élus, pour évaluer et améliorer en permanence la prestation des services publics et pour garantir l'inclusion des groupes vulnérables et marginalisés.

Références

Brezzi, M. et al. (2021), « An updated OECD framework on drivers of trust in public institutions to meet current and future challenges », *OECD Working Papers on Public Governance*, n° 48, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/b6c5478c-en. [1]

Gaigg, V. (2021), « Mehr als 40.000 Teilnehmer und einige Festnahmen bei Demos gegen Corona-Maßnahmen in Wien », *Der Standard*, https://www.derstandard.at/story/2000131661460/auch-dieses-wochenende-zig-demos-gegen-corona-massnahmen-und-impfpflicht (consulté le 9 March 2022). [13]

González, S. et C. Smith (2017), « The accuracy of measures of institutional trust in household surveys : Evidence from the oecd trust database », *OECD Statistics Working Papers*, n° 2017/11, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/d839bd50-en. [5]

Henley, J. (2021), « Violence in Belgium and Netherlands as Covid protests erupt across Europe », *The Guardian*, https://www.theguardian.com/world/2021/nov/21/netherlands-arrests-second-night-covid-protests (consulté le 9 March 2022). [15]

Kihara, L. et D. Leussink (2021), « Pandemic fatigue complicates Japan's COVID fight, risks recovery delay », Reuters, https://www.reuters.com/world/asia-pacific/pandemic-fatigue-complicates-japans-covid-fight-risks-recovery-delay-2021-08-18/ (consulté le 14 février 2022). [14]

Levi, M. et L. Stoker (2000), « Political Trust and Trustworthiness », *Annual Review of Political Science*, vol. 3, pp. 475-508, https://doi.org/10.1146/ANNUREV.POLISCI.3.1.475. [9]

Norris, P. (2022), *In praise of skepticism: Trust but verify*, Oxford University Press, New York, https://www.pippanorris.com/forthcomingbooks (consulté le 11 février 2022). [10]

OCDE (2022), *Drivers of Trust in Public Institutions in Norway*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/81b01318-en. [8]

OCDE (2021), *Drivers of Trust in Public Institutions in Finland*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/52600c9e-en. [7]

OCDE (2021), *Panorama des administrations publiques 2021*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9556b25a-fr. [12]

OCDE (2017), *OECD Guidelines on Measuring Trust*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264278219-en. [4]

OCDE (2017), *Trust and Public Policy : How Better Governance Can Help Rebuild Public Trust*, OECD Public Governance Reviews, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264268920-en. [3]

OCDE/KDI (2018), *Understanding the Drivers of Trust in Government Institutions in Korea*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264308992-en. [6]

OECD (2021), « Building a New Paradigm for Public Trust », *Webinar Series*, https://www.oecd.org/fr/gov/webinar-series-building-a-new-paradigm-for-public-trust.htm (consulté le 10 mars 2022). [11]

OECD (2018), *OECD Trustlab Initiative*, https://www.oecd.org/wise/trustlab.htm (consulté le 9 mars 2022). [2]

Notes

[1] Les articles publiés dans les médias quant à l'ampleur de la « lassitude vis-à-vis de la pandémie » et les protestations contre les mesures liées au COVID-19 concernent un grand nombre de pays : l'Autriche (Gaigg, 2021[13]), la Belgique, le Japon (Kihara et Leussink, 2021[14]), les Pays-Bas (Henley, 2021[15]), ainsi que de nombreux autres pays dans lesquels l'enquête a été menée.

[2] D'autres facteurs peuvent également influencer la confiance à un moment précis, comme celui où l'enquête s'inscrit dans un cycle politique/électoral (par exemple, le début ou la fin du mandat du gouvernement) ou l'actualité. L'Autriche, par exemple, a vu deux chanceliers fédéraux prêter serment entre octobre et décembre 2021. Cela a probablement affecté les résultats de l'Autriche et complique la comparabilité. L'enquête portugaise a été réalisée en 2022, juste après une élection parlementaire nationale.

[3] Les résultats concernant la confiance dans le gouvernement national concordent globalement avec ceux issus d'autres enquêtes, notamment en termes de classement des pays. Les estimations de l'OCDE concernant la confiance sont légèrement inférieures à celles d'autres enquêtes parce que l'OCDE utilise une catégorie « Neutre » dans son échelle continue, plutôt qu'une option de réponse dichotomique « Confiance/Manque de confiance ».

2 Dans quelle mesure vos institutions sont-elles dignes de confiance ?

La confiance des citoyens varie considérablement selon les différentes institutions. L'enquête de l'OCDE sur la confiance demande aux personnes interrogées d'indiquer leur niveau de confiance dans le gouvernement national, les autorités locales, la fonction publique, le système judiciaire et juridique, les partis politiques, les parlements et les congrès, les médias, les organisations intergouvernementales et les autres personnes. Ce chapitre présente les niveaux transnationaux de confiance dans ces institutions et explore le degré de corrélation significative entre différents traits institutionnels - comme la fiabilité, la réactivité, l'intégrité, l'ouverture et l'équité - et les niveaux de confiance dans les pays de l'OCDE.

Principales conclusions et points d'attention

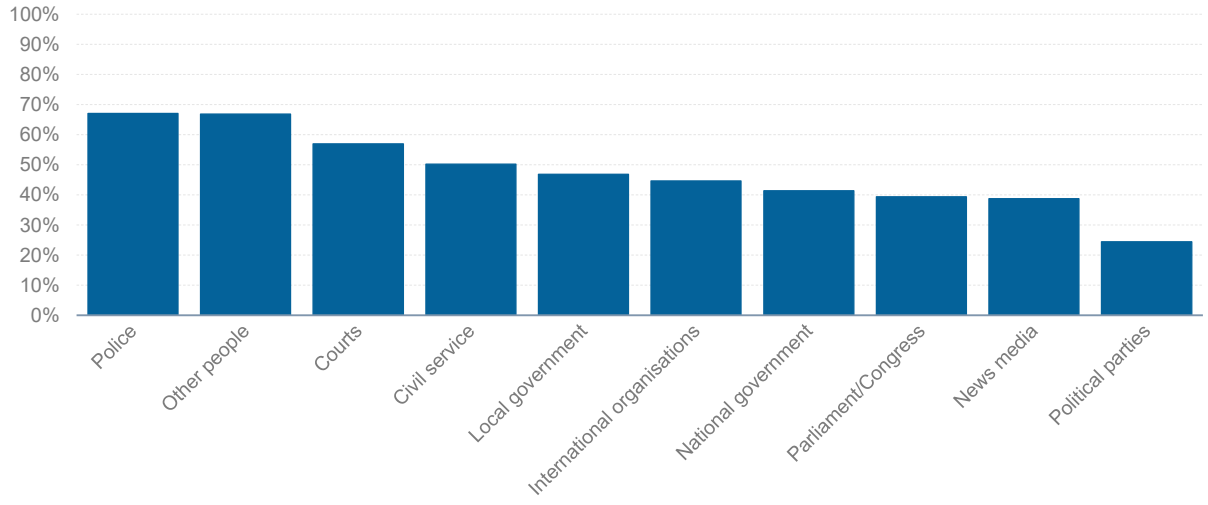
- L'enquête de l'OCDE sur la confiance soumet aux répondants une série de questions simples : « Dans quelle mesure faites-vous confiance aux différentes institutions publiques ? ». En réponse à ces questions, seules quatre personnes interrogées sur dix, en moyenne dans les pays de l'OCDE étudiés, font confiance à leur gouvernement national. Les autorités locales et les fonctionnaires sont légèrement mieux perçus : près de la moitié des personnes interrogées, en moyenne, déclarent avoir confiance dans leurs autorités locales, et une proportion semblable, dans les fonctionnaires. La majorité des personnes interrogées font confiance aux tribunaux et à la police de leur pays, tandis que la cote des partis politiques, des institutions législatives, comme le parlement et le congrès, et des médias est relativement basse.
- Plusieurs mesures de la fiabilité des institutions publiques (par exemple, la préparation à une future pandémie), le sentiment d'avoir voix au chapitre sur l'action publique menée, l'ouverture à l'égard des opinions exprimées lors des consultations publiques, et la confiance dans la capacité des pouvoirs publics à adopter des réformes orientées vers l'avenir, sont davantage corrélés sur le plan statistique avec la confiance qui est accordée au gouvernement national.
- La perception de la fiabilité, de l'équité et de la réactivité des autorités entretient une relation statistiquement significative avec la confiance accordée à la fonction publique. La satisfaction à l'égard des services administratifs, la perception de l'équité des employés publics dans leur façon de traiter différentes personnes ou demandes de prestations publiques, la confiance dans l'utilisation de données personnelles par l'administration publique à des fins légitimes, le sentiment d'avoir voix au chapitre concernant l'action publique, et la réactivité des organes publics dans l'adoption d'idées innovantes ont une relation statistiquement significative avec la confiance dans la fonction publique.
- La perception de l'ouverture, de la fiabilité et de la réactivité de l'administration est fortement liée à la confiance accordée aux autorités locales. Le sentiment des citoyens de pouvoir exprimer leur point de vue concernant les décisions des autorités locales et d'avoir voix au chapitre sur l'action publique menée, conjointement avec la satisfaction à l'égard des services administratifs, la perception que les autorités sont préparées aux crises futures et la réactivité des organes publics à adopter des idées novatrices, sont autant de variables qui présentent une relation statistiquement significative avec la confiance dans les autorités locales.

En termes de confiance ou de défiance, comment la population des pays de l'OCDE se positionne-t-elle à l'égard des différentes institutions publiques ? Les réponses varient selon les institutions et les acteurs. En moyenne, tous pays confondus, les personnes se vouent une grande confiance mutuelle. En ce qui concerne spécifiquement les institutions, les sondés font en moyenne davantage confiance aux autorités locales, et surtout aux fonctionnaires, qu'à leur gouvernement national. Ils ont également un niveau de confiance assez élevé dans les institutions de la justice, comme la police, les tribunaux et le système judiciaire. En revanche, les institutions législatives représentatives, les médias et les partis politiques sont les moins bien perçus, puisque les personnes interrogées, tous pays confondus, affichent un réel scepticisme à l'égard de ces institutions (Graphique 2.1).

Il convient également de noter que la sensibilisation aux différents niveaux et ministères de l'administration publique, ainsi qu'à leurs différentes responsabilités, peut varier énormément d'un pays à l'autre. Pour cette raison (et pour d'autres), les questions de l'enquête sur la confiance ont été adaptées aux besoins et aux contextes propres aux pays participants et devraient être évaluées en permanence pour permettre une comparaison transnationale (Encadré 2.1).

Graphique 2.1. Les personnes interrogées accordent une confiance relativement élevée aux autres personnes et à la police, tandis qu'elles considèrent les partis politiques avec scepticisme

Proportion des personnes interrogées qui déclarent accorder leur confiance à une institution ou un groupe donné, OCDE, moyenne non pondérée, 2021



Note : le graphique présente la moyenne pour l'OCDE, sur tous les pays étudiés, de la proportion de sondés qui disent faire confiance à ce groupe ou cette institution. Les personnes interrogées ont été invitées à répondre à la question suivante : « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une totale défiance et 10 à une totale confiance, dans quelle mesure faites-vous confiance à [insérer le nom d'une entité] ? » Dans ce rapport, les résultats allant de 0 à 4 sont regroupés dans la catégorie « Ne fait pas confiance », les résultats correspondant à 5 sont considérés comme « Neutre », et les résultats allant de 6 à 10 sont regroupés dans la catégorie « Fait confiance ». Les personnes interrogées avaient également la possibilité de répondre « Ne sait pas ». Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/qzi3nc

Encadré 2.1. Améliorer l'enquête de l'OCDE sur la confiance en vue de l'adapter aux différents contextes nationaux

L'enquête de l'OCDE sur la confiance vise à harmoniser la mesure de la confiance dans les institutions publiques des pays de l'OCDE, ce qui nécessite de rendre les questions, et donc les résultats, aussi comparables que possible. Un document méthodologique détaillé, qui comprend un aperçu des échantillons nationaux, les méthodes d'enquête et un tableau reprenant les différentes questions posées dans les différents pays, et qui identifie les défis liés à l'interprétation des résultats dans un contexte transnational, est disponible à l'adresse http://oe.cd/trust.

La nature même d'une enquête transnationale implique des compromis entre les informations spécifiques à chaque et celles comparables au niveau transnational. Des questions spécifiques dans un pays peuvent ne pas être pertinentes dans d'autres pays, ce qui complique la comparabilité. Ainsi, la question générique de l'OCDE, de type échelle de Likert, sur la « confiance dans les systèmes judiciaire et juridique » est cohérente avec le regroupement de ces institutions dans d'autres enquêtes transnationales (par exemple, l'enquête Gallup World Poll demande de répondre par oui ou par non à des questions portant sur la confiance accordée aux systèmes judiciaire et juridique), mais il pourrait s'avérer pertinent de décomposer plus finement ces institutions dans les futures itérations de l'enquête sur la confiance. Le ministère public, les tribunaux, le ministère de la Justice et d'autres composantes du système juridique pourraient être évalués indépendamment dans les questions de l'enquête. Les résultats de la Corée illustrent l'avantage qu'il y aurait à mieux clarifier ces institutions : alors que le résultat de la Corée concernant la confiance dans les systèmes judiciaire et juridique (sous une désignation commune) se situe dans la moitié inférieure des résultats transnationaux de l'OCDE, le pays obtient de bons résultats à la question plus ciblée de la perception de l'indépendance politique du système judiciaire. D'autres institutions publiques méritent également d'être examinées de plus près, comme les services des impôts ou les offices nationaux de statistiques, qui jouent un rôle important en tant que *fournisseurs* d'informations dans un contexte où les sources d'information ne sont pas toujours jugées fiables (chapitre 6).

Il est également probable qu'il existe systématiquement un biais spécifique aux pays dans les réponses collectées, même si un soin tout particulier est apporté à la formulation des questions et aux choix de réponses. Par exemple, l'enquête de l'OCDE sur la confiance utilise une échelle de 11 points en réponse à la plupart des questions de cette enquête (voir encadré 4.1 au chapitre 4). Pour autant, les recherches basées sur des enquêtes révèlent, par exemple, une plus grande propension à une « réponse médiane » aux questions de type « échelle de Likert » dans les pays asiatiques et une plus grande propension à des réponses situées aux extrémités de l'échelle dans les pays d'Amérique latine (Moss and Vijayendra, 2018[1]; Yoshino, 2015[2]). Cela est conforme à certains des résultats de l'enquête de l'OCDE sur la confiance, par exemple au Japon, où une part relativement importante des personnes interrogées a tendance à donner une réponse médiane (neutre) ou une réponse « Ne sait pas » (voir Graphique 1.2 au chapitre 1). C'est particulièrement préoccupant pour les questions afférentes à la confiance accordée aux différentes institutions. Ce point est peut-être en rapport avec les facteurs de confusion mentionnés au paragraphe précédent concernant la confiance dans le système judiciaire. En outre, pour un très petit nombre de questions, la proportion de réponses « Ne sait pas » est plus élevée que la moyenne au Danemark, en France et en Suède.

L'enquête de confiance de 2021 représentait la phase inaugurale du processus. L'OCDE s'engage à améliorer continuellement le questionnaire et l'analyse de l'enquête afin d'optimiser la comparabilité transnationale tout en reconnaissant les contextes culturels, institutionnels et socio-économiques spécifiques des différents pays. Parmi les domaines qui méritent d'être approfondis dans le cadre de recherches exclusives à un pays ou transnationales, citons : la propension spécifique à chaque pays à choisir les catégories « moyenne » ou « neutre » ou les réponses « Ne sait pas » ; la réalisation de

tests cognitifs en vue d'évaluer la clarté et l'interprétabilité de certaines questions dans différents contextes culturels ; et l'essai de méthodes alternatives afin d'accroître la précision des réponses chez certains groupes de population généralement moins représentés dans les enquêtes par sondage.

Quelques adaptations nationales

Dans certains cas, les pays ont suggéré d'adapter la formulation de certaines questions préalablement à l'enquête pour qu'elles correspondent mieux à leurs contextes institutionnel et culturel, ou permettent de recueillir des informations supplémentaires.

Par exemple, au Mexique, comme dans de nombreux autres pays ayant un système fédéral, la configuration des différents niveaux d'administration publique est complexe. Ces niveaux sont au nombre de trois – la Fédération, les États et les municipalités – et chacun est chargé de la prestation de biens et services publics à des degrés divers, qui se chevauchent dans certains cas. Il est donc souvent difficile pour les personnes interrogées de savoir exactement quel niveau d'administration, ou quel ministère, fournit tel ou tel service ou programme. La présence du terme « gouvernement » dans les questions pouvant donner lieu à une mauvaise interprétation, l'Office national de statistiques du Mexique (INEGI) a interrogé les participants à l'enquête sur leur niveau de confiance dans le président et les gouverneurs des États. Bien que les estimations de la confiance accordée au président correspondent aux résultats des sondages d'opinion nationaux recueillis à peu près au même moment, il existe un risque, dans le cadre d'une harmonisation transnationale, de confondre la personne avec l'institution de l'exécutif. Aussi, pour le Mexique, les estimations de la « confiance dans la fonction publique » sont parfois utilisées en lieu et place des estimations de la « confiance dans le gouvernement national » dans ce rapport.

L'INEGI du Mexique a géré les nouvelles questions de l'enquête sur la confiance parallèlement à l'administration de son enquête nationale régulière et continue sur la qualité et l'impact des services et procédures gouvernementaux à différents niveaux de son administration, l'Encuesta Nacional de Calidad e Impacto Gubernamental (ENCIG). L'ENCIG examine de plus près les résultats spécifiques concernant les différents acteurs, institutions et niveaux de gouvernement. Cette approche pourrait s'avérer fructueuse pour les futures éditions de l'enquête sur la confiance de l'OCDE.

De même, la Nouvelle-Zélande a exclu certaines questions qui auraient enfreint les directives sur la neutralité politique des organismes publiques émises par la Commission du service public. Plus précisément, les questions concernant la « confiance dans le gouvernement national » et la « confiance dans les partis politiques » n'ont pas été posées. Les questions sur les priorités politiques, l'utilisation des données par l'administration nationale, l'intégrité perçue des élus et le changement des politiques en fonction des réactions du public ont également été exclues du questionnaire en Nouvelle-Zélande.

D'autres pays ont cherché à aborder des sujets supplémentaires ou ont recueilli des informations sur divers groupes. Ainsi, l'Irlande a ajouté des questions sur la confiance interpersonnelle et le capital social, basées sur des scénarios hypothétiques de perte d'un portefeuille. Le Royaume-Uni a posé des questions sur la satisfaction à l'égard de services publics spécifiques, tandis que le Portugal a inclus des questions exploratoires visant à évaluer l'importance perçue de la science et de l'engagement des citoyens dans le processus d'élaboration des politiques. La Nouvelle-Zélande a posé des questions sur l'ethnicité en tant que variable démographique. Les résultats de ces enquêtes spécifiques à chaque pays sont en cours d'évaluation dans les études de cas de l'OCDE ou par les offices nationaux de statistiques.

2.1. La fonction publique et les autorités locales sont jugées plus dignes de confiance que le gouvernement national

Interrogées sur leur confiance dans les différents niveaux d'administration publique, en moyenne sur les pays de l'OCDE étudiés, seuls quatre sondés sur dix (41.4 %) disent avoir confiance dans leur gouvernement national, cette proportion dépassant 50 % en Norvège,[1] en Finlande, au Luxembourg, en Irlande et en Islande. 14.8 % ont une position « neutre », et 41.1 % ont tendance à ne pas avoir confiance dans leur gouvernement national (chapitre 1).

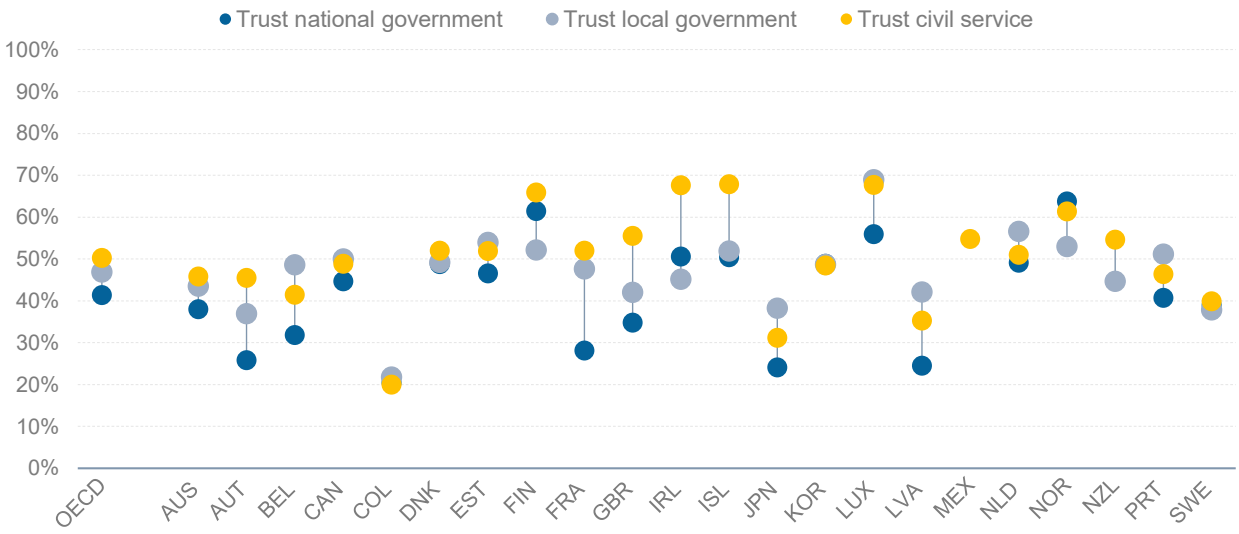
Les autorités locales inspirent généralement davantage confiance. En moyenne tous pays confondus, 46.9 % des sondés déclarent avoir confiance dans leurs autorités locales et seulement 32.4 % avouent *ne pas* lui faire confiance. Les fonctionnaires ont une meilleure image que les autorités locales et nationales, plus généralistes : en moyenne, la moitié (50.2 %) des personnes interrogées déclarent avoir confiance dans les fonctionnaires de leur pays. Surtout, elles sont moins d'un tiers à ne pas faire confiance à ces derniers.

La confiance peut également varier considérablement selon les institutions *au sein* d'un pays. Par exemple, 67.6 % des personnes interrogées en Irlande font confiance à la fonction publique, seulement 50.6 % au gouvernement national et moins de la moitié aux autorités locales (Graphique 2.2). L'écart est similaire en France.

Il est à noter qu'au Japon, les personnes interrogées expriment, dans une proportion élevée, un avis neutre quant à la confiance dans le gouvernement et les fonctionnaires ou ont indiqué « Ne sait pas », réponse qui n'est pas associée à une valeur numérique sur l'échelle. Au total, au Japon, les catégories des personnes qui font confiance, qui ont une opinion neutre ou qui déclarent ne pas savoir si elles font confiance à leur gouvernement national, aux autorités locales ou à la fonction publique représentent une forte majorité des personnes interrogées. Cela peut suggérer une flexibilité importante en termes de confiance dans les autorités publiques au Japon et l'interprétation de ces réponses devrait être explorée plus avant (Encadré 2.1).

Graphique 2.2. Les personnes font généralement davantage confiance à leurs autorités locales et à la fonction publique qu'à leur gouvernement national

Proportion des personnes interrogées qui indiquent faire confiance à diverses institutions publiques (réponses allant de 6 à 10 sur une échelle à 10 points), 2021



Note : le graphique présente la part des valeurs de réponse allant de 6 à 10 à trois questions distinctes : « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance [au gouvernement national/aux autorités locales/à la fonction publique] ? » Pour la Nouvelle-Zélande, les données sur la confiance dans le gouvernement national ne sont pas disponibles ; pour le Mexique, les données sur la confiance dans les gouvernements nationaux et locaux ne sont pas disponibles. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/akn5wb

Le fait que la fonction publique soit considérée comme davantage digne de confiance que le « gouvernement national » et les « autorités locales », qui sont des concepts plus abstraits, peut inciter à un optimisme prudent. Les fonctionnaires sont, à bien des égards, le visage humain des institutions publiques ; ils sont en contact direct à titre professionnel avec les citoyens et les usagers des services publics (OCDE, 2022[3]). En plus d'être des représentants importants des processus et programmes publics, ils peuvent être particulièrement efficaces et bien perçus lorsqu'ils ne sont pas sous influence politique (Dahlström and Lapuente, 2021[4]). Cette satisfaction relativement plus élevée à l'égard des fonctionnaires concorde également avec les perceptions relativement positives de la fiabilité des pouvoirs publics (chapitre 4).

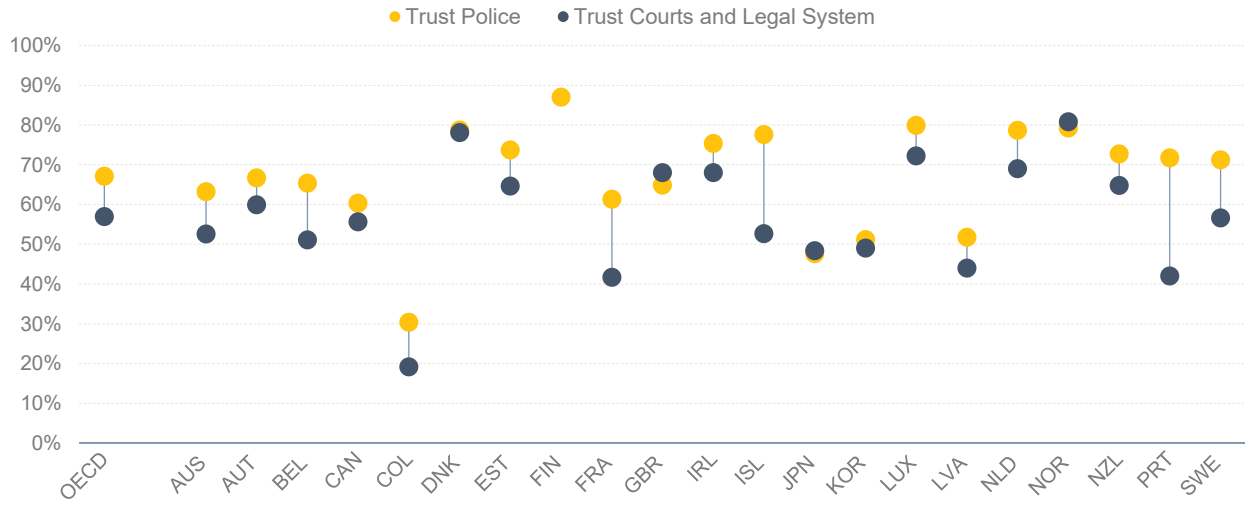
Même dans les pays où la confiance dans le gouvernement national était faible comparativement aux autres en novembre 2021, comme en Autriche – peut-être parce que ce pays connaissaient la cinquième vague de COVID-19 –, la confiance dans la fonction publique est restée plus élevée. On peut donc conclure à l'existence d'une confiance sous-jacente, structurelle et de longue date envers les agents du secteur public.

2.2. La police et les tribunaux obtiennent de meilleurs résultats que les élus

En général, l'opinion à l'égard des institutions publiques chargées de la sécurité et de la justice est positive. En moyenne sur tous les pays étudiés, plus de deux tiers (67.1%) des personnes interrogées déclarent faire confiance à la police. Un peu plus de la moitié (56.9 % en moyenne) ont confiance dans les tribunaux et le système juridique (Graphique 2.3).

Graphique 2.3. Les personnes accordent généralement une confiance élevée à la police, aux juridictions et au système judiciaire

Proportion des personnes interrogées qui indiquent faire confiance à diverses institutions (réponses allant de 6 à 10 sur une échelle à 10 points), 2021



Note : le graphique présente la part des valeurs de réponse 6 à 10 à trois questions distinctes : « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, quel degré de confiance accordez-vous [à la police / aux tribunaux et au système judiciaire] ? ». Faute de données disponibles sur la confiance dans la police, les systèmes juridiques et judiciaire, le Mexique n'est pas pris en compte dans ce graphique. Pour la Finlande, les données sur la confiance dans les tribunaux et le système judiciaire ne sont pas disponibles. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

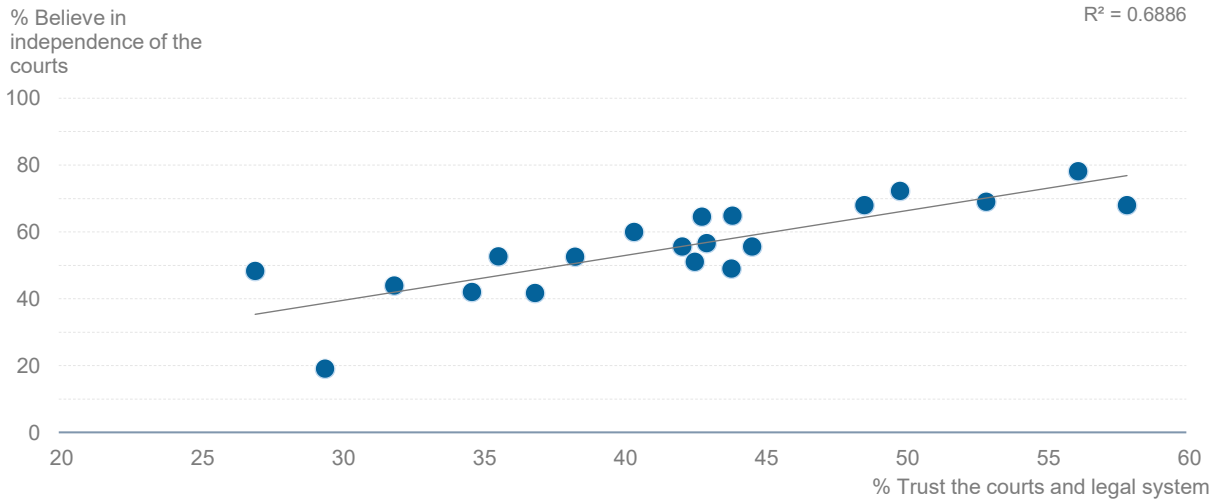
StatLink https://stat.link/eg4y1i

Ces résultats correspondent à peu près à la proportion de personnes interrogées qui, en moyenne, estiment que les tribunaux prennent leurs décisions sans subir d'influence politique, ajoutée à la proportion de celles qui ont une opinion « neutre » en ce qui concerne l'indépendance des tribunaux (chapitre 5). Cette indépendance est, dans la comparaison entre pays, positivement corrélée à la confiance dans les tribunaux et le système judiciaire (Graphique 2.4).

Il convient de noter que la question sur la « confiance dans les systèmes judiciaire et juridique » peut susciter des réponses différentes d'un pays à l'autre, en fonction de l'organisation nationale des différentes fonctions. Il pourrait s'avérer pertinent de décomposer plus finement ces institutions dans les futures itérations de l'enquête sur la confiance. Les résultats de la Corée, par exemple, illustrent l'avantage qu'il y aurait à mieux clarifier ces institutions : alors que le résultat de la Corée concernant la confiance dans les systèmes judiciaire et juridique (sous une désignation commune) se situe dans la moitié inférieure des résultats transnationaux de l'OCDE, la Corée obtient de bons résultats, supérieurs à la moyenne de l'OCDE, à la question plus ciblée de la perception de l'indépendance politique du système judiciaire (Graphique 2.4).

Graphique 2.4. La confiance dans les systèmes juridique et judiciaire est favorablement corrélée à la perception de l'indépendance du pouvoir judiciaire

Proportion des personnes interrogées qui pensent que les tribunaux de leur pays prennent des décisions libres de toute influence politique (axe des ordonnées) et proportion des personnes interrogées qui accordent leur confiance aux systèmes juridique et judiciaire (axe des abscisses), 2021



Note : ce nuage de points présente la part des réponses « Fait confiance » à la question : « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, quel degré de confiance accordez-vous aux systèmes juridique et judiciaire ?, sur l'axe des abscisses. L'axe des ordonnées présente la part des réponses de type « Probable » à la question « Si un tribunal était sur le point de prendre une décision qui pourrait avoir un impact négatif sur l'image du gouvernement, dans quelle mesure le tribunal serait-il susceptible ou non de prendre cette décision à l'abri de toute influence politique ? ». Faute de données disponibles sur l'indépendance de la justice, la Finlande, Le Mexique et la Norvège ne sont pas pris en compte. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/u05ioz

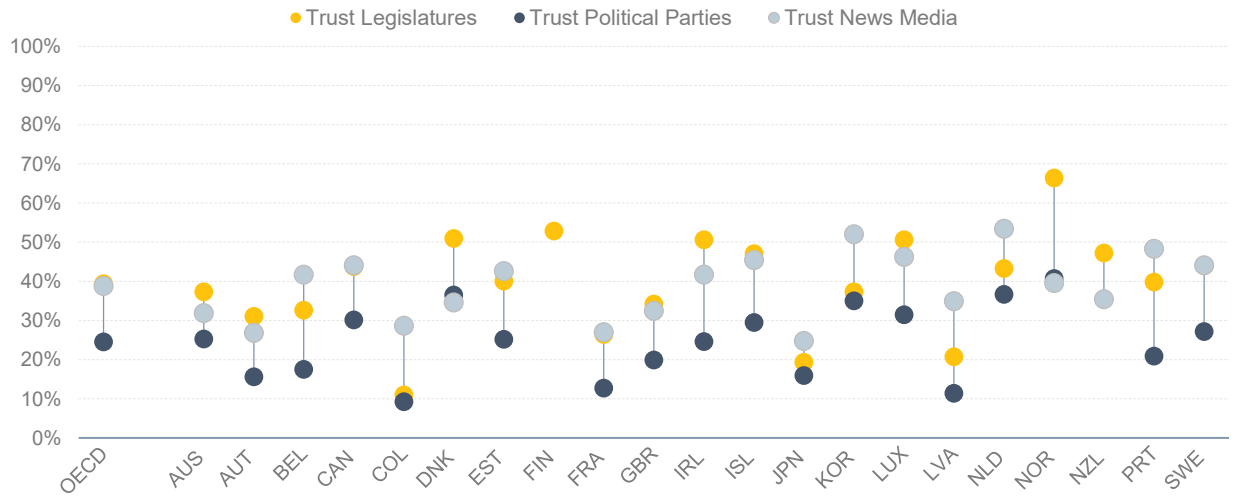
Dans les différents pays étudiés, un groupe suscite systématiquement un fort sentiment de *manque de confiance* : les partis politiques. En moyenne, 24.5 % à peine des personnes interrogées leur font confiance, et 55.5 % ne se fient pas à eux. De même, le niveau de confiance dans les institutions législatives représentatives, c'est-à-dire les parlements et les congrès, est relativement faible. Seuls 39.4 % des sondés en moyenne déclarent faire confiance aux organes législatifs de leur pays. Au Danemark, en Finlande, en Irlande, en Norvège et au Luxembourg, une petite majorité *fait* confiance au parlement de leur pays. (En effet, on observe en Norvège une confiance plus élevée dans le parlement que dans les autorités nationales et locales et les fonctionnaires.)

Ces résultats sont cohérents avec le sentiment général d'exclusion et d'impuissance politiques. L'intégrité des élus inspire relativement peu confiance aux personnes interrogées, dont une proportion élevée estime que leur voix n'est pas prise en compte dans les décisions publiques (chapitre 6). De plus, la confiance dans le législateur national est fortement influencée par les préférences politiques ; si même les personnes qui ont voté pour un parti au pouvoir ne font pas intrinsèquement confiance à leur parlement ou à leur congrès, celles qui ont des opinions politiques opposées font montre d'une confiance bien plus faible vis-à-vis du corps législatif et de l'État au sens large (chapitre 3).

Les autres institutions ne sont pas perçues beaucoup plus favorablement. Seuls 38.8 % des sondés, en moyenne, disent faire confiance aux médias d'information.

Graphique 2.5. La confiance dans les partis politiques, les corps législatifs nationaux et les médias est faible dans l'ensemble de l'OCDE

Proportion des personnes interrogées qui indiquent faire confiance à diverses institutions (réponses allant de 6 à 10 sur une échelle à 10 points), 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à deux questions distinctes « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance [au parlement/congrès (selon le pays)/aux partis politiques ? » La proportion « Fait confiance » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Ne fait pas confiance » résulte de l'agrégation des réponses allant de 1 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. Faute de données disponibles, le Mexique n'est pas pris en compte dans ce graphique ; pour la Finlande et la Nouvelle-Zélande, les données sur la confiance dans les partis politiques ne sont pas disponibles. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/gwa9bk

2.3. Dans la plupart des pays, les sondés croient davantage en la fiabilité de leurs administrations publiques qu'en leur réactivité

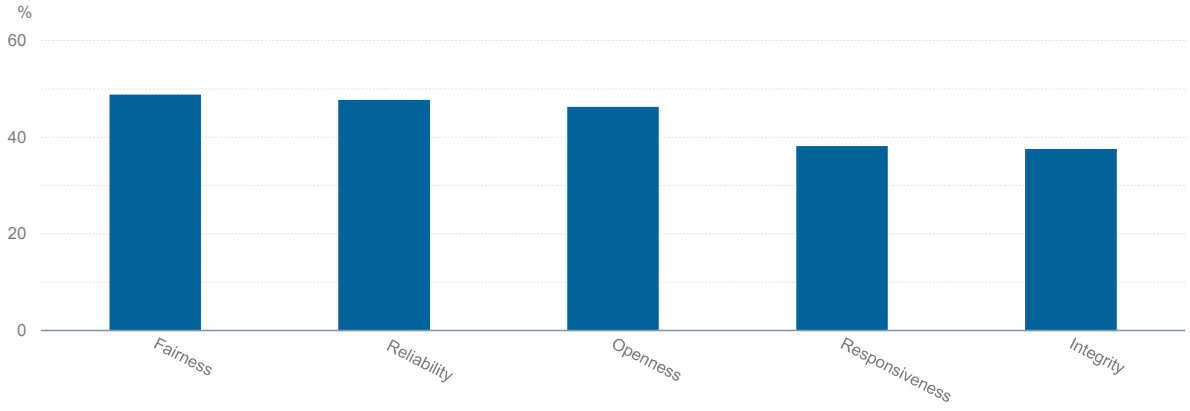
Ces niveaux de confiance dans les différentes institutions dépendent de la capacité du pays à traiter les différents aspects de la gouvernance. Le cadre de l'OCDE pour l'analyse de la confiance définit des lignes directrices associées à des mesures permettant de déterminer les domaines où les administrations sont jugées performantes et ceux où elles ne répondent pas aux attentes, ce qui se répercute directement sur la confiance (chapitre 1, Encadré 1.2).

Dans presque tous les pays, les personnes interrogées sont davantage persuadées de la fiabilité de leurs pouvoirs publics que de leur réactivité. En moyenne, 47.7 % d'entre elles considèrent que leurs pouvoirs publics sont fiables et 38.2 % qu'ils sont réactifs (Graphique 2.6). La majorité des personnes interrogées dans la moitié des pays couverts par l'enquête (Luxembourg, Danemark, Irlande, Corée, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Estonie, Islande, Canada et Royaume-Uni) jugent fiables leurs pouvoirs publics, comme le montrent les réponses aux questions sur l'état de préparation à une future pandémie, l'utilisation des données personnelles par les administrations publiques et la stabilité des conditions économiques. Un pays fait exception, la Corée, où la majorité des sondés estiment que les administrations publiques sont réactives, en cela qu'elles prennent en compte les réactions de la population concernant leur action et leurs services et adoptent des idées novatrices en vue d'améliorer les services publics. On

note également, dans les analyses de régression, que la fiabilité et la réactivité, telle qu'elles sont estimées, ont une relation statistiquement significative avec la confiance (Section 2.4).

Graphique 2.6. Les pouvoirs publics obtiennent de meilleurs résultats en matière de fiabilité qu'en matière de réactivité

Part des personnes interrogées exprimant leur confiance dans la fiabilité, la réactivité, l'ouverture, l'intégrité et l'équité de l'administration (moyenne des questions de l'enquête), OCDE, moyenne non pondérée, 2021



Note : le graphique présente la moyenne non pondérée de l'OCDE des réponses « probablement » aux questions ayant trait à la fiabilité, la réactivité, l'ouverture, l'intégrité et l'équité. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page dédiée du site de l'OCDE (http://oe.cd/trust).
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/uzbywk

L'analyse des valeurs de gouvernance, également définies dans le Cadre (chapitre 1), est plus complexe. Les administrations obtiennent les meilleurs résultats lorsque les personnes interrogées pensent que leur propre demande de prestation ou de service public sera traitée de manière équitable, l'une des dimensions de l'équité dans le cadre de l'OCDE pour l'analyse de la confiance. En général, les personnes interrogées ont des doutes quant au fait que l'« ouverture » de l'administration offre de réelles possibilités de participer aux processus de l'action publique, mais la plupart d'entre elles estiment pouvoir trouver assez facilement des informations sur les procédures administratives. En moyenne, 46.2 % d'entre elles considèrent que leurs pouvoirs publics font preuve d'ouverture. Le sentiment concernant l'intégrité des administrations est aussi relativement négatif, comme en témoignent les valeurs moyennes des questions sur la petite corruption, sur les « portes tournantes » dont profitent des responsables publics élus et nommés et sur l'indépendance politique des tribunaux. Seuls 37.6 % des sondés en moyenne déclarent avoir confiance dans l'intégrité des institutions publiques de leur pays (Graphique 2.6).

Il est intéressant de noter que les différences – ou l'éventail des résultats – entre les pays sont relativement faibles concernant les questions pour lesquelles les administrations ont en moyenne obtenu de mauvais résultats, comme l'amendement de politiques impopulaires en réponse à l'opinion publique, l'exploitation des résultats d'une consultation publique et la perception de la probabilité qu'un haut responsable politique refuse une offre d'emploi dans le secteur privé en échange d'une faveur politique. Cela signifie qu'il existe un consensus relativement large, à l'échelle transnationale, sur le fait que les administrations nationales ne sont pas efficaces dans ces domaines. En revanche, on observe plus d'écarts entre les pays sur les questions auxquelles les administrations ont eu tendance à obtenir de meilleurs résultats, en moyenne

(sur la disponibilité d'informations sur les procédures administratives, l'utilisation à des fins légitimes de données personnelles, la préparation à faire face à une nouvelle maladie contagieuse grave et le traitement équitable des demandes de prestation publique).

En termes simples, le consensus entre les répondants porte généralement sur les aspects où les administrations doivent s'améliorer. Les avis sont plus partagés concernant les domaines où les administrations ont démontré leur efficacité. Cela suggère, éventuellement, un programme commun pour les pays de l'OCDE visant à s'atteler aux domaines où la perception de l'efficacité de l'administration publique est généralement faible, et à comparer les politiques et les résultats entre les pays afin de poursuivre l'amélioration des domaines où les perceptions sont plus variées.

2.4. Approfondissement : exploration des possibles relations de cause à effet entre les institutions et la confiance

La plupart des chiffres de ce rapport présentent des indicateurs *descriptifs* du sentiment qu'éprouve la population a vis-à-vis des différentes institutions et de son niveau de confiance dans les pouvoirs publics. Les données de l'enquête sur la confiance sont utiles pour comprendre, par exemple, quelle part de la population d'un pays a confiance dans les différents types d'institutions, de services et de processus, de même que les caractéristiques et les perceptions des personnes qui font (ou ne font pas) confiance aux pouvoirs publics. Ces données descriptives permettent de se faire une idée globale de la relation entre les institutions et la confiance.

Discerner la relation *de cause à effet* entre les institutions et la confiance, c'est-à-dire déterminer en quoi la gouvernance publique a une incidence sur la confiance, est une tâche bien plus compliquée, surtout avec des données d'observation. Même avec les méthodes économétriques les plus sophistiquées, il est probable que cette relation de cause à effet soit bidirectionnelle. Des institutions et des politiques efficaces suscitent la confiance dans les pouvoirs publics, et la confiance dans les pouvoirs publics peut rendre les institutions plus efficaces. Il existe également une colinéarité et des effets interactifs entre différents aspects de la gouvernance qui ne permettent pas d'établir aisément l'effet causal d'une variable particulière. Par exemple, l'enquête sur la confiance révèle que les personnes interrogées se méfient des personnalités politiques et qu'elles sont également sceptiques quant à leur capacité à faire valoir leur voix politique. Il est probable que ces types de variables aient une relation interactive et altèrent conjointement la confiance.

En gardant ces réserves à l'esprit, une analyse de régression logit simple des données de l'enquête sur la confiance donne à penser qu'il existe une relation statistiquement significative entre les différentes institutions et la confiance dans le gouvernement national, les autorités locales et la fonction publique. En regroupant l'ensemble de données des pays étudiés de l'enquête sur la confiance et les effets fixes par pays, nous constatons que différents facteurs sont associés à la confiance accordée au gouvernement national, la fonction publique ou aux autorités locales (Encadré 2.2).

2.4.1. Déterminants les plus significatifs de la confiance dans le gouvernement national

La plupart des questions de l'enquête sur la confiance peuvent être rattachées à l'une ou l'autre des différentes composantes de la gouvernance publique du cadre de l'OCDE pour l'analyse de la confiance : la fiabilité, la réactivité, l'intégrité, l'équité et l'ouverture. Parmi celles-ci, la fiabilité semble être la dimension qui affecte le plus la confiance dans le gouvernement national.

L'utilisation d'une régression dans les microdonnées de l'enquête sur la confiance nous aide à comprendre la force et la nature (par exemple, positive, négative) de la relation entre la variable *dépendante* – la confiance – et une série de variables *indépendantes* du cadre pour l'analyse de la confiance (Encadré 2.2).

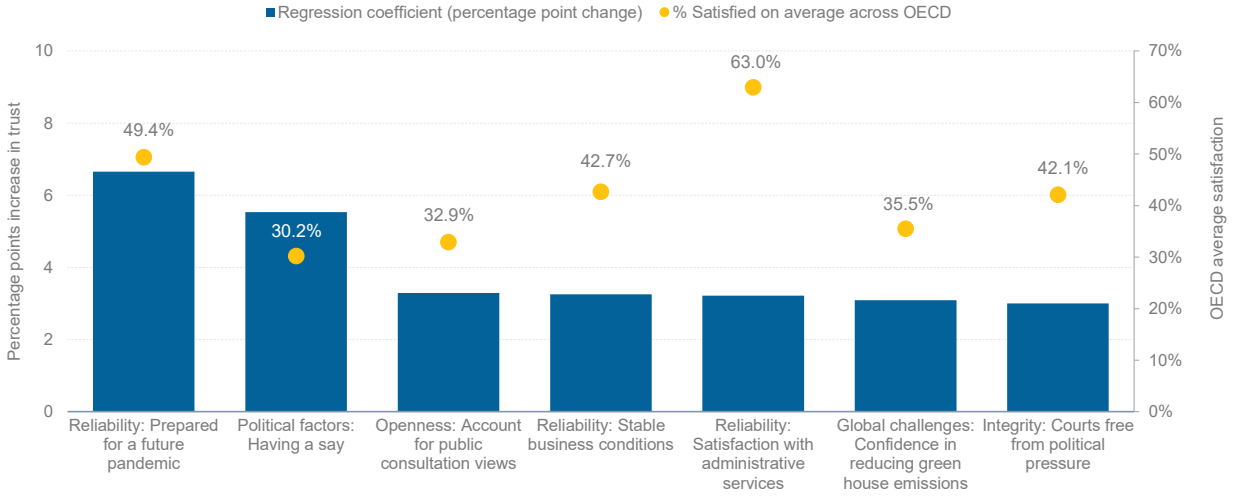
Lorsqu'elles sont analysées dans une régression logit, toutes les questions sur la fiabilité de l'enquête présentent une relation significative et positive avec la confiance dans le gouvernement national. Par exemple, toutes conditions égales par ailleurs, le passage du citoyen type à un citoyen légèrement plus confiant dans l'état de préparation du pays à faire face aux maladies futures[2] est associé à une augmentation de 6.7 points de pourcentage du niveau de confiance dans le gouvernement national. Ce coefficient, en points de pourcentage, est représenté par la barre bleue dans le Graphique 2.7 (échelle sur l'axe des Y de gauche). Une élévation du niveau de confiance sur les deux autres aspects de la « fiabilité » est associée à une hausse d'environ 3 points de pourcentage de la confiance dans le gouvernement national (Graphique 2.7).

Les déterminants politiques, tels que le sentiment d'avoir voix au chapitre sur l'action publique menée, l'ouverture à l'égard des opinions exprimées lors des consultations publiques, la confiance dans la capacité de l'État à soutenir les réformes nécessaires pour l'avenir et le sentiment perçu d'une indépendance du pouvoir judiciaire, sont les autres variables qui présentent la relation statistique la plus forte avec la confiance dans le gouvernement national.

Si ces résultats montrent l'importance de ces différents déterminants pour la promotion de la confiance, le point de départ à prendre en compte dans les pays, à savoir le degré de satisfaction existant de la population, pour l'améliorer varie selon le facteur de gouvernance considéré. Seules 30.2 % des personnes interrogées, en moyenne à l'échelle transnationale, estiment qu'elles ont voix au chapitre sur l'action publique menée (axe de droite du Graphique 2.7) – il s'agit pourtant là d'une variable relativement importante pour la confiance dans le gouvernement national, comme l'indique sa relation avec une augmentation de 5.5 points de pourcentage du niveau de confiance.

Graphique 2.7. La fiabilité et le sentiment d'avoir voix au chapitre en politique entretiennent une relation significative avec la confiance dans le gouvernement national

Variation en points de pourcentage de la confiance dans le gouvernement national en réponse à des améliorations sur les variables retenues (axe Y de gauche, barres), et moyenne non pondérée à l'échelle de la zone OCDE de la satisfaction des répondants pour les variables notées (axe Y de droite, points), 2021



Note : le graphique représente les déterminants les plus robustes de la confiance autodéclarée dans le gouvernement national dans une estimation logistique qui contrôle les caractéristiques individuelles, les niveaux autodéclarés de confiance interpersonnelle et les effets fixes par pays. Le modèle prend en compte 18 pays ; la Finlande, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni ne le sont pas, en raison principalement de variables manquantes. Toutes les variables représentées sont statistiquement significatives à 99 %. Seules les questions inspirées du cadre de l'OCDE pour l'analyse de la confiance (chapitre 1) sont prises en compte sur l'axe des X, tandis que les caractéristiques individuelles telles que l'âge, le sexe, le niveau d'études ou encore l'orientation politique, qui peuvent également être statistiquement significatives, ne sont pas représentées.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/l9enbs

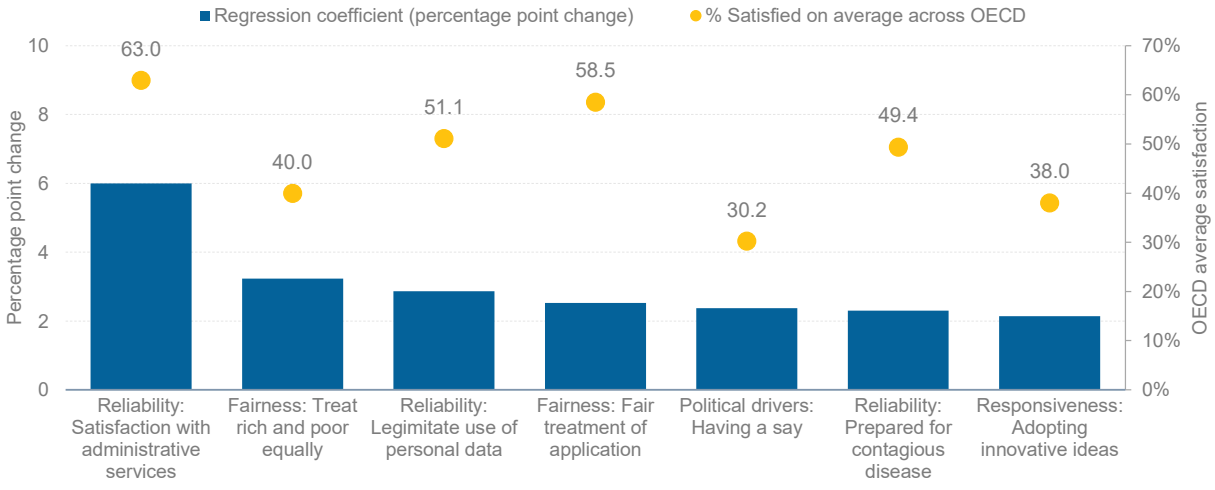
2.4.2. Déterminants les plus significatifs de la confiance dans la fonction publique

La fiabilité, l'équité et la réactivité présentent la relation statistiquement significative la plus forte avec la confiance dans la fonction publique. Toutes conditions égales par ailleurs, le passage du citoyen type à un citoyen légèrement plus satisfait des services administratifs est associé à une augmentation de 6 points de pourcentage du niveau de confiance dans la fonction publique (Graphique 2.8, barre bleue, relativement à l'axe des ordonnées de gauche). Le sentiment d'un traitement équitable des riches et des pauvres dans les demandes de prestations publiques, la confiance dans le fait que l'administration utilise les données en sa possession à des fins légitimes, et le sentiment que l'État est préparé à faire face à de nouvelles maladies contagieuses sont les autres variables les plus déterminantes de la confiance dans la fonction publique (Graphique 2.8).

Dans le même temps, le niveau de satisfaction moyen transnational sur les variables en jaune varie sensiblement (Graphique 2.8). Les valeurs moyennes varient entre 30.2 % des sondés (à l'échelle transnationale), pour ceux qui estiment avoir voix au chapitre sur l'action publique menée, et 63 % des sondés, pour ceux qui se disent satisfaits des services administratifs (Graphique 2.8, illustré par les points jaunes liés à l'axe de droite). En d'autres termes, le point de départ à prendre en compte qui ressort de l'évaluation par les administrés varie selon la dimension de l'action publique – certains domaines d'action peuvent avoir une relation positive et statistiquement significative avec la confiance, et déjà enregistrer un niveau élevé de satisfaction (comme, par exemple, pour la satisfaction à l'égard des services administratifs). D'autres nécessitent en revanche une amélioration plus substantielle.

Graphique 2.8. La fiabilité et l'équité entretiennent une relation significative avec la confiance dans la fonction publique

Variation en points de pourcentage de la *confiance dans la fonction publique* en réponse à des améliorations sur les variables retenues (axe Y de gauche, barres), et moyenne non pondérée à l'échelle de la zone OCDE de la satisfaction des répondants pour les variables notées (axe Y de droite, points)



Note : le graphique représente les déterminants les plus robustes de la confiance autodéclarée dans la fonction publique dans une estimation logistique qui contrôle les caractéristiques individuelles, les niveaux autodéclarés de confiance interpersonnelle et les effets fixes par pays. Le modèle prend en compte 18 pays ; la Finlande, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni ne le sont pas, en raison principalement de variables manquantes. Toutes les variables représentées sont statistiquement significatives à 99 %. Seules les questions inspirées du cadre de l'OCDE pour l'analyse de la confiance (chapitre 1) sont prises en compte sur l'axe des X, tandis que les caractéristiques individuelles telles que l'âge, le sexe, le niveau d'études ou encore l'orientation politique, qui peuvent également être statistiquement significatives, ne sont pas représentées.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

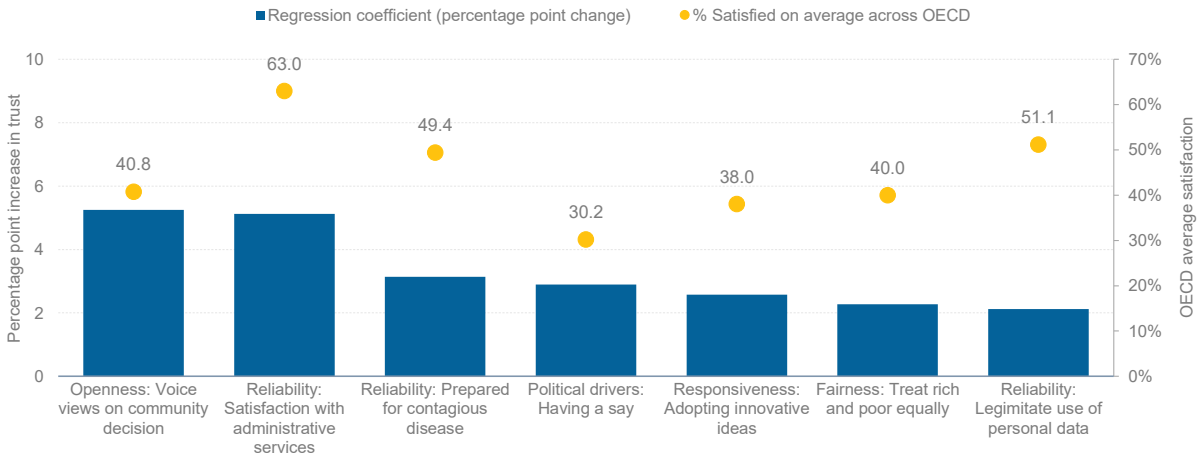
StatLink https://stat.link/69ruy0

2.4.3. Déterminants les plus significatifs de la confiance dans les autorités locales

Quels sont les facteurs qui jouent sur la confiance dans les autorités locales ? L'ouverture et la fiabilité perçues des autorités locales entretiennent une relation statistiquement significative avec la confiance qui leur est accordée. Toutes conditions égales par ailleurs, le passage du citoyen type à un citoyen légèrement plus confiant dans la possibilité d'exprimer son point de vue sur les décisions d'une autorité locale ou légèrement plus satisfait[3] des services administratifs est associé à une augmentation de 5 points de pourcentage dans les deux cas du niveau de confiance dans les autorités locales (Graphique 2.9, barres bleues, relativement à l'axe des Y de gauche). La fiabilité (préparation à faire face aux maladies futures et utilisation légitime des données privées), ainsi que le sentiment d'avoir voix au chapitre sur l'action publique menée, le sentiment que les organismes publics adoptent des idées novatrices et le sentiment d'une égalité de traitement par les agents publics, sont les autres variables qui entretiennent les relations les plus fortes avec la confiance dans les autorités locales. Dans le même temps, le *point de départ* qui ressort de l'évaluation par les administrés varie en fonction du domaine d'action. Alors que la majorité des personnes interrogées, en moyenne tous pays de l'OCDE confondus, expriment leur satisfaction sur les services administratifs prestés (63 %) et sur le sujet de l'utilisation des données personnelles (51 %), seules 41 % d'entre elles estiment qu'elles seraient en mesure d'exprimer leur point de vue et 30.2 % qu'elles ont voix au chapitre sur l'action publique menée (Graphique 2.9 points jaunes, axe de droite).

Graphique 2.9. L'ouverture et la fiabilité entretiennent une relation significative avec la confiance dans les autorités locales

Variation en points de pourcentage de la confiance dans les autorités locales en réponse à des améliorations sur les variables retenues (axe Y de gauche, barres), et moyenne non pondérée à l'échelle de la zone OCDE de la confiance des répondants pour les variables notées (axe Y de droite, points)



Note : le graphique représente les déterminants les plus robustes de la confiance autodéclarée dans les autorités locales dans une estimation logistique qui contrôle les caractéristiques individuelles, les niveaux autodéclarés de confiance interpersonnelle et les effets fixes par pays. Le modèle prend en compte 18 pays ; la Finlande, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni ne le sont pas, en raison principalement de variables manquantes. Toutes les variables représentées sont statistiquement significatives à 99 %. Seules les questions inspirées du cadre de l'OCDE pour l'analyse de la confiance (chapitre 1) sont prises en compte sur l'axe des X, tandis que les caractéristiques individuelles telles que l'âge, le sexe, le niveau d'études ou encore l'orientation politique, qui peuvent également être statistiquement significatives, ne sont pas représentées.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/5q0y38

Ces résultats fournissent un premier éclairage sur les principaux déterminants de la confiance dans le gouvernement national, les autorités locales et la fonction publique et montrent que, en moyenne tous pays confondus, ces facteurs varient en fonction des institutions. Une analyse par pays mettrait en lumière des différences significatives dans ce tableau général.

Encadré 2.2. Régression logit évaluant l'importance des différents déterminants de la confiance

Les résultats des exercices de régression menés, exposés à la section 2.4, renseignent sur la signification statistique de la relation entre la confiance dans le gouvernement national, les autorités locales et la fonction publique, et une série de variables indépendantes – les potentiels « déterminants de la confiance » – dans l'ensemble de données de l'enquête sur la confiance. Ces régressions, fondées sur les données les plus complètes et comparables sur la confiance dans les institutions et ses déterminants, couvrent 18 pays : l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Colombie, la Corée, le Danemark, l'Estonie, la France, l'Irlande, l'Islande, le Japon, la Lettonie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède.

L'analyse empirique des déterminants de la confiance est basée sur des régressions logistiques. Le logit étudie la mesure dans laquelle la confiance présente une relation significative avec la perception qu'ont les répondants de la réactivité, de la fiabilité, de l'ouverture, de l'intégrité et de l'équité de l'État et des institutions publiques - les composantes clés du cadre de l'OCDE pour l'analyse de la confiance (chapitre 1). Ces cinq dimensions sont opérationnalisées par 14 variables, mesurées à l'origine sur une échelle de 0 à 10.

La confiance dans les institutions, ici la variable dépendante, est mesurée séparément par trois variables différentes : la confiance dans le gouvernement national, la confiance dans les autorités locales et la confiance dans la fonction publique. La question de l'enquête est formulée comme suit : « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance à chacune des entités suivantes ? » Pour la régression logit, la variable dépendante est recodée en variable indicatrice. Elle prend la valeur 0 pour les réponses 0 à 4 sur l'échelle d'origine de 11 points, et la valeur 1 pour les réponses 6 à 10. Les réponses 5, « Ne sait pas » / « Préfère ne pas répondre » sont exclues.

Outre ces composantes clés, les prédicteurs comprennent 5 variables mesurant : l'efficacité interne et externe (toutes deux sur une échelle de 11 points), la satisfaction à l'égard des services administratifs (même échelle), la confiance dans la capacité du pays à relever le défi écologique (échelle de 5 points), et l'affiliation au gouvernement national (c'est-à-dire si le répondant a voté pour le pouvoir en place). Au total, le jeu final de prédicteurs comprend 19 variables. Toutes (sauf la dernière) sont standardisées.

Pour chaque variable dépendante, un sous-ensemble de prédicteurs est sélectionné sur la base d'une régression pas à pas. Tous les modèles utilisent les variables de contrôle suivantes : données sociodémographiques (âge, sexe, niveau d'études), confiance interpersonnelle et variables indicatrices des pays. Les poids des variables sont inclus dans la régression. Chaque pays a le même poids. Les données manquantes sont exclues par suppression des observations.

Dans les graphiques 2.7, 2.8 et 2.9, les coefficients (barres bleues, avec échelle de variation en points de pourcentage sur l'axe des Y de gauche) sont des effets marginaux moyens. Ils correspondent à la variation de la confiance en points de pourcentage associée à une variation d'un écart-type du prédicteur.

Seuls les déterminants de la gouvernance publique les plus significatifs sont présentés, mais il est à noter que les caractéristiques socioéconomiques ou autres caractéristiques au niveau individuel (non présentées) sont souvent statistiquement significatives. Le fait d'avoir voté pour le pouvoir en place, par exemple, est la variable indépendante qui entretient la relation la plus forte (et significative) avec la

confiance dans le gouvernement national. Cette même variable entretient également une relation statistiquement significative avec la confiance dans les autorités locales, bien que le coefficient soit dans ce cas plus faible. Les résultats résistent largement au choix du modèle ; la direction et la signification des coefficients sont similaires lorsqu'un modèle des moindres carrés ordinaires est appliqué.

Références

Dahlström, C. and V. Lapuente (2021), "Bureaucracy and Government Quality", in *The Oxford Handbook of the Quality of Government*, Oxford University Press, https://doi.org/10.1093/OXFORDHB/9780198858218.013.31. [4]

Moss, F. and B. Vijayendra (2018), *When difference doesn't mean different: Understanding cultural bias in global research studies*, Ipsos. [1]

OCDE (2022), *Emploi et gestion publics 2021 : L'avenir de la fonction publique*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/e6645a1d-fr. [3]

Saglie, J. et al. (2021), *Lokalvalget 2019: Nye kommuner – nye valg?*, Nordic Open Access Scholarly Publishing, https://doi.org/10.23865/NOASP.134. [5]

Yoshino, R. (2015), "Trust of Nations: Looking for More Universal Values for Interpersonal and International Relationships", *Behaviormetrika*, Vol. 42/2, pp. 131-166, https://doi.org/10.2333/BHMK.42.131. [2]

Notes

[1] L'enquête de l'OCDE sur la confiance révèle que la confiance dans le gouvernement national est légèrement supérieure – d'environ 2 points de pourcentage – à la confiance dans les autorités locales en Norvège. Bien que la différence soit minime, cela contraste avec l'ordre des institutions de confiance dans d'autres pays et avec les résultats d'une étude électorale norvégienne destinée à mesurer la confiance. Dans cette étude sur les élections norvégiennes de 2019, la confiance accordée au conseil municipal est de 5.7 en moyenne, ce qui est cohérent avec le résultat moyen de l'OCDE, mais elle est plus élevée que la confiance dans le parlement national (5.5) et le gouvernement national (5.4) (Saglie et al., 2021[5]). Ces différences témoignent d'une fluctuation des niveaux de confiance. Le calendrier des enquêtes est l'une des causes possibles de ces divergences. La confiance a tendance à se renforcer après les élections, ce qui pourrait avoir influencé les moyennes de confiance dans l'étude sur les élections locales. L'enquête sur la confiance de l'OCDE a été menée pendant la pandémie de COVID-19.

[2] Mesuré dans le modèle par une augmentation d'un écart-type.

[3] Mesuré dans le modèle par une augmentation d'un écart-type.

3 Conditions socioéconomiques et positions politiques : fondements microéconomiques de la confiance

La confiance des citoyens dans leurs pouvoirs publics dépend de caractéristiques démographiques et socioéconomiques telles que l'âge, le sexe, le niveau d'éducation et le revenu, ainsi que de la perception qu'ils ont de leur statut social et de leur attitude politique. L'importance relative de ces facteurs, qui s'ajoutent aux conditions économiques, culturelles et institutionnelles plus générales du pays, a été démontrée dans des études approfondies menées par l'OCDE en Corée, en Finlande et en Norvège. Ce chapitre dresse un bilan de la relation existant entre les différentes caractéristiques et conditions socioéconomiques et la confiance dans les institutions des pays étudiés.

Principaux résultats et points d'attention

- Les personnes ayant un faible niveau d'éducation et de revenu ont systématiquement moins confiance dans leurs pouvoirs publics que les autres groupes. En moyenne tous pays confondus, le fait d'être titulaire d'un diplôme universitaire est associé à un degré supérieur de confiance dans les pouvoirs publics de près de 8 points de pourcentage. De même, l'écart de niveau de confiance dans les pouvoirs publics entre les personnes aux revenus les plus élevés et celles aux revenus les plus faibles est de douze points de pourcentage.
- Les jeunes ont moins confiance dans les pouvoirs publics. En moyenne, 36.9 % des personnes âgées de 18 à 29 ans tendent à faire confiance à leurs pouvoirs publics, tandis que ce taux est de 45.9 % dans la tranche d'âge des 50 ans et plus. Un écart ressort également entre les sexes, les femmes faisant en moyenne, tous pays confondus, 2.7 points de pourcentage moins confiance aux pouvoirs publics de leur pays que les hommes. Il convient que les États agissent sur les conséquences économiques et sociales à long terme de la crise du COVID-19 sur les jeunes, y compris sur les possibilités pour eux de peser dans l'élaboration des réponses et de participer davantage au débat public.
- Au sein des pays, les niveaux de confiance dans les institutions ressortent très disparates entre les régions. Les autorités doivent prêter attention à ces fractures territoriales et s'attacher à mieux comprendre l'incidence dans ce phénomène des facteurs socioéconomiques et de l'insatisfaction perçue en matière d'accès aux services publics au plan local.
- Les vulnérabilités ressenties semblent encore plus déterminantes que les vulnérabilités socioéconomiques déclarées, mesurées par le niveau de revenu et le niveau d'études. La confiance est considérablement moindre chez les personnes inquiètes de leur situation financière personnelle : 34.6 % seulement de ceux qui se trouvent en situation de précarité financière font confiance à leurs pouvoirs publics, contre 51.2 % chez ceux qui sont moins soucieux en la matière. L'écart de niveau de confiance entre ceux qui se considèrent comme ayant un statut social relativement élevé et ceux qui se jugent socialement défavorisés avoisine 22.9 points de pourcentage.
- La partisannerie et le sentiment d'efficacité politique ont également leur importance. Les personnes qui ont voté pour les dirigeants au pouvoir sont, en moyenne, près de deux fois plus susceptibles de se dire confiantes dans leurs pouvoirs publics que les autres. Potentiellement en lien avec ceci, le sentiment d'aliénation politique diminue la confiance. En moyenne tous pays confondus, seules 24.9 % des personnes qui estiment ne pas avoir voix au chapitre sur l'action publique menée font confiance à leurs pouvoirs publics. Les États doivent réaffirmer leur attachement à une gouvernance inclusive, tenant compte des opinions diverses et des groupes défavorisés dans la conception, la mise en œuvre et la réforme des politiques, et accroître la représentation des différents points de vue.
- Ces résultats montrent que la situation de départ à prendre compte pour faire progresser la confiance dans les institutions publiques est marquée d'hétérogénéité. En appréhendant les particularités qui différencient les groupes de population et les déterminants de leur confiance, les pays peuvent mieux cibler et orienter les politiques publiques.

3.1. Les personnes ayant de faibles revenus ou peu d'instruction font moins confiance aux institutions publiques

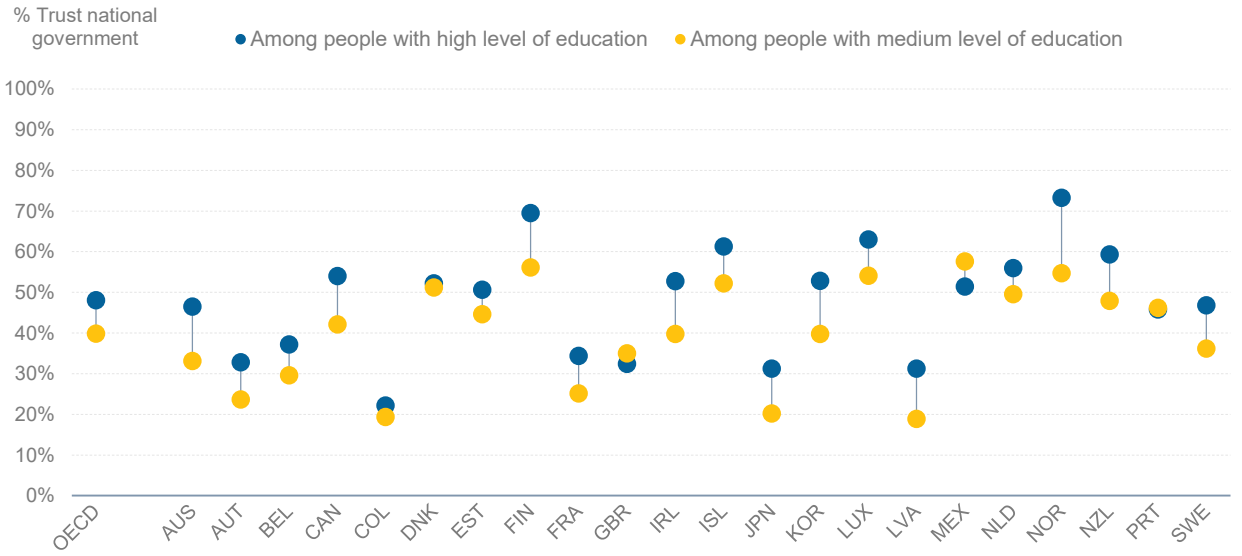
Comme l'ont révélé des résultats antérieurs (Brezzi et al., 2021[1]), l'enquête de l'OCDE sur la confiance montre que les personnes ayant poursuivi de hautes études ou disposant de revenus élevés ont

généralement davantage confiance dans leur administration nationale que celles dont le niveau d'éducation ou les revenus sont moins élevés. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le fait d'être titulaire d'un diplôme universitaire, par rapport à un simple diplôme de l'enseignement secondaire, est associé à un degré supérieur de confiance dans le gouvernement de près de 8 points de pourcentage (Pour plus d'explications sur l'échelle utilisée pour ces questions, voir l'Encadré 4.1).

Le degré de confiance est en moyenne d'environ 48.1 % chez les personnes interrogées ayant atteint le plus haut niveau d'études (universitaires/tertiaires), contre 39.9 % chez celles qui ont un niveau d'éducation moyen, c'est-à-dire celles diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir Graphique 3.1). La Norvège affiche l'écart de niveau de confiance le plus important entre ces deux groupes (18.6 points de pourcentage), suivie par l'Australie, la Finlande, l'Irlande et la Corée (plus de 13 % de points de pourcentage). En Colombie, au Danemark, en Estonie, au Portugal, au Mexique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, le différentiel en fonction du niveau d'éducation est nettement plus faible.

Graphique 3.1. Les personnes ayant suivi un enseignement supérieur ont tendance à davantage accorder leur confiance au gouvernement national

Proportion des personnes interrogées qui accordent leur confiance au gouvernement national (réponses 6-10 sur une échelle de 11 points), selon leur niveau d'éducation, 2021



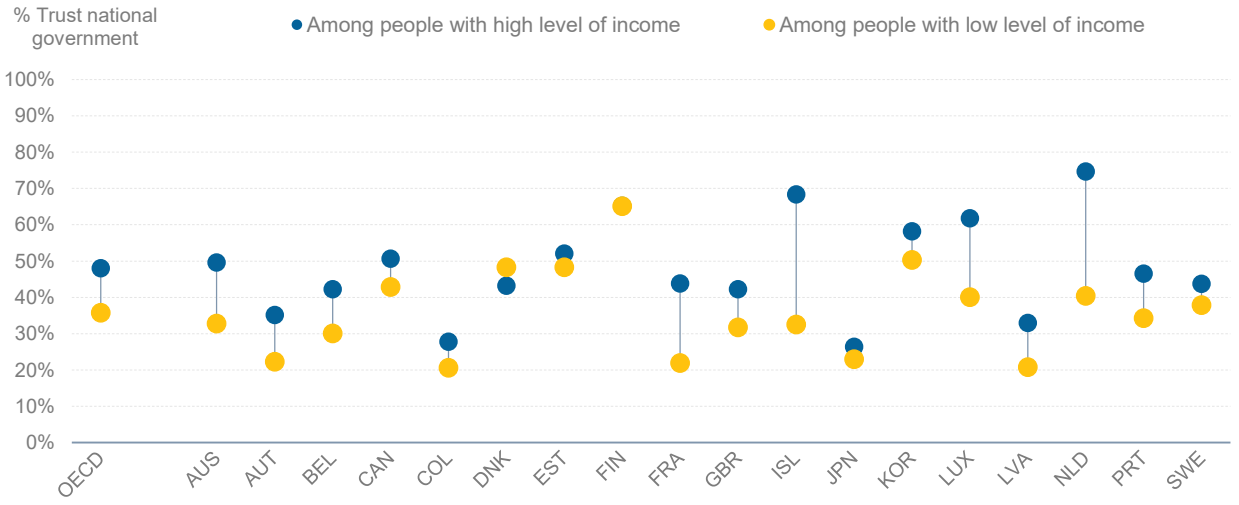
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? ». Ce graphique illustre la part des personnes interrogées qui font confiance à leur gouvernement national (valeurs allant de 6 à 10), regroupées par niveau d'éducation élevé. L'enseignement « supérieur » correspond aux niveaux 5 à 8 de la CITE 2011, c'est-à-dire aux diplômes de niveau universitaire tels que la licence, le master ou le doctorat, tandis que l'enseignement « moyen » correspond aux niveaux 3 à 4, c'est-à-dire à l'enseignement secondaire et post-secondaire non-supérieur. Les personnes à « faible niveau d'éducation », à savoir pas même titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, ne sont pas prises en compte dans ce graphique en raison de la faible part de la population relevant de ce groupe dans la plupart des pays de l'OCDE. Le degré de confiance estimé chez ces personnes à faible niveau d'éducation tend à ressortir inférieur à celui observé chez les personnes à niveau d'éducation moyen. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Les données pour le Mexique et la Nouvelle-Zélande reflètent ici la confiance exprimée dans la fonction publique, les répondants n'ayant pas été interrogés sur leur confiance dans leur administration nationale dans ces pays (à noter que cette première tend en moyenne à être plus élevée que cette dernière). Dans le cas des Pays-Bas, une erreur de traduction a pu conduire certains répondants à déclarer un niveau d'éducation moyen au lieu d'un niveau élevé. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/yvq60i

Les données de l'enquête sur la confiance indiquent que, dans la plupart des pays de l'OCDE étudiés, des revenus élevés sont également associés à une plus grande confiance dans l'administration nationale. 48 % des personnes interrogées dont les revenus se situent dans les 20 % supérieurs de la répartition nationale des revenus font confiance à celle-ci, contre 35.7 % de celles qui appartiennent au quintile inférieur de la répartition des revenus (Graphique 3.2).

Graphique 3.2. Dans la plupart des pays, les personnes à faible revenu ont tendance à moins accorder leur confiance au gouvernement national

Proportion des personnes interrogées qui accordent leur confiance au gouvernement national (réponses 6-10 sur une échelle de 11 points), par revenu net disponible des ménages, 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance à chacune des entités suivantes? : - Gouvernement national ». Ce graphique illustre la part des personnes interrogées qui font confiance à leur gouvernement national (valeurs allant de 6 à 10), réparties par groupes de revenus. Les tranches de revenus « Élevé » et « Faible » correspondent aux 20 % supérieurs et inférieurs de la répartition du revenu national. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Faute de données disponibles, l'Irlande et le Mexique ne sont pas pris en compte dans ce graphique. La Nouvelle-Zélande et la Norvège ne sont pas non plus prises en compte, car seules des données sur le revenu brut sont disponibles, ce qui complique les comparaisons. En Finlande, la différence entre les groupes de revenus élevés et faibles est très minime (0.1 point de pourcentage). Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/pt9s2n

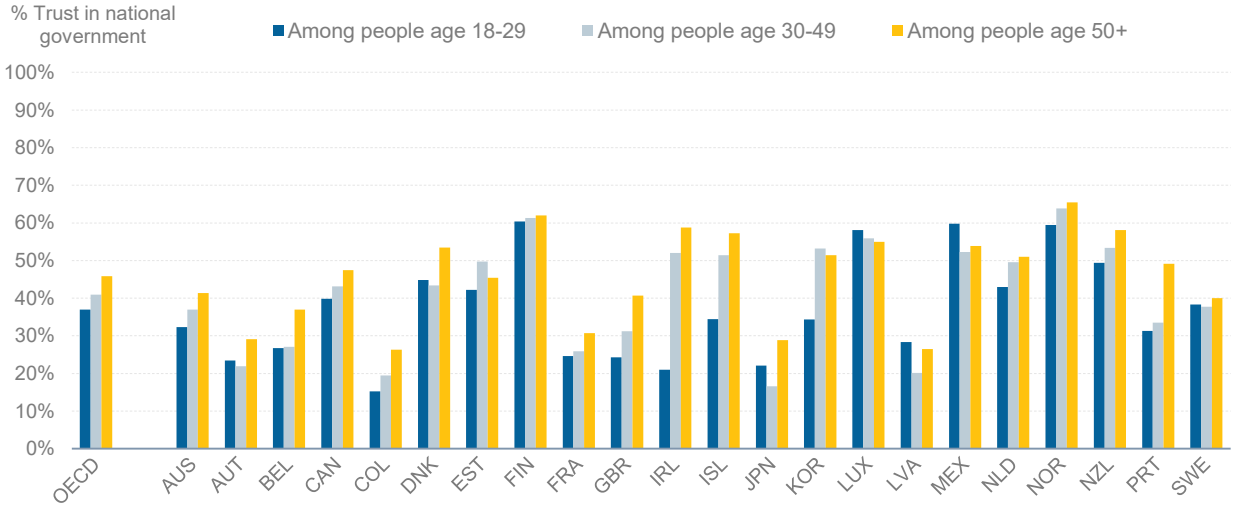
3.2. Les jeunes et les femmes ont généralement moins confiance dans le gouvernement national

Dans tous les pays de l'OCDE étudiés, à l'exception de la Lettonie, le Luxembourg et le Mexique, les jeunes font en général moins confiance aux institutions que les personnes plus âgées. En moyenne, 36.9 % des personnes âgées de 18 à 29 ans ont tendance à leur faire confiance, contre 40.9 % pour les 30 à 49 ans et 45.9 % pour les 50 ans et plus (Graphique 3.3). Il existe des différences notables entre pays. Par exemple, l'écart de niveau de confiance entre les personnes âgées et les jeunes sont minimes en Lettonie, en Estonie, en Suède, au Luxembourg et en Finlande, alors qu'il semble comparativement important en Irlande, en Islande, au Portugal et en Corée.

Les jeunes ont été particulièrement touchés par les conséquences économiques et sociales de la crise du COVID-19, suscitant des inquiétudes croissantes concernant les potentielles répercussions à long terme sur leur situation matérielle et sur leur bien-être, mais aussi sur leurs possibilités de peser dans l'élaboration des réponses et de participer davantage au débat public (OCDE, 2022[2]). Les pays peuvent prendre des mesures spécifiques pour encourager la jeunesse à participer, éliminer les obstacles à une représentation significative et renforcer le dialogue démocratique avec eux autour des politiques visant à lutter contre le changement climatique, le creusement des inégalités et les menaces pesant sur les institutions démocratiques (OCDE, 2022[2]).

Graphique 3.3. Les personnes les plus jeunes ont tendance à moins accorder leur confiance au gouvernement national

Part des personnes interrogées qui accordent leur confiance au gouvernement national (réponses 6-10 sur une échelle de 11 points), par groupes d'âge, 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses, par tranche d'âge, à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance à chacune de ces entités ? » : - Gouvernement national ». Ce graphique illustre la part des personnes interrogées qui « Font confiance », sur la base de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 sur l'échelle, réparties par groupe d'âge. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. L'échelle de la Finlande va de 1 à 10 et les catégories « Confiance élevée »/« Neutre »/« Confiance basse » correspondent respectivement aux valeurs 1 à 4/5 et 6/7 à 10. Les données pour le Mexique et la Nouvelle-Zélande reflètent la confiance exprimée dans la fonction publique, les répondants n'ayant pas été interrogés sur leur confiance dans leur gouvernement national dans ces pays (à noter que cette première tend en moyenne à être plus élevée que cette dernière). Pour l'Irlande, le groupe d'âge le plus jeune correspond à la tranche 18-34 ans en raison de mesures de divulgation statistique. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : http://oe.cd/trust

StatLink https://stat.link/ciylf9

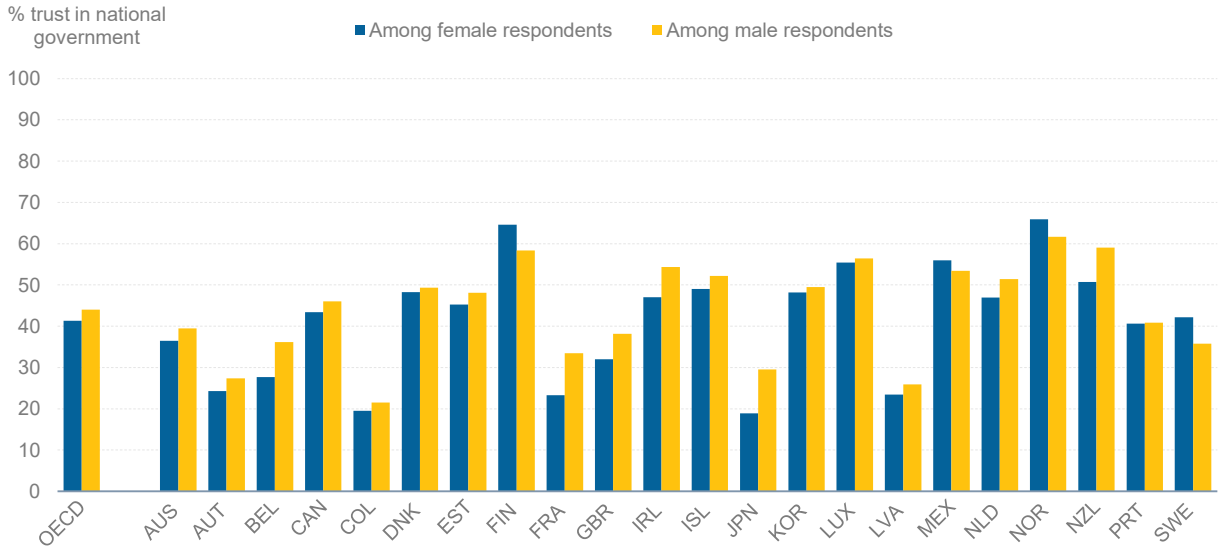
La confiance dans les institutions diffère également selon le sexe et, dans presque tous les pays de l'OCDE étudiés, elle est moindre chez les femmes par rapport aux hommes. En moyenne sur les pays étudiés, cet écart est de 2.7 points de pourcentage (voir Graphique 3.4).

Plusieurs mécanismes de causalité pourraient être à l'origine de ces résultats. Par exemple, le fait que les femmes font moins confiance au gouvernement national peut être lié à leurs possibilités économiques ou d'éducation plus limitées ou à d'autres formes d'inégalités structurelles entre les sexes au sein de la société. En outre, les femmes demeurent sous-représentées dans la politique et les institutions publiques,

notamment en ce qui concerne les sièges au sein des organes législatifs nationaux et les postes ministériels (OCDE, 2021[3]). Fait intéressant, c'est uniquement dans certains pays nordiques, à savoir la Suède, la Finlande et la Norvège, qu'elles ont davantage confiance dans les institutions que les hommes.[1] Même si ces pays n'ont pas encore atteint la parité, ils sont souvent considérés comme d'ardents défenseurs de l'égalité des sexes au sein de la zone OCDE en ce qui concerne l'autonomisation économique, les droits juridiques et la représentation politique des femmes (OCDE, 2018[4]; OECD Gender Data Portal, 2021[5]). La plus grande confiance que les femmes accordent au gouvernement national dans ces pays nordiques est probablement liée au fait qu'elles y bénéficient d'une meilleure égalité des chances, du moins par rapport aux femmes d'autres pays.

Graphique 3.4. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les femmes ont moins confiance que les hommes dans leur gouvernement national

Différence de confiance dans le gouvernement national selon le sexe, exprimée comme la part des hommes faisant confiance au gouvernement national moins la part des femmes lui faisant confiance, en points de pourcentage, 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses selon le sexe à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance à chacune de ces entités ? : - Gouvernement national ». Ce graphique illustre la part des personnes interrogées qui « Font confiance », sur la base de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 sur une échelle de 11 points, réparties par groupe selon le sexe. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Les données pour le Mexique et la Nouvelle-Zélande reflètent la confiance exprimée dans la fonction publique, les répondants n'ayant pas été interrogés sur leur confiance dans leur gouvernement national dans ces pays (à noter que cette première tend en moyenne à être plus élevée que cette dernière). Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/w0t9xd

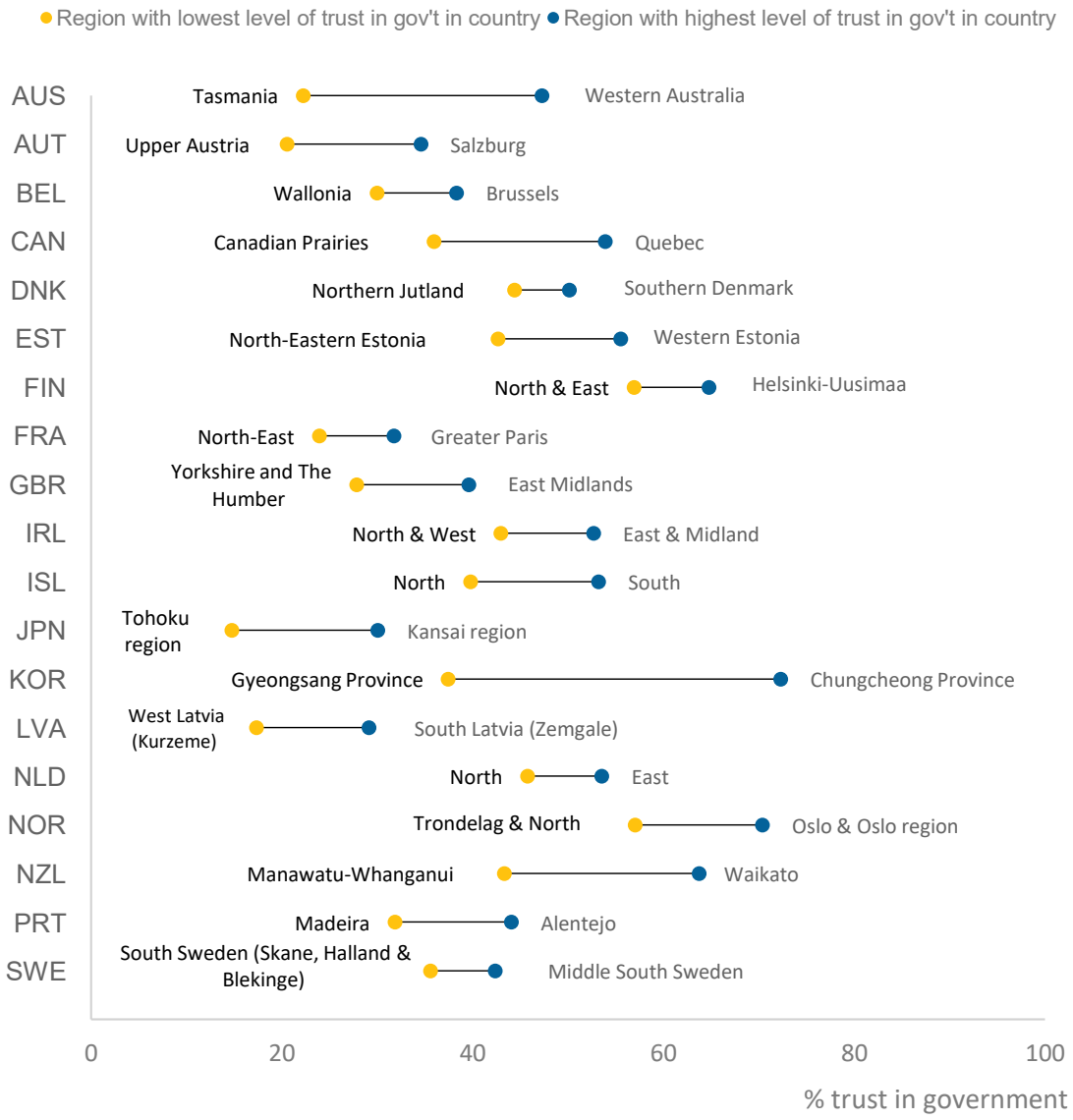
3.3. Disparités régionales dans les niveaux de confiance

L'analyse de la confiance dans les institutions révèle de nettes tendances géographiques et des divergences entre différentes zones d'un même pays. Par exemple, les écarts de niveau de confiance dans les institutions entre les régions peuvent être très importants dans certains pays, comme en Corée (34.9 points de pourcentage) et en Australie (25 points de pourcentage) pour la confiance dans l'administration nationale ou encore en Nouvelle-Zélande (20.4 points de pourcentage) pour la confiance dans la fonction publique (Graphique 3.5). Les disparités régionales sont généralement plus faibles dans les pays scandinaves, aux Pays-Bas et en France, bien que les comparaisons transnationales puissent être limitées par les différences de taille de population et de géographie administrative des régions étudiées ; une analyse plus approfondie par typologie de régions, qu'elles soient urbaines, à prédominance rurale ou intermédiaires, pourrait fournir des informations plus précises.

Les décideurs doivent être attentifs à ces écarts, étant donné que les disparités territoriales en matière de confiance peuvent être le signe d'une insatisfaction de certaines populations quant à l'accès aux services publics au plan régional ainsi qu'aux perspectives socioéconomiques et au bien-être perçus au plan local. Ces éléments peuvent en effet alimenter le sentiment d'être « laissés pour compte » et par là, le désintérêt ou le mécontentement à l'égard du système politique, avec de potentielles conséquences néfastes pour la démocratie (Dijkstra, Poelman and Rodríguez-Pose, 2019[6]). L'attention portée aux zones en déclin devrait être intensifiée, par l'élaboration de stratégies de développement économique régional bien ciblées géographiquement et l'amélioration de la prestation des services publics dans les zones rurales et les zones urbaines défavorisées, ce qui contribuera à réduire ces inégalités territoriales (OCDE, 2019[7]).

Graphique 3.5. La confiance dans le gouvernement national connaît de grandes disparités régionales au sein des pays de l'OCDE

Proportion des personnes interrogées qui accordent leur confiance au gouvernement national (réponses 6-10 sur une échelle de 11 points), dans les régions où cette confiance est la plus élevée et la plus faible par pays, 2021



Note : le graphique présente la proportion de réponses synonymes de « confiance », résultant de l'agrégation des valeurs 6 à 10 sur l'échelle, à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance à chacune de ces entités ? : - Gouvernement national ». « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. L'échelle de la Finlande va de 1 à 10 et les catégories « Confiance élevée »/« Neutre »/« Confiance basse » correspondent respectivement aux valeurs 1 à 4/5 et 6/7 à 10. Les données pour la Nouvelle-Zélande reflètent la confiance exprimée dans la fonction publique, les répondants n'ayant pas été interrogés sur leur confiance dans leur gouvernement national dans ces pays (à noter que cette première tend en moyenne à être plus élevée que cette dernière). Faute de données disponibles, la Colombie, le Luxembourg et le Mexique ne sont pas pris en compte ici. Les régions d'un pays sont des zones géographiques infranationales et ne correspondent pas toujours aux régions administratives selon la classification OCDE-CE (pour plus de précisions, voir la note sur la méthodologie de l'enquête sur la confiance (http://oe.cd/trust) et la grille territoriale de l'OCDE (https://www.oecd.org/regional/regional-statistics/territorial-grid.pdf).
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/ykpfq8

3.4. Le sentiment d'insécurité coïncide avec une moindre confiance dans les institutions publiques

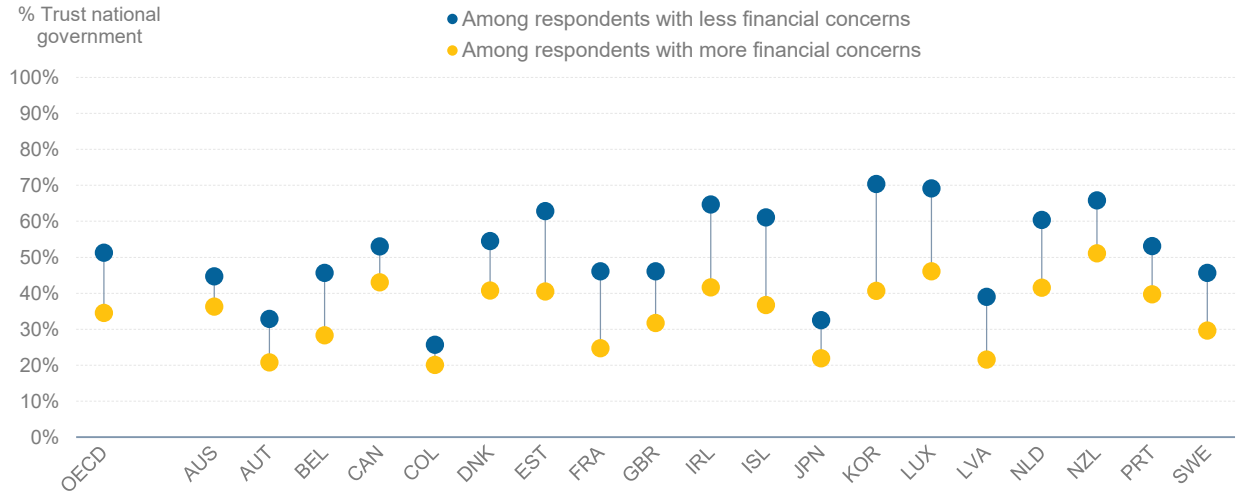
De faibles degrés de confiance dans les institutions et le gouvernement national sont également liés à un sentiment exprimé par les répondants de vulnérabilité et d'exclusion sur les plans économique, social et politique. Les résultats de l'enquête sur la confiance révèlent invariablement que les problèmes financiers personnels (Graphique 3.6), la sensation d'être défavorisé socialement (Graphique 3.7) et d'être tenu à l'écart de la prise de décisions publiques (Graphique 3.8) ont une influence négative sur la confiance dans les institutions publiques.

L'insécurité ou la vulnérabilité économiques peuvent être mesurées à l'aide de plusieurs variables, telles que le chômage ou le sous-emploi, des revenus faibles ou irréguliers, l'insécurité de l'emploi ou un haut niveau d'endettement, entre autres. Il s'agit par ailleurs d'une mesure subjective, qui reflète la perception qu'ont les individus de leur situation économique. L'enquête sur la confiance montre que non moins de 63.5 % des personnes interrogées se disent « assez » ou « très » préoccupées par les finances de leur ménage aux horizons 2022 et 2023.

C'est important. La vulnérabilité économique influence vraisemblablement l'attitude à l'égard des institutions publiques. De fait, l'enquête révèle que les personnes qui éprouvent des difficultés financières ont beaucoup moins confiance dans l'administration nationale que celles qui éprouvent moins ou pas du tout de telles difficultés : seulement 34.6 % de celles qui se trouvent en situation de précarité financière font confiance à l'administration nationale, contre 51.2 % pour celles qui sont moins sujettes à des problèmes financiers (Graphique 3.6). L'écart entre ces groupes est le plus marqué en Corée (où il atteint 30 points de pourcentage), suivie par l'Islande, l'Irlande, le Luxembourg et l'Estonie.

Graphique 3.6. Les personnes préoccupées par leurs ressources financières sont moins susceptibles de faire confiance au gouvernement national

Part des personnes interrogées qui accordent leur confiance au gouvernement national (réponses 6-10 sur une échelle de 11 points), selon leur niveau de préoccupation financière, 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance à chacune de ces entités ? : - Gouvernement national ». Ce graphique illustre la part des personnes interrogées qui disent faire confiance au gouvernement national (catégories de réponse de 6 à 10) selon leur niveau de préoccupation financière. Le marqueur des niveaux élevés de préoccupation financière représente l'agrégation des réponses « Assez préoccupé » et « Très préoccupé » à la question « En général, lorsque vous vous projetez dans l'année ou les deux années à venir, quel est votre degré de préoccupation concernant vos finances et le bien-être social et économique global de votre ménage ? ». Le marqueur des niveaux faibles de préoccupation financière représente l'agrégation des réponses « Pas du tout préoccupé » et « Assez peu préoccupé ». Les données pour la Nouvelle-Zélande reflètent la confiance exprimée dans la fonction publique, les répondants n'ayant pas été interrogés sur leur confiance dans leur gouvernement national dans ces pays (à noter que cette première tend en moyenne à être plus élevée que cette dernière). « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Faute de données disponibles, la Finlande, le Mexique et la Norvège ne sont pas pris en compte dans ce graphique. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/f9wtvi

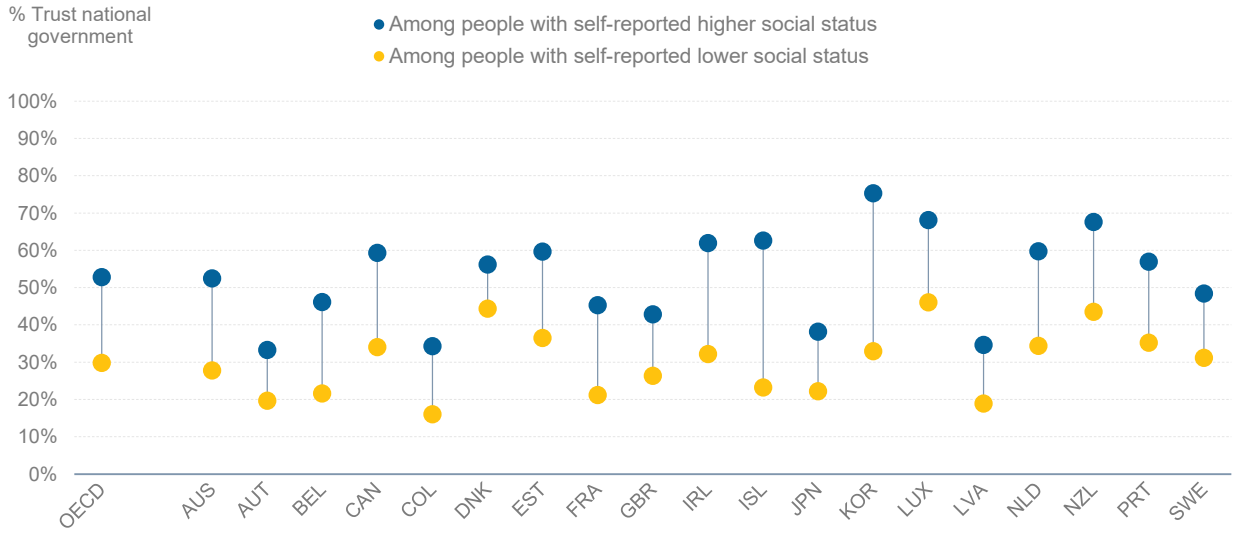
Outre les risques économiques ou matériels, la vision qu'une personne a de son propre statut social semble être fortement liée à son degré de confiance dans le gouvernement national. Dans tous les pays étudiés, les personnes qui s'estiment défavorisées du fait de leur statut social (ce statut étant mesuré comme la position que la personne estime occuper dans la société, par rapport aux autres) ont moins confiance dans l'administration nationale (Graphique 3.7). En moyenne sur les pays de l'OCDE étudiés, l'écart de niveau de confiance entre les personnes qui considèrent avoir un statut social relativement élevé et celles qui se jugent défavorisées socialement avoisine 22.9 points de pourcentage, une valeur bien plus importante que l'écart de niveau de confiance selon les revenus ou le niveau d'éducation effectifs déclarés. Les différences entre les groupes sont particulièrement prononcées en Corée, en Islande et en Irlande et moins marquées en Autriche, au Danemark, au Japon et en Lettonie. Ce sont là de premiers éléments attestant de l'importance que revêt l'inclusion sociale en tant que facteur déterminant de la confiance de la population dans les institutions.

Il est toutefois important de souligner que, dans le cadre de l'enquête, les personnes interrogées ont fait état de la perception qu'elles avaient de leur statut social, dont aucune définition explicite n'a été fournie et qui pouvait inclure plusieurs facteurs individuels matériels et non matériels. Comme pour les autres caractéristiques présentées dans ce chapitre, il se peut que d'autres facteurs influencent la perception de

ce statut et la confiance, tels que l'accès aux services publics, les préférences personnelles en matière d'intervention de l'État ou les possibilités d'emploi et d'éducation.

Graphique 3.7. Les personnes se déclarant d'une catégorie sociale basse accordent moins leur confiance au gouvernement national

Proportion des personnes interrogées qui accordent leur confiance au gouvernement national (réponses 6-10 sur une échelle de 11 points), selon la perception qu'elles ont de leur catégorie sociale, 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance à chacune de ces entités ? : Gouvernement national », et « Si vous concevez le statut dans la société comme une échelle, certains groupes pourraient être décrits comme étant plus proches du sommet et d'autres plus proches du bas. Où vous situeriez-vous sur cette échelle ? (échelle allant de 1 à 10) ». Ce graphique illustre la part des personnes interrogées qui disent faire confiance au gouvernement national selon la perception qu'elles ont de leur catégorie sociale. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Les données pour la Nouvelle-Zélande reflètent la confiance exprimée dans la fonction publique, les répondants n'ayant pas été interrogés sur leur confiance dans leur gouvernement national dans ces pays (à noter que cette première tend en moyenne à être plus élevée que cette dernière). Faute de données disponibles, la Finlande, le Mexique et la Norvège ne sont pris en compte dans ce graphique. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : http://oe.cd/trust

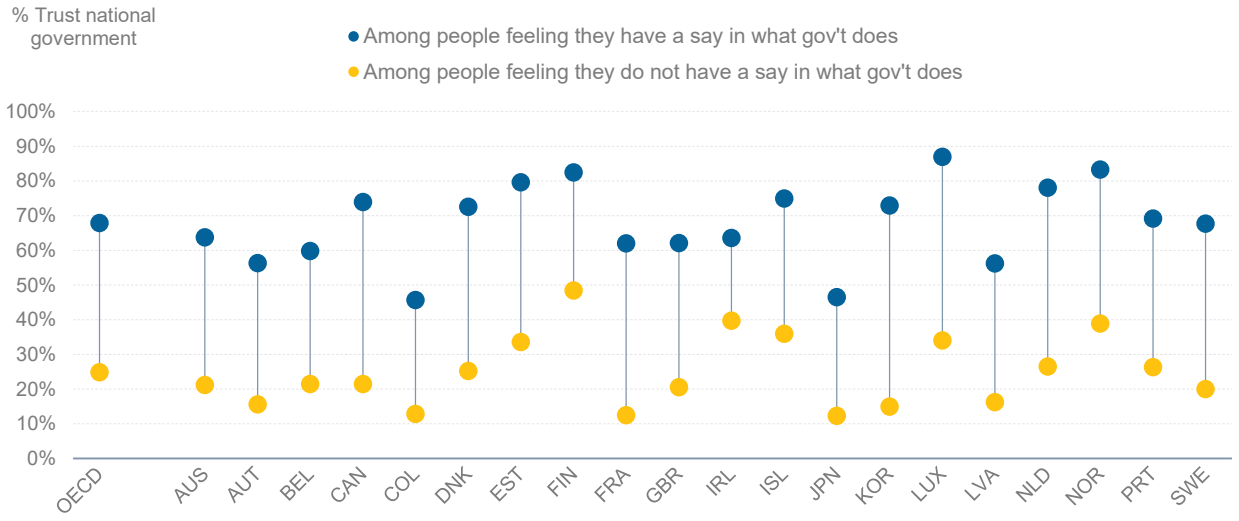
StatLink https://stat.link/2ntg91

Enfin, les personnes qui se sentent exclues de la prise de décisions publiques ont moins confiance dans les institutions. Le sentiment de ne pas avoir voix au chapitre en politique est non seulement associé à une faible participation (voire une non-participation) à la vie politique,[2] mais aussi à un manque de confiance dans les institutions publiques (Prats and Meunier, 2021[8]).

En moyenne, parmi les personnes interrogées qui considèrent que leur voix compte dans la décision publique, 67.9 % font confiance à leur administration nationale, alors que cette confiance n'est que de 24.9 % chez celles qui estiment ne pas avoir voix au chapitre en la matière. En outre, la confiance dans le gouvernement national est corrélée positivement à la conviction d'être capable de participer à la vie politique. En moyenne, dans les pays de l'OCDE étudiés, 53.4 % des personnes interrogées qui croient en leur capacité à participer à la vie politique font confiance à leur gouvernement national. Ce chiffre tombe à 31.5 % pour les personnes qui doutent d'avoir cette capacité. En ce sens, la confiance dans le gouvernement national est liée au sentiment d'inclusion politique, par le système mais aussi par initiative individuelle.

Graphique 3.8. Les personnes qui estiment avoir voix au chapitre sur l'action publique menée ont davantage confiance dans le gouvernement national

Proportion des personnes interrogées qui accordent leur confiance au gouvernement national (réponses 6-10 sur une échelle de 11 points), selon qu'elles estiment qu'elles ont ou non voix au chapitre sur l'action publique menée, 2021



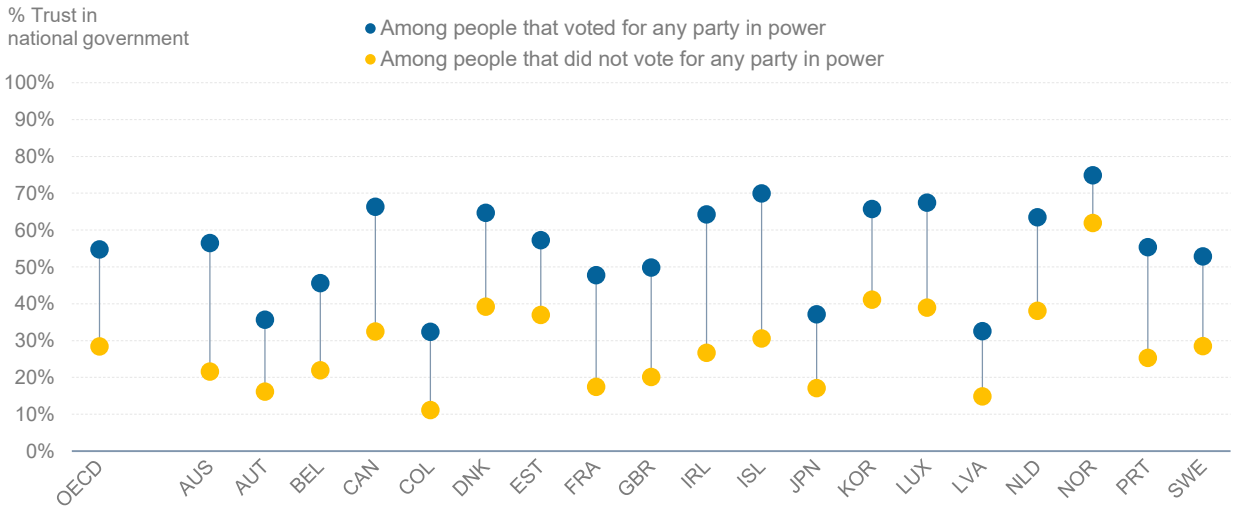
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses aux questions « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance à chacune de ces entités ? » et « Dans quelle mesure diriez-vous que le système politique [du pays concerné] permet aux personnes comme vous d'avoir voix au chapitre sur l'action publique menée ? ». Le graphique montre la proportion de personnes interrogées qui déclarent faire confiance à leur gouvernement national (réponses de catégories 6 à 10) selon qu'elles estiment qu'elles ont ou non voix au chapitre sur l'action publique menée. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Le Mexique et la Nouvelle-Zélande ne sont pas pris en compte ici, les répondants n'ayant pas été interrogés sur leur confiance dans leur gouvernement national dans ces pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/wd6tuc

Outre le sentiment de pouvoir faire entendre sa voix sur les questions politiques, les préférences politiques d'une personne influencent aussi fortement sa confiance dans les institutions publiques. Cette confiance est généralement plus élevée chez les personnes qui avaient voté pour le ou les partis actuellement au pouvoir. Les personnes qui, au contraire, n'avaient pas voté pour ceux-ci ont tendance à faire moins confiance aux institutions publiques, quelles qu'elles soient, même celles qui sont apolitiques comme la fonction publique ou la police. Cette tendance peut être le signe que ces personnes, si elles se positionnent politiquement dans l'opposition, se sentent exclues ou en marge du système démocratique. Elle peut également dénoter un phénomène de polarisation politique croissante et, par conséquent, exiger de renforcer le caractère inclusif des institutions publiques. En moyenne, le degré de confiance dans l'administration nationale s'établit à 54.7 % chez les personnes qui avaient voté pour les dirigeants au pouvoir, contre 28.4 % seulement chez les autres (Graphique 3.9). Des résultats similaires ressortent pour les autres institutions publiques, même celles qui sont ostensiblement apolitiques, avec un écart néanmoins moins marqué. Par exemple, la confiance dans la fonction publique s'établit à 55.6 % chez ceux qui avaient voté pour les dirigeants au pouvoir, contre 46 % chez ceux qui avaient voté autrement.

Graphique 3.9. Les personnes n'ayant pas voté pour le ou les partis au pouvoir accordent moins leur confiance au gouvernement national

Proportion des personnes interrogées qui accordent leur confiance au gouvernement national (réponses 6-10 sur une échelle de 11 points), selon qu'elles ont voté ou non pour le ou les partis au pouvoir lors des dernières élections nationales, 2021



Note : le graphique montre la part des personnes qui déclarent faire confiance à leur fonction publique, selon que le parti pour lequel elles avaient voté aux dernières élections nationales (ou pour lequel elles auraient voté dès lors qu'elles n'avaient pas voté) est ou non actuellement représenté au gouvernement. Confiance dans le gouvernement en fonction de l'agrégation des réponses de catégories 6 à 10 à la question : « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance à chacune de ces entités ? : - Gouvernement national ». Vote en faveur des gouvernants actuels en fonction de la question « Le parti pour lequel vous avez voté (ou auriez voté si vous vous êtes abstenu(e)) au cours des dernières élections nationales (fédérales) fait-il parti du gouvernement actuel ? ». « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Faute de données disponibles, la Finlande, le Mexique et la Nouvelle-Zélande ne sont pas pris en compte dans ce graphique. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/rw02pg

3.5. La culture et la socialisation ont leur importance

Ce chapitre a montré le rôle joué par certains facteurs propres à la personne dans la médiation de la confiance dans les institutions publiques. Cela dit, chaque individu ne se forge pas une opinion des pouvoirs publics de manière isolée. Son environnement culturel, familial, politique et social influence de manière considérable ses préférences et sa position vis-à-vis du gouvernement national, et ce tout au long de la vie. Cette socialisation est un long processus, qui commence dès la petite enfance et qui conditionne de nombreux aspects de la vie sociale, des relations interpersonnelles à la participation à la vie politique (Neundorf and Smets, 2017[9]) (Sapiro, 2004[10]).

La relation entre la confiance interpersonnelle et la confiance dans les institutions publiques illustre de façon très simple le rôle de la culture et de la socialisation (Graphique 3.10). La comparaison entre pays montre qu'il existe une corrélation positive entre les niveaux déclarés de confiance envers autrui, de manière générale, et les niveaux déclarés de confiance dans le gouvernement national.[3] Si cette mesure ne permet pas de saisir pleinement les effets de la « culture » ou de la « société », elle éclaire sur l'influence qu'exercent d'autres conditions sous-jacentes, qui relèvent du groupe, sur la confiance dans les

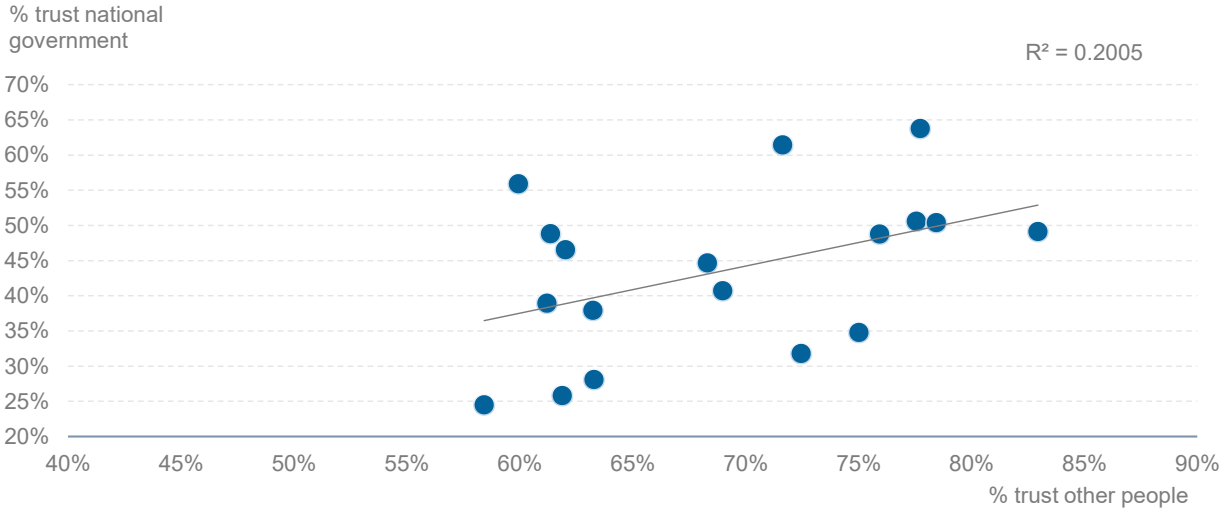
institutions. Ces facteurs moins tangibles peuvent être la culture, les normes, le niveau d'inégalité, le niveau de pauvreté, le degré de développement économique et/ou d'hétérogénéité raciale ou ethnique, parmi de nombreux autres déterminants possibles. Ces facteurs sont, pour beaucoup, inobservables, et ceux qui peuvent être mesurés quantitativement interagissent probablement les uns avec les autres.

Le degré de confiance envers autrui peut également aider à situer les réponses de chaque pays quant à ce qui concerne les niveaux de confiance en général et dans le gouvernement national en particulier ; les réponses aux enquêtes sur la confiance peuvent refléter diverses disparités culturelles ou sociales entre les pays. Il y a lieu de prendre en compte cet aspect dans les comparaisons sur les niveaux de confiance dans le gouvernement national.

Une confiance interpersonnelle élevée permet aux citoyens d'agir ensemble, d'exiger des politiques qui sont profitables à tous et de demander au gouvernement national de leur rendre des comptes. Compte tenu des interactions entre la confiance interpersonnelle et la confiance dans les institutions, les pays devraient envisager d'assurer une meilleure représentation de l'intérêt collectif, notamment celle des groupes défavorisés, par la promotion de l'espace civique et le renforcement des organismes agissant au nom de l'intérêt collectif, par exemple.

Graphique 3.10. La confiance dans le gouvernement national est corrélée à la confiance dans autrui

Proportion des personnes qui accordent leur confiance au gouvernement national (réponses 6-10 sur une échelle de 11 points), (axe des ordonnées) par rapport à la proportion des personnes qui accordent leur confiance aux autres (axe des abscisses), (le deux, réponses 6-10 sur une échelle de 11 points), 2021



Note : le graphique présente la relation entre, d'une part, la proportion de réponses synonymes de « confiance » à autrui fournies à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance aux personnes en général ? » et, d'autre part, cette même proportion pour la question sur la « confiance » dans le gouvernement national, à savoir « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? ». Les réponses synonymes de « confiance » résultent de l'agrégation des valeurs 6 à 10 sur l'échelle. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Le Mexique et la Nouvelle-Zélande ne sont pas pris en compte ici, les répondants n'ayant pas été interrogés sur leur confiance dans leur gouvernement national dans ces pays. Le Japon n'est pas pris en compte dans ce graphique pour cause de valeur aberrante en matière de confiance aux autres. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/lysqo7

Références

Brezzi, M. et al. (2021), "An updated OECD framework on drivers of trust in public institutions to meet current and future challenges", *OECD Working Papers on Public Governance*, No. 48, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/b6c5478c-en. [1]

Dijkstra, L., H. Poelman and A. Rodríguez-Pose (2019), "The geography of EU discontent", *Regional Studies*, Vol. 54/6, pp. 737-753, https://doi.org/10.1080/00343404.2019.1654603. [6]

Neundorf, A. and K. Smets (2017), "Political Socialization and the Making of Citizens", Vol. 1, https://doi.org/10.1093/OXFORDHB/9780199935307.013.98. [9]

OCDE (2022), "Delivering for youth: How governments can put young people at the centre of the recovery", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/92c9d060-en. [2]

OCDE (2021), *Panorama des administrations publiques 2021*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9556b25a-fr. [3]

OCDE (2019), *Making Decentralisation Work : A Handbook for Policy-Makers*, OECD Multi-level Governance Studies, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/g2g9faa7-en. [7]

OCDE (2018), *Is the Last Mile the Longest? Economic Gains from Gender Equality in Nordic Countries*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264300040-en. [4]

OCDE (2017), *Trust and Public Policy : How Better Governance Can Help Rebuild Public Trust*, OECD Public Governance Reviews, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264268920-en. [11]

OECD Gender Data Portal (2021), *OECD Gender Data Portal*, https://www.oecd.org/gender/data/ (accessed on 15 June 2021). [5]

Prats, M. and A. Meunier (2021), "Political efficacy and participation : An empirical analysis in European countries", *OECD Working Papers on Public Governance*, No. 46, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/4548cad8-en. [8]

Sapiro, V. (2004), "Not your parents' political socialization: Introduction for a new generation", *Annual Review of Political Science*, Vol. 7, pp. 1-23, https://doi.org/10.1146/ANNUREV.POLISCI.7.012003.104840. [10]

Notes

[1] Ce chiffre montre que les femmes au Mexique ont davantage confiance dans leur administration que les hommes, mais il convient de noter que les estimations pour le Mexique traduisent uniquement la confiance dans la fonction publique, étant donné que les données sur la confiance dans le gouvernement national ne sont pas disponibles dans l'enquête sur la confiance au Mexique. Si l'égalité des sexes se heurte au Mexique à des obstacles bien connus et persistants (voir par exemple (OCDE, 2017[11])), ce résultat concernant la fonction publique pourrait être lié à l'impact relativement important de l'État dans la vie de nombreuses femmes mexicaines, au travers par exemple de la création d'établissements d'enseignement et de soins de santé liés aux systèmes antérieurs de transfert conditionnel en espèces.

[2] La participation à la vie politique est à comprendre dans une acception large, au sens des activités entreprises par les individus pour influer sur les décisions politiques, soit directement, soit en influençant la sélection des responsables de l'élaboration des politiques (Prats and Meunier, 2021[8]).

[3] Le coefficient de corrélation au niveau du pays est de 0.45. Les régressions multivariées au niveau des réponses individuelles confirment une relation hautement significative entre la confiance dans le gouvernement national et la confiance aux autres.

4 Fiabilité et réactivité : compétence de l'administration publique et confiance

Quelle opinion les citoyens ont-ils de la fiabilité et de la réactivité des services publics et de l'action publique de leur pays ? Ces concepts de fiabilité et de réactivité - éléments clés de la compétence gouvernementale - sont des déterminants majeurs de la confiance des citoyens dans les institutions publiques. Ce chapitre présente les résultats de l'enquête sur la confiance sur la perception de l'état de préparation des gouvernements à une future pandémie, sur la satisfaction à l'égard des systèmes de santé, des systèmes éducatifs, de l'utilisation des données personnelles par les gouvernements et sur la stabilité de la conjoncture économique. Il présente également les perceptions de la réactivité des gouvernements et des fonctionnaires en réponse aux remontées d'information de la population dans la conception, la réforme et la mise en œuvre des politiques publiques.

Principaux résultats et points d'attention

La prestation de services publics est une fonction essentielle et concrète de l'administration publique. La cohérence et la qualité des services varient d'un pays de l'OCDE à l'autre, reflétant des niveaux différents d'investissements publics, d'engagements des pouvoirs publics et de capacités institutionnelles dans les divers domaines d'action.

L'enquête sur la confiance révèle que si les citoyens considèrent que les pouvoirs publics sont relativement fiables dans la prestation des services publics, il existe une marge d'amélioration considérable dans la *manière* dont ils fournissent ces services, intègrent les observations des usagers et répondent aux besoins de la population.

- Les citoyens des pays de l'OCDE affichent des niveaux de confiance raisonnables dans la fiabilité de leurs administrations. En moyenne, près de la moitié (49.4 %) des personnes interrogées considèrent que leur pays est prêt à répondre à une future pandémie. La confiance de la population envers la préparation à une éventuelle pandémie est en corrélation étroite avec la confiance qu'elle accorde au gouvernement national.
- Une majorité de citoyens dans la plupart des pays sont satisfaits de leurs systèmes de santé (61.7 %) et d'éducation (57.6 %), et environ la moitié (51.1 %) considèrent que l'administration utilise leurs données personnelles de manière sûre. En revanche, seuls quatre sur dix environ ont confiance dans la capacité de leurs gouvernants à garantir une conjoncture stable.
- Les citoyens sont beaucoup plus sceptiques quant à la faculté de leurs administrations à adopter des politiques et des services innovants en réponse aux remontées d'information de la population. Environ quatre personnes (voire moins) interrogées sur dix, en moyenne tous pays confondus, déclarent que leurs administrations amélioreraient un service peu performant, mettraient en œuvre une idée innovante pour améliorer un service public ou modifieraient une politique nationale pour répondre aux souhaits de la population.
- Les États doivent continuer à investir pour améliorer leur préparation aux crises futures et réduire au minimum l'incertitude pour les citoyens et les entreprises. La confiance de la population dans ces domaines est fortement corrélée à la confiance dans le gouvernement national.
- Les États opèrent dans un environnement de plus en plus complexe et dynamique, marqué par des attentes croissantes de la part des citoyens en ce qui concerne l'efficacité et la fluidité des échanges avec l'administration publique. La satisfaction à l'égard des services administratifs et sociaux, ainsi que les perceptions d'équité et d'égalité de traitement sont fortement associées à la confiance dans la fonction publique.
- Les autorités doivent réaffirmer leur engagement à tenir compte de l'opinion des citoyens et de la diversité des points de vue lorsqu'ils conçoivent ou réforment leurs programmes publics, mieux encourager l'expérimentation d'idées novatrices dans le secteur public, améliorer l'accessibilité et l'explication des processus numériques ainsi que l'utilisation des données personnelles dans la gouvernance, et évaluer la performance des services publics en s'appuyant sur des résultats tangibles et des mesures de satisfaction des usagers.

4.1. Environ la moitié des personnes interrogées jugent suffisant l'état de préparation du système de santé

L'enquête de l'OCDE sur la confiance a été effectuée dans la plupart des pays en novembre 2021, près de deux ans après le début de la pandémie mondiale de COVID-19. Les mesures prises par les autorités en réponse à cette crise sanitaire ont influé sur la confiance de l'opinion dans les pouvoirs publics ; passé l'effet initial de « ralliement au drapeau » constaté dans les premiers mois de la pandémie de COVID-19, la confiance s'est érodée dans la plupart des pays et ne s'est toujours pas rétablie (Brezzi et al., 2021[1]). Le niveau de confiance dans les pouvoirs publics enregistré en novembre 2021 s'explique probablement par l'intensité de la pandémie à ce moment-là.

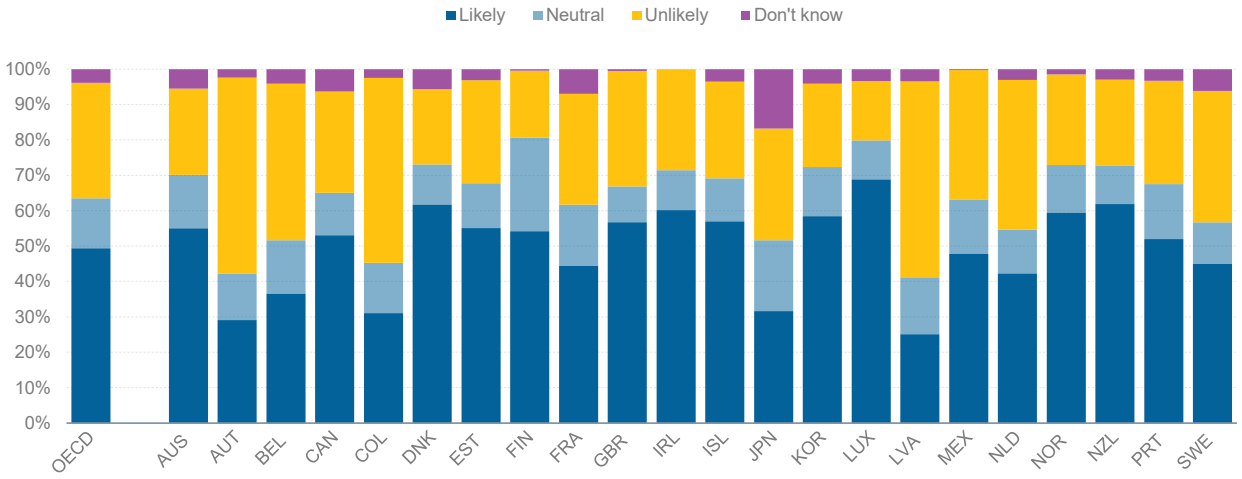
Une question de circonstance a donc été posée aux participants à l'enquête : « Face à une nouvelle maladie grave et contagieuse, selon vous, dans quelle mesure les institutions gouvernementales seraient-elles susceptibles ou non de protéger la vie du public comme il se doit ? »

En moyenne sur les pays étudiés, 49.4 % des personnes interrogées expriment leur confiance envers leur gouvernement national à cet égard, considérant que celui-ci *serait* préparé à protéger la vie de la population en cas de nouvelle pandémie (Graphique 4.1). Les personnes interrogées qui estiment cela « probable », c'est-à-dire qui font confiance au gouvernement, représentent la majorité dans treize des pays participant à l'enquête. Si l'on fait la somme des personnes interrogées qui ont une opinion positive sur l'état de préparation de l'administration et de celles qui ont une opinion « neutre » à ce sujet, on obtient la majorité dans presque tous les pays. Près d'un tiers (32.6 %) des personnes interrogées, en moyenne, considèrent comme peu probable que leur gouvernement national soit prêt à faire face à la prochaine pandémie.

Compte tenu des coûts humains et économiques persistants de la pandémie et de la quantité d'informations qu'une personne type a acquises sur le système de santé au cours des deux dernières années, cette attente plutôt positive mérite d'être soulignée. Il convient également de noter qu'en dépit des nombreuses difficultés auxquelles les pays ont dû faire face pour répondre efficacement aux exigences économiques et sanitaires imposées par la pandémie, ce résultat indique que, d'après l'opinion, les pouvoirs publics auraient appris des renseignements collectés au cours de cette expérience. Dans certains pays, les résultats comparativement plus faibles peuvent également refléter un certain degré de lassitude face à la pandémie (chapitre 1), l'enquête ayant été menée au moment de l'introduction de nouvelles mesures de confinement ici où là, notamment en Europe occidentale.

Graphique 4.1. La moitié environ des sondés estiment que les institutions gouvernementales seraient préparées à faire face à une nouvelle pandémie

Proportion des personnes interrogées en fonction du degré de confiance qu'elles accordent à la capacité de leurs institutions gouvernementales à protéger la vie des citoyens en cas de nouvelle maladie contagieuse grave (sur une échelle de 0 à 10), 2021



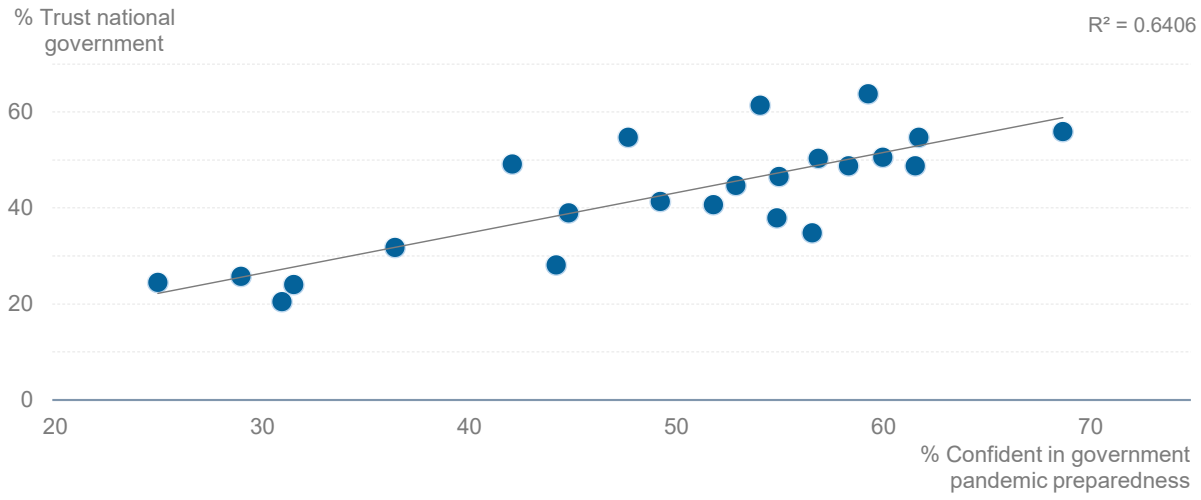
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Face à une nouvelle maladie grave et contagieuse, selon vous, dans quelle mesure les institutions gouvernementales seraient-elles susceptibles ou non de protéger la vie du public comme il se doit ? » La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 1 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/35zolc

La confiance dans le gouvernement national est étroitement corrélée aux perceptions concernant son état de préparation à une future pandémie (Graphique 4.2). Les pays dans lesquels la plupart des habitants pensent que leur gouvernement national a tiré des leçons de la pandémie sont également ceux dans lesquels la confiance de la population dans les institutions publiques est la plus haute.

Graphique 4.2. Une perception positive de l'état de préparation à une future pandémie est associée à une plus grande confiance dans le gouvernement national, et inversement

Proportion des personnes interrogées déclarant faire confiance au gouvernement national et proportion des personnes interrogées estimant que les institutions publiques seront probablement préparées à protéger la vie des citoyens en cas de future pandémie, 2021



Note : ce nuage de points présente la part de réponses synonymes de « Fait confiance » à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national? », qui correspond aux valeurs 6 à 10 sur l'échelle des réponses (axe des ordonnées). Les données pour le Mexique et la Nouvelle-Zélande reflètent la confiance exprimée dans les fonctionnaires, les répondants n'ayant pas été interrogés sur leur confiance dans leur gouvernement national dans ces pays. L'axe des abscisses présente la part des réponses de type « Probable » à la question « Face à une nouvelle maladie grave et contagieuse, selon vous, dans quelle mesure les institutions gouvernementales seraient-elles susceptibles ou non de protéger la vie du public comme il se doit ? », qui correspond aux valeurs 6 à 10 sur l'échelle des réponses. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/64zans

Encadré 4.1. Échelle des réponses dans l'enquête de l'OCDE sur la confiance

L'enquête de l'OCDE sur la confiance a fait le choix d'une échelle de choix de réponse sur onze points pour son étude des niveaux de confiance et des déterminants de la confiance, après examen des meilleures pratiques et applications dans les études nationales menées en Finlande et en Norvège (OCDE, 2017[2]) (OCDE, 2021[3]) (OCDE, 2021[3]). Une échelle numérique graduée de 0 à 10 avec des ancrages verbaux est recommandée et utilisée ici pour les questions de l'enquête sur la confiance car cela introduit de la variance dans les réponses, renforce la qualité et la complexité globales des données et facilite la traduction dans plusieurs langues. Les réponses ont été présentées dans un ordre cohérent allant des résultats négatifs aux résultats positifs (c'est-à-dire de 0 à 10) (OCDE, 2017[2]).

Dans ce rapport, les réponses positives (probable/confiance élevée) correspondent aux valeurs 6 à 10 sur l'échelle, les réponses neutres à la valeur 5 et les réponses négatives (peu probable/confiance faible) aux valeurs 1 à 4. La réponse « Ne sait pas » était une option de réponse distincte.

La Finlande fait exception, puisqu'elle utilise une échelle de réponses graduée de 1 à 10. Les réponses positives sont donc codées de 7 à 10, les neutres de 5 à 6, les négatives de 1 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. Cela explique que la Finlande ait un taux de réponses « neutre » légèrement plus élevé que dans les autres pays.

L'inclusion des réponses « Ne sait pas » et « Neutre » dans les graphiques de ce rapport conduit naturellement à des pourcentages plus faibles de répondants déclarant faire confiance ou non aux différentes institutions. L'inclusion de ces réponses « Ne sait pas » et « Neutre » contraste avec l'approche retenue dans certaines autres enquêtes transnationales sur la confiance, mais il s'agit sans doute là d'un plus de l'enquête de l'OCDE, qui donne aux répondants un plus large éventail de choix de réponses et permet une interprétation plus nuancée des résultats. Il est important de noter que les contextes culturels, institutionnels et socioéconomiques propres à chaque pays sont également susceptibles de biaiser systématiquement les conclusions sur la confiance et la proportion de réponses neutres et « Ne sait pas » dans certains pays (encadré 2.1 au chapitre 2).

Le questionnaire complet est disponible dans le document relatif à la méthodologie de l'enquête qui accompagne le présent rapport, accessible à l'adresse http://oe.cd/trust.

4.2. Dans la plupart des pays, la majorité des sondés se disent satisfaits de leurs systèmes de santé et d'éducation

L'offre de protection sociale et de possibilités d'éducation constitue un indicateur tangible de la fiabilité institutionnelle. Les pouvoirs publics des pays de l'OCDE consacrent des ressources considérables à la santé et à l'éducation : avant la pandémie, les pays de l'OCDE dédiaient en moyenne environ 5.6 % de leur PIB à la santé et 3.4 % à l'éducation (OCDE, 2022[4]; OCDE, 2021[5]). En conséquence, ces services publics touchent et affectent l'existence d'une grande partie des habitants de ces pays.

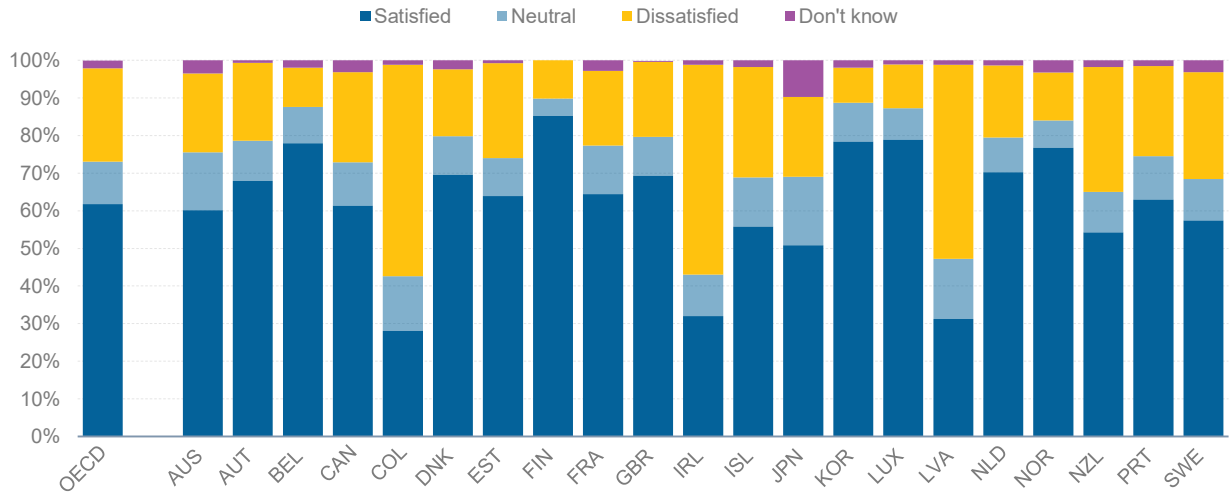
Comment ces services publics quotidiens sont-ils perçus, et ces perceptions sont-elles en accord avec les dépenses effectives et les autres résultats mesurables ? L'enquête de l'OCDE sur la confiance révèle qu'en moyenne sur les pays étudiés, la majorité des personnes interrogées sont satisfaites des systèmes d'éducation et de santé de leur pays. Bien que la satisfaction déclarée à l'égard des services publics puisse ignorer de nombreux aspects différents de ceux-ci (accès, caractère abordable, courtoisie, respect des délais, etc.), elle fournit une vision générale, agrégée de la performance des services sur la base d'indicateurs objectifs (Baredes, 2022[6]).

4.2.1. Santé

En ce qui concerne les soins de santé, 61.7 % des personnes interrogées, en moyenne, se disent satisfaites du système de santé de leur pays (Graphique 4.3). En effet, dans tous les pays sauf trois, la majorité des personnes interrogées expriment leur satisfaction à l'égard du système de santé. Ce résultat mérite d'être souligné dans un contexte de pandémie mondiale. La satisfaction est légèrement plus élevée parmi les usagers des services de santé, définis ici comme les personnes ayant eu un échange direct avec un prestataire de soins de santé au cours de l'année écoulée.[1]

Graphique 4.3. Les personnes interrogées, tous pays confondus, sont en majorité satisfaites de l'offre de soins de santé

Proportion des personnes interrogées en fonction de leur degré de satisfaction à l'égard du système de santé de leur pays (sur une échelle de 0 à 10), 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie "pas du tout satisfait" et 10 "tout à fait satisfait", dans quelle mesure êtes-vous satisfait du système de santé en [pays] dans son ensemble ? » La proportion « Satisfait » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Insatisfait » résulte de l'agrégation des réponses allant de 0 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. En Norvège, la question portait sur la satisfaction à l'égard des médecins de premier recours, des dispensaires publics, des établissements d'accueil médicalisé et des services de santé et de soins à domicile. Faute de données disponibles, le Mexique n'est pas pris en compte dans ce graphique. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

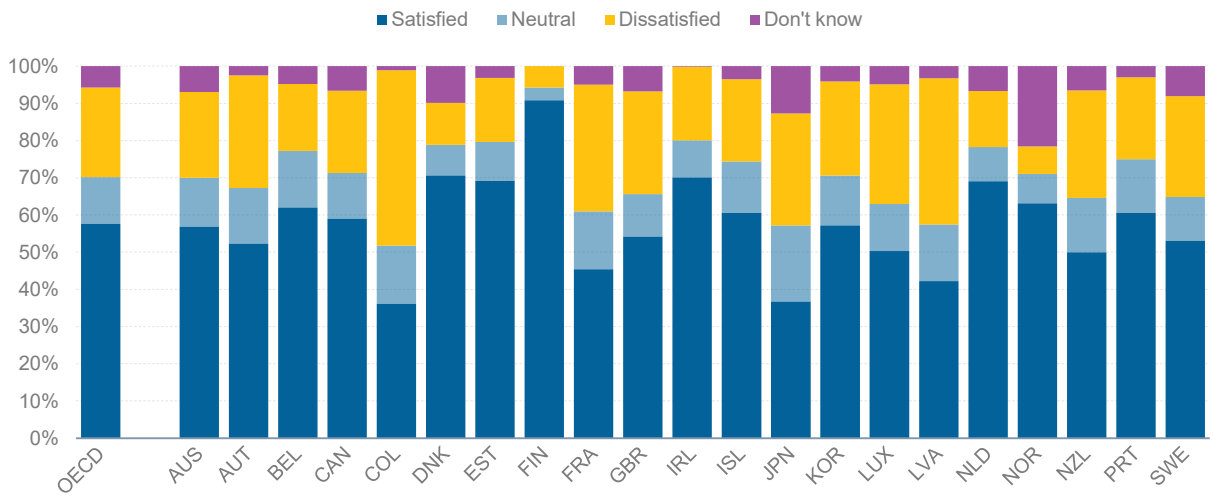
StatLink https://stat.link/qcbu6a

4.2.2. Éducation

Les personnes interrogées ont également un sentiment positif à l'égard de l'éducation : 57.6 % d'entre elles se disent satisfaites du système éducatif de leur pays (Graphique 4.4). Et malgré les difficultés présentées par la pandémie sur le plan scolaire, les personnes qui, en 2021, avait dans leur entourage familial immédiat une expérience directe du système éducatif se trouvent avoir un peu plus tendance à se dire satisfaites du système éducatif que les personnes sans expérience directe.

Graphique 4.4. Près de 60 % des personnes interrogées, tous pays confondus, sont satisfaites du système éducatif de leur pays

Répartition par pays des niveaux de satisfaction vis-à-vis du système éducatif, 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Sur une échelle de 0 à 10, quel est votre degré de satisfaction vis-à-vis du système éducatif de votre pays dans son ensemble ? » La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 0 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. En Finlande, seules les personnes ayant une certaine expérience du système éducatif ont été interrogées sur leur niveau de satisfaction ; en Norvège, les questions ont porté spécifiquement sur la satisfaction vis-à-vis de l'enseignement dans les établissements du deuxième cycle du secondaire et les écoles primaires. Faute de données disponibles, le Mexique n'est pas pris en compte dans ce graphique. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/l2zg4f

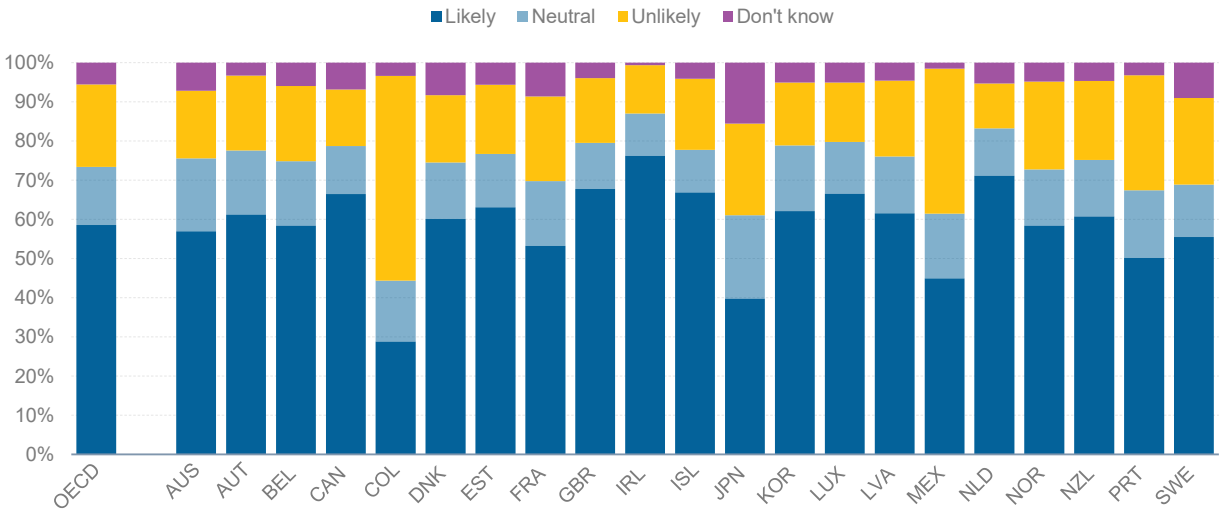
Ces résultats sur la satisfaction à l'égard des soins de santé et de l'éducation doivent être interprétés avec prudence. Bien que la majorité des personnes interrogées se disent satisfaites de ces services dans la plupart des pays, il ne s'agit souvent pas d'une vaste majorité. L'enquête sur la confiance ne pose pas de questions sur le caractère abordable, l'accessibilité et la qualité des services de santé et d'éducation, ce qui explique les niveaux de satisfaction bien plus faibles enregistrés dans l'enquête de l'OCDE sur la protection sociale, qui s'intéresse aux « risques qui comptent » (OCDE, 2021[7]) (OCDE, 2019[8]). Les habitants des pays de l'OCDE classent également de façon systématique les risques associés aux problèmes de santé ou d'invalidité et à la mobilité sociale future de leurs enfants parmi leurs principales préoccupations, aussi bien dans les différents pays qu'au fil du temps (OCDE, 2021[7]) (OCDE, 2019[8]). En bref, la marge d'amélioration des prestations sociales reste considérable.

4.2.3. Demandes de prestations ou de services publics

Une grande partie des personnes interrogées (58.5 %) pensent que si elles devaient solliciter une prestation ou un service public générique, leur demande serait traitée de façon équitable (Graphique 4.5). La part des personnes interrogées qui s'attendent à un traitement équitable est supérieure à 50 % dans 18 des pays de l'OCDE ayant participé à l'enquête, avec plus de 70 % en Irlande et aux Pays-Bas. Dans tous les pays, la confiance des citoyens dans un traitement équitable de leurs demandes de prestations ou de services publics est fortement et significativement corrélée à leur niveau de confiance dans leurs fonctionnaires (chapitre 2).

Graphique 4.5. Les personnes interrogées estiment en majorité que leur demande de prestation ou de service public serait traitée de manière équitable

Proportion des personnes interrogées en fonction du degré de probabilité qu'elles accordent à la capacité de leurs pouvoirs publics à traiter de manière équitable leur demande de prestation ou de service (sur une échelle de 0 à 10), 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question Si vous ou un membre de votre famille demandait une allocation ou une aide publique (par exemple des allocations chômage ou tout autre type d'aide aux revenus), selon vous, dans quelle mesure votre demande serait-elle susceptible ou non d'être traitée de manière équitable ? La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 0 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Au Mexique et en Norvège, la question était formulée d'une façon légèrement différente. Faute de données disponibles, la Finlande n'est pas prise en compte dans ce graphique. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/fpomqy

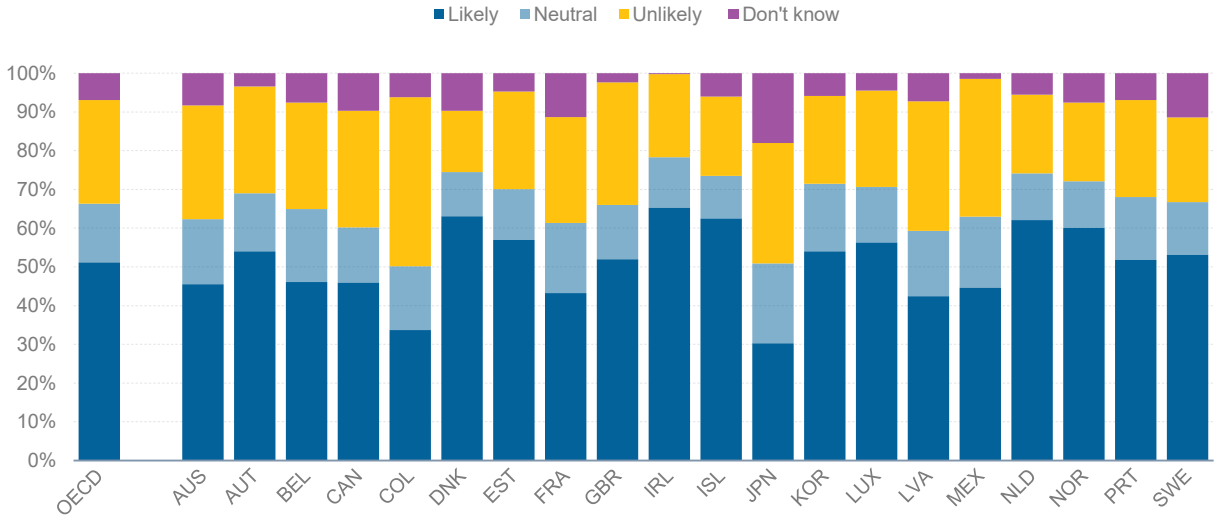
4.3. Les personnes font confiance à l'administration en ce qui concerne leurs données, mais sont moins sûres de la stabilité des conditions économiques

Les efforts déployés par les pouvoirs publics pour informer la population sur la manière dont leurs données personnelles sont traitées, stockées et utilisées constituent un autre aspect important de la fiabilité institutionnelle. La pandémie de COVID-19 a stimulé les prestations de services à distance et les échanges numériques entre la population et le secteur public, ce qui rend encore plus pertinente l'utilisation responsable des données personnelles par les organismes publics. L'enquête sur la confiance révèle que les administrations s'en sortent plutôt bien dans ce domaine.

En moyenne sur les pays étudiés, 51.1 % des personnes interrogées estiment que, si elles devaient partager leurs données personnelles avec un organisme public, il est probable que ces données seraient exclusivement utilisées à des « fins légitimes »(Graphique 4.6). Les personnes interrogées au Danemark, en Islande, en Irlande, aux Pays-Bas et en Norvège ont des niveaux de confiance particulièrement élevés dans l'utilisation de leurs données par les pouvoirs publics. Cependant, même dans les pays affichant le plus faible niveau de confiance à cet égard, moins d'un tiers des personnes interrogées jugent peu probable que les pouvoirs publics soient capables d'utiliser les données personnelles de manière non responsable. Cela indique que la préoccupation quant à une utilisation indue des données personnelles par les pouvoirs publics est peu répandue.

Graphique 4.6. En moyenne, la moitié des personnes interrogées font confiance aux pouvoirs publics quant à l'utilisation de leurs données personnelles à des fins légitimes

Proportion des personnes interrogées en fonction du degré de probabilité qu'elles accordent à l'utilisation « à des fins légitimes » de leurs données personnelles par leurs pouvoirs publics (sur une échelle de 0 à 10), 2021



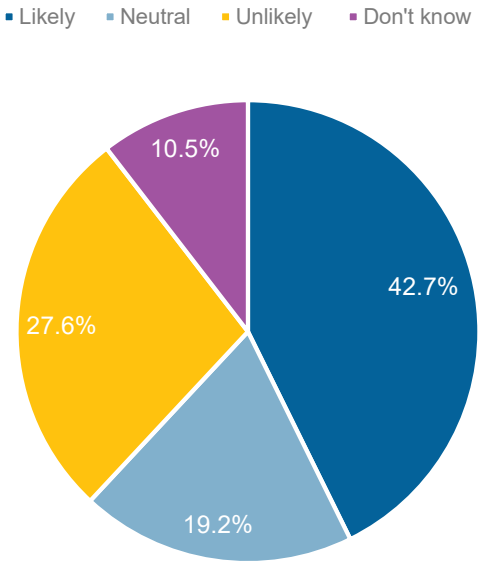
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question Si vous partagiez vos données à caractère personnel avec un organisme public, selon vous, dans quelle mesure seraient-elles susceptibles ou non d'être utilisées exclusivement à des fins légitimes ? ». La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 1 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. Faute de données disponibles, la Finlande et la Nouvelle-Zélande ne sont pas prises en compte dans ce graphique. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/8zev60

Dans les différents pays, les personnes interrogées sont moins optimistes quant à la capacité du gouvernement à réduire au minimum l'instabilité et l'imprévisibilité des conditions économiques (Graphique 4.7). En moyenne sur les pays étudiés, un peu plus de quatre personnes interrogées sur dix (42.7 %), estiment probable que les conditions économiques (par exemple, les lois et les réglementations) soient stables et prévisibles, avec en tête des retours positifs la Corée, où 54.3 % des sondés prévoient des conditions économiques stables. Dans le même temps, les personnes interrogées ne sont pas excessivement pessimistes. 27.6 % d'entre elles seulement considèrent comme *peu probable* que les conditions économiques restent stables, et les réponses neutres sont très nombreuses dans tous les pays. Le pourcentage relativement élevé de réponses « Ne sait pas » à cette question par rapport aux autres questions de politique générale de l'enquête indique également que la connaissance de la conjoncture économique – et peut-être la connaissance des outils politiques permettant d'agir sur les conditions économiques – semble limitée au sein de la population générale.

Graphique 4.7. Quatre personnes sur dix affirment avoir confiance dans la stabilité des conditions économiques que le gouvernement peut influencer

Proportion des personnes interrogées en fonction du degré de probabilité qu'elles accordent à la capacité du gouvernement à favoriser la stabilité et la prévisibilité de la conjoncture économique (sur une échelle de 0 à 10), OCDE, moyenne non pondérée, 2021



Note : le graphique présente la moyenne non pondérée de l'OCDE des réponses à la question « Selon vous, dans quelle mesure les conditions d'affaires sur lesquelles le gouvernement peut exercer une influence (par exemple, les lois et/ou les réglementations que les entreprises sont contraintes de respecter) sont-elles susceptibles ou non d'être stables et prévisibles ? ». La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 1 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. Faute de données disponibles, le Mexique n'est pas pris en compte dans ce graphique. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/7b2oi1

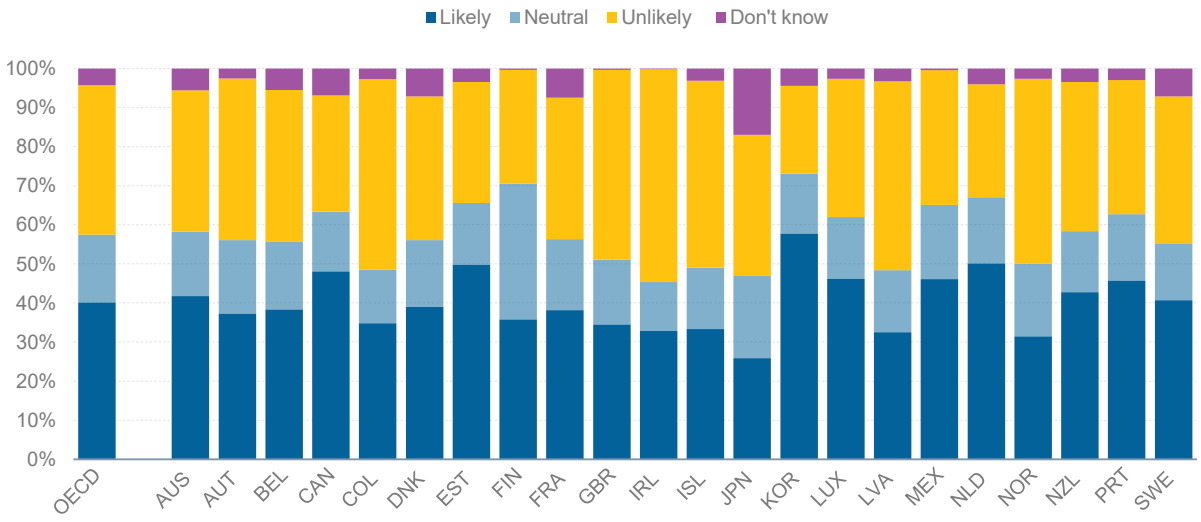
4.4. Scepticisme à l'égard de la réactivité des administrations publiques

Si l'enquête sur la confiance révèle des niveaux modérés de satisfaction des citoyens quant à la fiabilité des pouvoirs publics, la *réactivité* de ces derniers est encore moins bien notée par la population. L'enquête sur la confiance tente d'évaluer dans quelle mesure les pays de l'OCDE sont jugés capables 1) d'assurer la prestation rapide de services publics efficaces, de qualité, centrés sur le citoyen, à un tarif abordable et 2) de recourir à une fonction publique innovante et efficace qui réponde aux besoins des usagers (pour plus de détails, voir le cadre sur les déterminants de la confiance au chapitre 1). Ces questions sur la capacité des pouvoirs publics à s'adapter et à innover sont particulièrement pertinentes étant donné que les pays de l'OCDE opèrent dans un environnement de plus en plus complexe et dynamique, marqué par des attentes croissantes de la part des citoyens sur le plan de l'efficacité et de la fluidité des échanges avec l'administration publique.

Dans une série de questions, l'enquête sur la confiance demande aux sondés d'évaluer la capacité des institutions à adapter les politiques et les services publics en fonction des opinions des citoyens. Seules 40.2 % des personnes interrogées considèrent comme probable qu'un service public soit amélioré si de nombreuses personnes se plaignent de son mauvais fonctionnement (Graphique 4.8). L'Estonie, la Corée et les Pays-Bas sont les seuls pays dans lesquels la majorité des personnes interrogées pensent que de telles plaintes entraîneraient une amélioration du service public concerné.

Graphique 4.8. Les personnes interrogées qui pensent qu'un service public serait amélioré en cas de plaintes de la part de la population sont minoritaires

Proportion des personnes interrogées en fonction du degré de probabilité qu'elles accordent à la possibilité qu'un service public défaillant puisse être amélioré si suffisamment de personnes s'en plaignaient (sur une échelle de 0 à 10), 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Si beaucoup de personnes se plaignaient du mauvais fonctionnement d'un service public, selon vous, dans quelle mesure serait-il susceptible ou non d'être amélioré ? ». La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 1 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

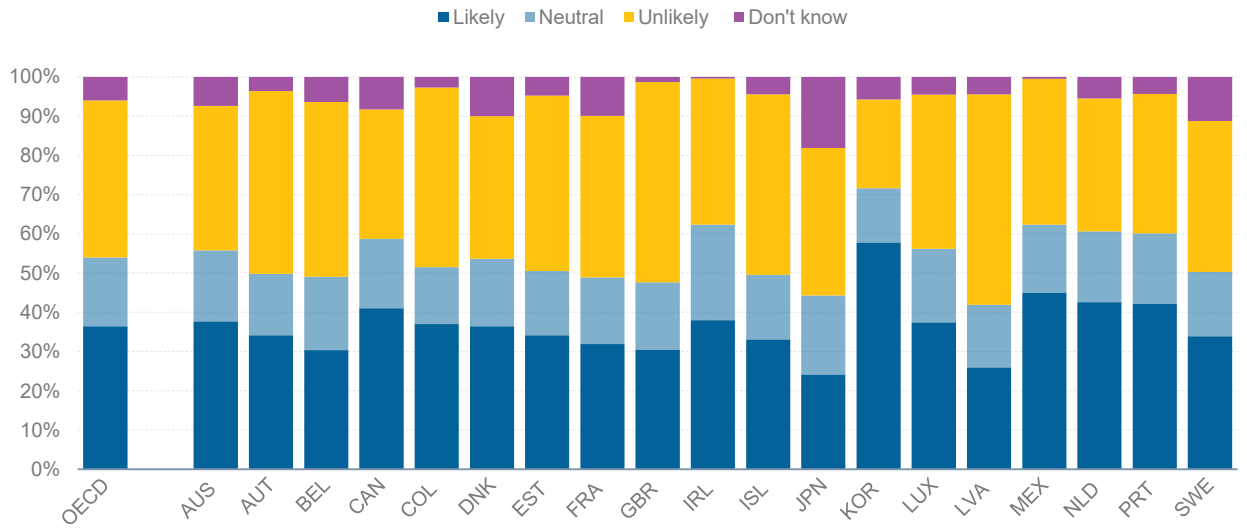
StatLink https://stat.link/cp72lv

Si l'on considère un niveau de gouvernance plus élevé, par exemple une politique nationale, la population est tout aussi sceptique quant à la réactivité des pouvoirs publics (Graphique 4.9). Seules 36.5 % des personnes interrogées déclarent qu'une politique nationale serait modifiée si une majorité de la population s'y opposait. Il n'y a que dans un seul pays, la Corée, qu'une majorité (57.8 %) des personnes interrogées estiment qu'il est probable que tel serait le cas.

Bien sûr, toutes les politiques nationales ne *doivent* pas refléter les opinions de la majorité. En effet, la protection des droits des minorités contre la tyrannie de la majorité est la clé de voûte d'une démocratie moderne (Tocqueville, 1838[9]). Mais ces estimations indiquent qu'en général, la capacité des pays à tenir compte de l'opinion publique est perçue comme relativement faible.

Graphique 4.9. La plupart des personnes interrogées estiment que les politiques nationales ne prennent pas en compte l'opinion publique

Proportion des personnes interrogées en fonction du degré de probabilité qu'elles accordent à ce que qu'une politique nationale soit modifiée si la majorité s'y oppose (sur une échelle de 0 à 10), 2021.



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Si plus de la moitié des personnes interrogées exprimaient leur opinion contre une politique nationale, selon vous, dans quelle mesure serait-elle susceptible ou non d'être modifiée ?. La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 1 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. Faute de données disponibles, la Finlande, la Nouvelle-Zélande et la Norvège ne sont pas prises en compte dans ce graphique. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/xumpj3

Les plus faibles scores des pouvoirs publics concernant leur réactivité, l'une des composantes du cadre pour l'analyse de la confiance, correspondent aux résultats obtenus sur l'ouverture institutionnelle : les citoyens sont très sceptiques quant à leur pouvoir d'influence sur les décisions publiques au niveau local, et ils ne pensent pas que leurs points de vue seront pris en compte même s'ils participent, par exemple, à une consultation publique sur une réforme politique (chapitre 5). Ces résultats correspondent également à l'opinion largement répandue parmi les personnes interrogées selon laquelle leur voix n'aurait que peu d'écho à l'échelon politique (chapitre 6).

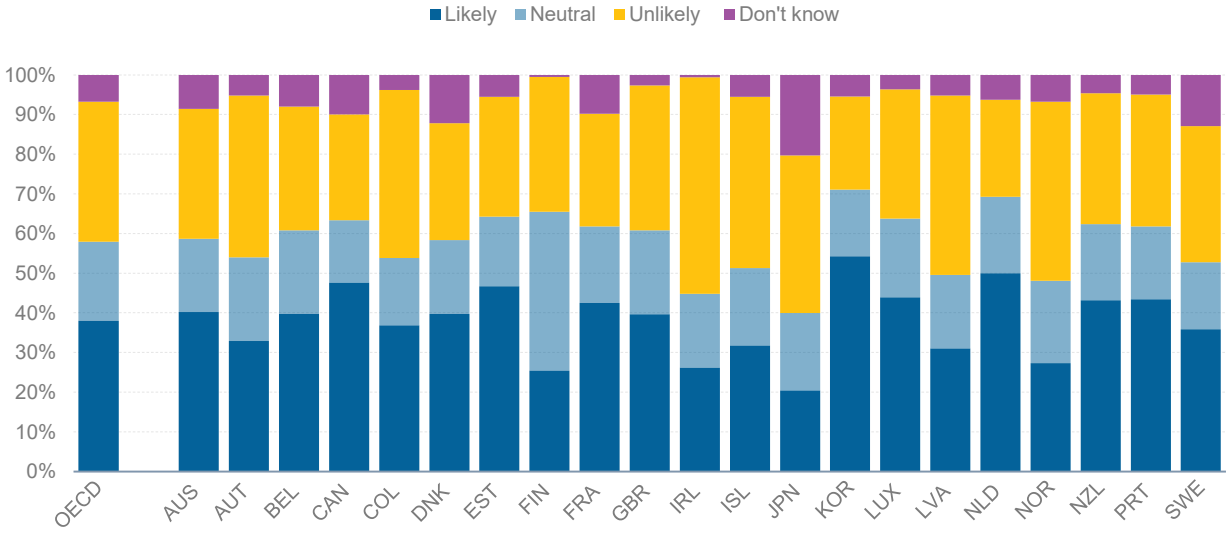
Les résultats de l'enquête de l'OCDE sur la confiance indiquent que des efforts supplémentaires pourraient être consentis pour que les politiques et les services, s'ils font certes l'objet de prestations correctes, correspondent aussi aux attentes de la population et puissent être adaptés si nécessaire. Ce sentiment de ne pas avoir voix au chapitre en matière de gouvernance a de fortes conséquences sur le plan de la confiance et de la force de la démocratie en général.

4.5. Peu de personnes voient les organismes publics adopter des idées innovantes

En lien avec le scepticisme de la population à l'égard de la réactivité des autorités publiques, un peu moins d'une personne sur quatre (38.0 %, en moyenne dans les pays de l'OCDE), estiment probable qu'un organisme public adopte une idée innovante en vue d'améliorer un service public. La Corée, les Pays-Bas, le Canada et l'Estonie obtiennent les meilleurs résultats dans ce domaine, ce qui reflète peut-être les efforts déployés par ces pays pour centrer l'engagement politique sur les citoyens (OCDE/KDI, 2018[10]).

Graphique 4.10. Les citoyens manquent de confiance dans la capacité des organismes publics à adopter des idées innovantes

Proportion des personnes interrogées en fonction du degré de probabilité qu'elles accordent à la possibilité qu'un organisme public adopte une idée innovante qui pourrait améliorer un service public (sur une échelle de 0 à 10), 2021



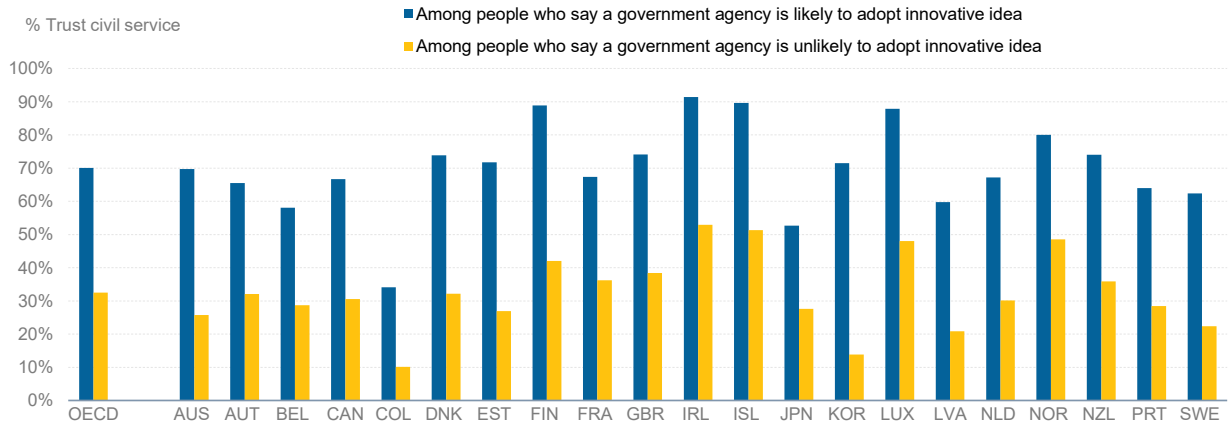
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « S'il existait une idée innovante en mesure d'améliorer un service public, selon vous, dans quelle mesure serait-elle susceptible ou non d'être adoptée par l'organisme public compétent ? » La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 1 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. L'échelle va de 0 à 10. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Le Mexique est exclu de ce graphique en raison de l'indisponibilité des données. La question est formulée de manière légèrement différente en Norvège. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/9t20sg

La confiance dans l'agilité des organismes publics pour mettre en œuvre de nouvelles idées est directement liée à la confiance dans la fonction publique. Dans tous les pays, les citoyens qui croient en la capacité du secteur public à innover sont beaucoup plus susceptibles de faire confiance à leurs fonctionnaires : en moyenne dans les pays de l'OCDE, la part des citoyens qui font confiance à la fonction publique ressort à 70 % parmi ceux qui sont confiants dans la capacité du secteur public à adopter des idées innovantes, soit deux fois plus que chez ceux qui ne voient pas cette capacité dans le secteur public (Graphique 4.11).

Graphique 4.11. La confiance dans l'adoption d'idées innovantes par un organisme public est corrélée à la confiance dans les fonctionnaires

Proportion des personnes interrogées déclarant faire confiance à la fonction publique, selon leur niveau de certitude quant à la possibilité qu'un organisme public puisse adopter une idée innovante, 2021



Note : le graphique présente la part des personnes interrogées qui accordent leur confiance à la fonction publique, selon leur niveau de certitude quant à la possibilité qu'un organisme public puisse adopter des idées innovantes. La part des personnes interrogées qui estiment que la fonction publique pourrait adopter une idée innovante correspond à l'agrégation des réponses 6 à 10 à la question « S'il existait une idée innovante en mesure d'améliorer un service public, selon vous, dans quelle mesure serait-elle susceptible ou non d'être adoptée par l'organisme public compétent ?» ; le groupe de personnes interrogées ayant une grande confiance dans la fonction publique correspond à l'ensemble des réponses 6 à 10 à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance à chacune des entités? : - Fonction publique (les employés de la fonction publique, centrale ou locale, qui ne sont pas élus politiquement). Le Mexique n'est pas pris en compte dans ce graphique, les données sur la confiance en la capacité des organismes publics à adopter des idées innovantes n'étant pas disponibles pour ce pays. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/9h4m6z

Encadré 4.2. Améliorer la réactivité dans la pratique : le cas de la Corée

Il existe des moyens appliqués et pratiques d'améliorer la réactivité institutionnelle. Le cas de la Corée en offre un bon exemple. Préoccupée par un niveau de confiance relativement faible dans les pouvoirs publics, qui contrastait avec les bonnes performances dans de nombreux domaines de la gouvernance publique, la Corée a mis en œuvre une version pilote de l'enquête de l'OCDE sur la confiance en 2017 pour mieux comprendre les déterminants de la confiance publique (OCDE/KDI, 2018[10]). L'étude révèle qu'à peine 40 % de la population jugeait l'administration réactive et fiable (proportion qui résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 sur l'échelle de onze points utilisée dans l'enquête sur la confiance). En revanche, au moment de la collecte des données de l'enquête de l'OCDE sur la confiance de 2021, les Coréens étaient environ 55 % à considérer les pouvoirs publics comme réactifs et fiables (graphique 2.6 au chapitre 2).

L'étude de cas sur la confiance de 2018 a abouti à un certain nombre de recommandations pour aider la Corée à renforcer la compétence des pouvoirs publics et la confiance dans les institutions. À la suite de l'étude de 2018, la Corée a mis en œuvre des actions visant, entre autres, à renforcer l'innovation dans le secteur public et à améliorer les compétences, à ajuster les cadres de gestion des risques pour améliorer la gestion des catastrophes et de la sécurité, et à promouvoir la participation citoyenne dans la conception et la prestation des services. En outre, « la mise en place d'une administration digne de confiance » est devenue un objectif explicite de l'action publique dans les stratégies d'innovation du ministère de l'intérieur et de la sécurité.

Références

Baredes, B. (2022), “Serving citizens : Measuring the performance of services for a better user experience”, *OECD Working Papers on Public Governance*, No. 52, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/65223af7-en. [6]

Brezzi, M. et al. (2021), “An updated OECD framework on drivers of trust in public institutions to meet current and future challenges”, *OECD Working Papers on Public Governance*, No. 48, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/b6c5478c-en. [1]

OCDE (2022), *Social Expenditure Database (SOCX) - OECD*, Social Expenditure Database, https://www.oecd.org/social/expenditure.htm (accessed on 9 February 2022). [4]

OCDE (2021), *Drivers of Trust in Public Institutions in Finland*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/52600c9e-en. [3]

OCDE (2021), *Main Findings from the 2020 Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/b9e85cf5-en. [7]

OCDE (2021), *OECD Family Database: PF1.2: Public spending on education*, OCDE, Paris, https://www.oecd.org/els/soc/PF1_2_Public_expenditure_education.pdf (accessed on 17 February 2022). [5]

OCDE (2019), *Risks that Matter: Main Findings from the 2018 OECD Risks That Matter Survey*, OCDE, Paris, http://www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm (accessed on 2 April 2020). [8]

OCDE (2017), *OECD Guidelines on Measuring Trust*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264278219-en. [2]

OCDE/KDI (2018), *Understanding the Drivers of Trust in Government Institutions in Korea*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264308992-en. [10]

Tocqueville, A. (1838), *Democracy in America*, Dearborn & Co., New York. [9]

Note

[1] Les résultats comparés entre usagers et non-usagers ne sont pas présentés ici car dans tous les pays, la majorité des personnes interrogées avaient eu un échange avec un prestataire de soins de santé au cours de l’année précédant l’enquête.

5 Ouverture, intégrité et égalité de traitement : des valeurs essentielles pour la confiance et la démocratie

Les valeurs d'un pays - sa propension à faire ce qui est juste, ainsi que ses intentions et principes sous-jacents - constituent un facteur de confiance important dans les pouvoirs publics. Les citoyens entendent être informés des actions des pouvoirs publics et avoir l'occasion d'exercer une certaine influence sur les décisions publiques, et ils demandent intégrité et équité. Ce chapitre présente les résultats de l'enquête sur la confiance sur les perceptions de l'ouverture des pouvoirs publics, de l'équité des processus publics et de l'intégrité des fonctionnaires.

Principaux résultats et points d'attention

- Dans les pays de l'OCDE, les citoyens ont une vision positive de l'accès à l'information d'origine publique : près des deux tiers (65.1 %) estiment que l'information sur les procédures administratives est facilement accessible. Il convient que les pouvoirs publics s'emploient à renforcer et à consolider le partage de l'information, en rendant les informations et les données accessibles aux citoyens et en encourageant la réutilisation et le retour d'information.
- En revanche, les citoyens sont beaucoup moins satisfaits des possibilités qu'ils ont de participer au processus d'élaboration des politiques ainsi que du niveau de redevabilité de l'administration vis-à-vis d'eux quant à ce qui concerne leurs remontées d'information et leurs demandes. Environ 40 % des personnes interrogées estiment qu'elles seraient en mesure d'exprimer leur point de vue sur une décision des autorités locales visant leur communauté. Moins d'un tiers (32.9 %) pensent que leur gouvernement national prendrait en compte les avis exprimés lors d'une consultation publique.
- Nombreux sont ceux qui ont le sentiment que certains fonctionnaires sont mus par la défense de leurs intérêts propres. Seules quatre personnes interrogées sur dix, en moyenne sur les pays étudiés, pensent que les fonctionnaires refuseraient un pot-de-vin, et une proportion similaire considèrent que les tribunaux prennent des décisions indépendantes de toute influence politique. Cela rejoint les conclusions selon lesquelles la plupart des personnes pensent qu'un haut responsable public serait prêt à accorder une faveur politique en contrepartie d'un emploi bien rémunéré dans le secteur privé.
- Ce sentiment que le système ne fonctionne pas pour tout le monde – et fonctionne souvent mieux pour les privilégiés – est également confirmé par le fait que seules quatre personnes interrogées sur dix pensent qu'un fonctionnaire traiterait les riches et les pauvres de la même manière. Ce chiffre tombe à un tiers chez les personnes interrogées vulnérables sur le plan économique.
- L'ouverture et l'intégrité sont importantes pour la confiance dans les pouvoirs publics. Les autorités doivent réaffirmer leur engagement à dialoguer avec la population et à tenir compte de ses opinions lors des consultations. Les mesures prises pour renforcer la capacité des citoyens à participer à la vie politique, et aux fins d'une meilleure perception chez les moins convaincus que des opportunités significatives de participation existent, contribueront à améliorer la confiance dans les pouvoirs publics.
- Une mauvaise perception de l'indépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis de l'influence politique est fortement corrélée à un faible niveau de confiance dans le gouvernement national, et un sentiment d'équité est fortement associé à un bon niveau de confiance à la fois dans la fonction publique et dans l'administration locale, tout comme les efforts déployés pour lutter contre la corruption, défendre l'intégrité et promouvoir l'égalité de traitement par les fonctionnaires.

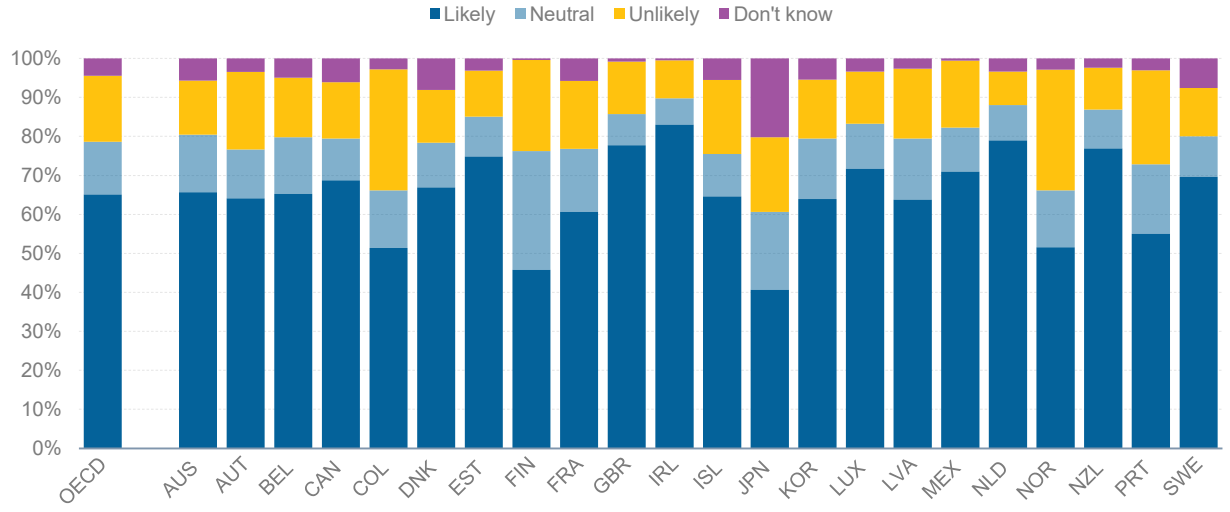
5.1. De nombreuses personnes trouvent les informations publiques accessibles

Les efforts déployés par les pays pour rendre les informations publiques facilement accessibles et les processus publics plus transparents aident la population à comprendre ce que font les autorités publiques. Le partage des informations peut renforcer la satisfaction à l'égard des services publics et la confiance entre les citoyens et les pouvoirs publics.

L'enquête sur la confiance révèle qu'en moyenne, près des deux tiers (65.1 %) des personnes interrogées pensent que les informations relatives à une procédure administrative seraient facilement accessibles si elles en avaient besoin (Graphique 5.1). En Irlande, plus de 80 % des sondés indiquent que ces informations seraient facilement accessibles. Ces résultats indiquent que les pays de l'OCDE diffusent les informations sur les services publics et les processus administratifs de façon relativement performante. Ce constat est corroboré par les résultats de l'enquête de l'OCDE de 2020 sur « les risques qui comptent », dans laquelle « l'incertitude quant à la manière d'effectuer une demande » est la raison la moins souvent citée par les personnes qui jugent les prestations publiques difficilement accessibles (OCDE, 2021[1]). Des exemples de bonnes pratiques sur les efforts fournis par les pays pour informer les citoyens de façon claire et régulière pendant la crise de COVID-19 sont présentés à l'Encadré 5.1.

Graphique 5.1. Dans la plupart des pays, la majorité des sondés estiment pouvoir trouver facilement des informations sur les procédures administratives

Proportion des personnes interrogées, avec leurs différents niveaux de perception de la facilité à trouver des informations sur les procédures administratives (sur une échelle de 0 à 10), 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si vous aviez besoin d'informations sur une procédure administrative (par exemple, obtenir un passeport, demander des allocations, etc.), selon vous, dans quelle mesure les informations seraient-elles susceptibles ou non d'être disponibles facilement ? ». La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 0 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Au Mexique, en Norvège et en Finlande, la question a été formulée de manière légèrement différente. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/l0gmwe

Encadré 5.1. Donner accès à l'information en période de crise

Les exemples suivants illustrent les efforts déployés par les pays pour permettre aux citoyens d'accéder à des informations claires et à intervalles réguliers pendant la crise de COVID-19, un élément important pour maintenir la confiance des citoyens dans les pouvoirs publics d'après l'enquête de l'OCDE sur la confiance, qui met en évidence une forte corrélation entre l'accès à l'information et la confiance dans le gouvernement national (Graphique 5.3).

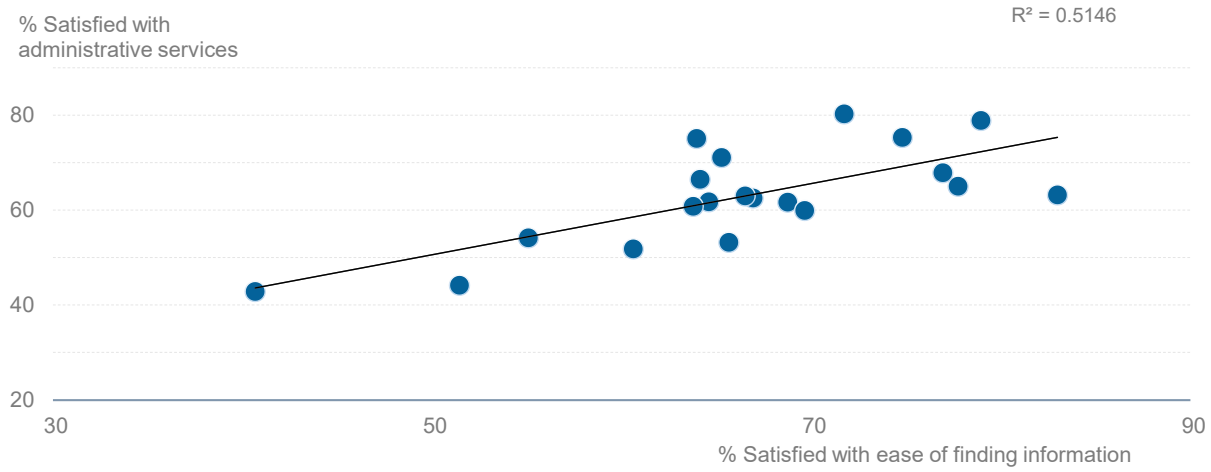
- *Proposer aux citoyens de participer à des consultations et des groupes de discussion* – En Finlande, les autorités ont engagé des « dialogues sur le confinement » pour recueillir les sentiments et les opinions des citoyens sur les difficultés qu'ils rencontraient pendant les confinements et les couvre-feu. Ces dialogues se sont poursuivis après l'assouplissement des restrictions, donnant lieu aux « Dialogues nationaux finlandais ». Au total, les gouvernants ont participé à plus de 100 dialogues.
- *Associer la communauté scientifique au processus de communication* – De nombreux dirigeants politiques ont choisi d'impliquer des experts de la communauté scientifique ou des hauts fonctionnaires à participer aux conférences de presse et aux déclarations. Par exemple, le Premier ministre du Canada (parmi d'autres, comme le Premier ministre du Royaume-Uni) est apparu accompagné de l'administrateur en chef de la santé publique du pays dans toutes ses allocutions pour que celui-ci puisse corroborer les éléments scientifiques en jeu et renforcer ainsi la crédibilité du message aux yeux de l'opinion publique. Dans certains cas, les experts sont également intervenus seuls, sans les décideurs politiques.
- *Assurer des communications fréquentes, transparentes et inclusives* – Certains gouvernants ont tenté de faire preuve de transparence et d'admettre leur manque de connaissances sur certains points. Des efforts ont également été déployés pour mieux atteindre les groupes traditionnellement exclus ou ayant des raisons de douter des propos des pouvoirs publics. Par exemple, au Canada, l'organisation de groupes de discussion avec divers segments de la société, y compris des groupes indigènes et de migrants, a permis de comprendre précisément comment diffuser les messages de façon plus efficace. Dans le cadre de ces efforts, les messages des autorités publiques ont été traduits en 30 langues.

Source : (OCDE, 2020[2]) (OCDE, 2021[3]) (OCDE, 2021[4])

L'enquête sur la confiance confirme également l'existence d'une corrélation positive entre la facilité d'accès à l'information et la satisfaction à l'égard des services administratifs. Les pays dans lesquels les personnes interrogées considèrent que les informations sur les procédures administratives sont facilement accessibles présentent également des niveaux plus élevés de satisfaction du public à l'égard de la qualité des services administratifs (Graphique 5.2).

Graphique 5.2. Une corrélation positive existe entre la facilité perçue d'accès à l'information et la satisfaction à l'égard des services administratifs dans tous les pays

Proportion des personnes interrogées qui estiment que les informations relatives aux procédures administratives sont facilement accessibles, et proportion des personnes interrogées satisfaites de la qualité des services administratifs, 2021



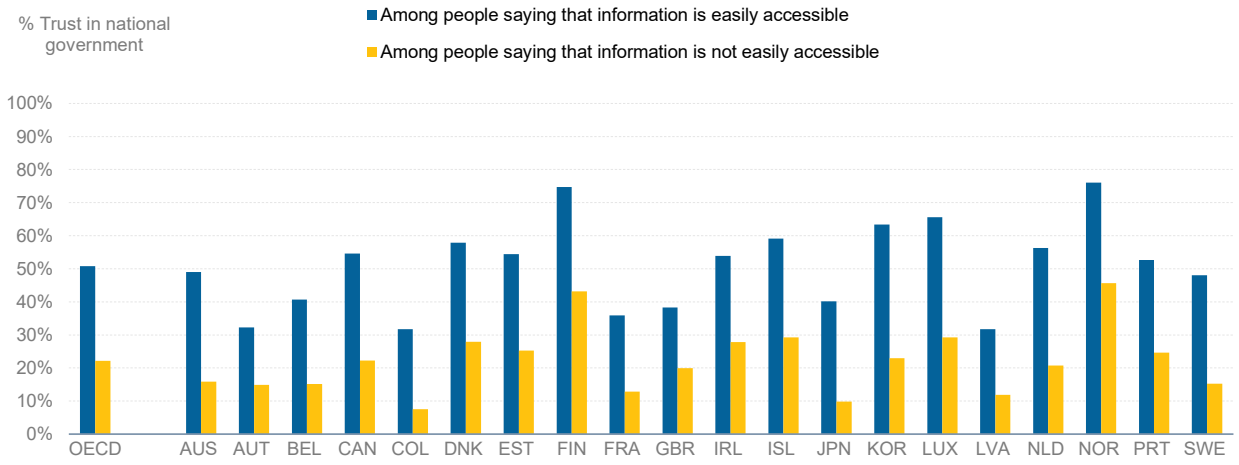
Note : ce nuage de points présente la part des réponses synonymes de « satisfaction » à la question « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) ou non de la qualité des services administratifs (par exemple, demande de papiers d'identité ou d'acte de naissance, certificat de décès, mariage ou divorce) », qui correspond aux valeurs 6 à 10 sur l'échelle des réponses (axe des ordonnées). L'axe des abscisses présente la part des réponses « Probable » à la question « Si vous aviez besoin d'informations sur une procédure administrative (par exemple obtenir un passeport, demander des allocations, etc.), selon vous, dans quelle mesure les informations seraient-elles susceptibles ou non d'être disponibles facilement », qui correspond aux valeurs 6 à 10 sur l'échelle des réponses. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. La Finlande, le Mexique et la Norvège ne sont pas pris en compte dans ce graphique, faute de données disponibles ou compatibles sur la satisfaction à l'égard des services administratifs pour ces pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/8o3yil

Les personnes qui pensent que les informations provenant des autorités publiques sont ouvertes et transparentes affichent également des niveaux de confiance plus élevés vis-à-vis de ces autorités. En effet, en moyenne sur les pays étudiés, 50.8 % des personnes qui trouvent les informations sur les processus administratifs facilement accessibles font confiance au gouvernement national. Parmi celles qui trouvent ces informations difficilement accessibles, la confiance dans le gouvernement national n'est que de 22.1%. – une différence de près de 30 points de pourcentage (Graphique 5.3).

Graphique 5.3. La confiance dans le gouvernement national est fortement corrélée à la facilité d'accès à l'information

Proportion des personnes interrogées accordant leur confiance au gouvernement national en fonction du degré de probabilité qu'elles accordent à ce que les informations relatives aux procédures administratives soient facilement accessibles (sur une échelle de 0 à 10), 2021



Note : le graphique présente la part moyenne des personnes interrogées qui font confiance à leur gouvernement national, en fonction du degré de confiance qu'elles accordent au fait que les informations sur les processus administratifs soient aisément accessibles. La part des personnes interrogées faisant confiance à leur gouvernement national correspond à l'agrégation des réponses 6 à 10 à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ? » ; le groupe de personnes interrogées déclarant que les informations relatives aux procédures administratives sont facilement accessibles est composé des réponses 6 à 10 à la question « Si vous aviez besoin d'informations sur une procédure administrative (obtenir un passeport, demander des allocations, etc.), selon vous, dans quelle mesure les informations seraient-elles susceptibles ou non d'être disponibles facilement ? ». « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Le Mexique et la Nouvelle-Zélande ne sont pas pris en compte ici, les répondants n'ayant pas été interrogés sur leur confiance dans leur gouvernement national dans ces pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/5opdrz

Bien entendu, il convient de noter que le principe d'ouverture est nécessaire mais pas forcé suffisant pour emporter la confiance. Par exemple, une transparence accrue n'entraînera pas nécessairement un renforcement immédiat de la confiance si elle révèle des informations controversées ou des cas de corruption (OCDE, 2017[5]).

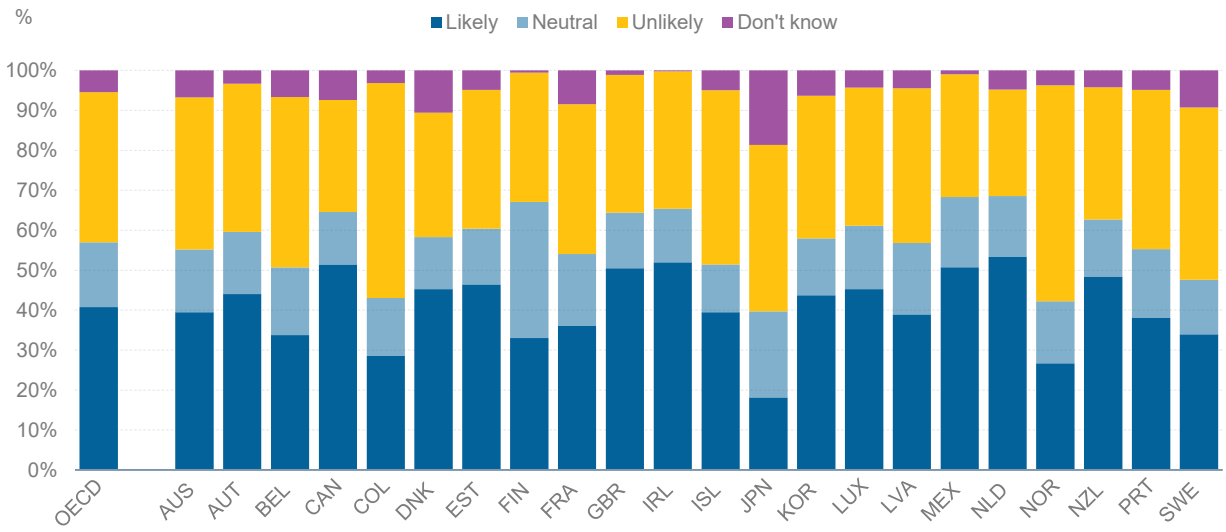
5.2. Peu de personnes voient des possibilités d'influer sur la décision publique

La confiance dans les institutions publiques découle de facteurs qui vont au-delà des mesures traditionnelles de la qualité des services, ce qui indique qu'il faut prêter attention non seulement aux performances, mais aussi aux processus (OCDE, 2017[5]; Schmidthuber, Ingrams and Hilgers, 2020[6]). Le sentiment des citoyens à l'égard de la gouvernance inclusive dépend non seulement des objectifs donnés aux services publics (fournir des services performants et efficaces), mais aussi de la manière dont ils sont mis en œuvre (façon dont ils sont conçus et fournis par les pouvoirs publics, par exemple en impliquant les citoyens, et s'ils ont été mis au point avec intégrité, équité et en incluant chacun).

Comment les pouvoirs publics sont-ils perçus au regard des possibilités qu'ils offrent à la population de participer au processus de décision publique ? En moyenne dans tous les pays, seules quatre personnes interrogées sur dix pensent qu'elles auraient la possibilité d'exprimer leur point de vue si les autorités locales prenaient une décision affectant leur communauté (Graphique 5.4). Au Canada, en Irlande, au Mexique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, la majorité des répondants pensent qu'elles seraient consultées pour une telle décision.

Graphique 5.4. Peu de personnes pensent qu'elles seraient en mesure d'exprimer leur point de vue sur une décision des autorités locales concernant leur communauté

Proportion des personnes interrogées en fonction du degré de probabilité qu'elles accordent à la possibilité d'exprimer leur point de vue si une décision des autorités locales affecte leur communauté (sur une échelle de 0 à 10), 2021



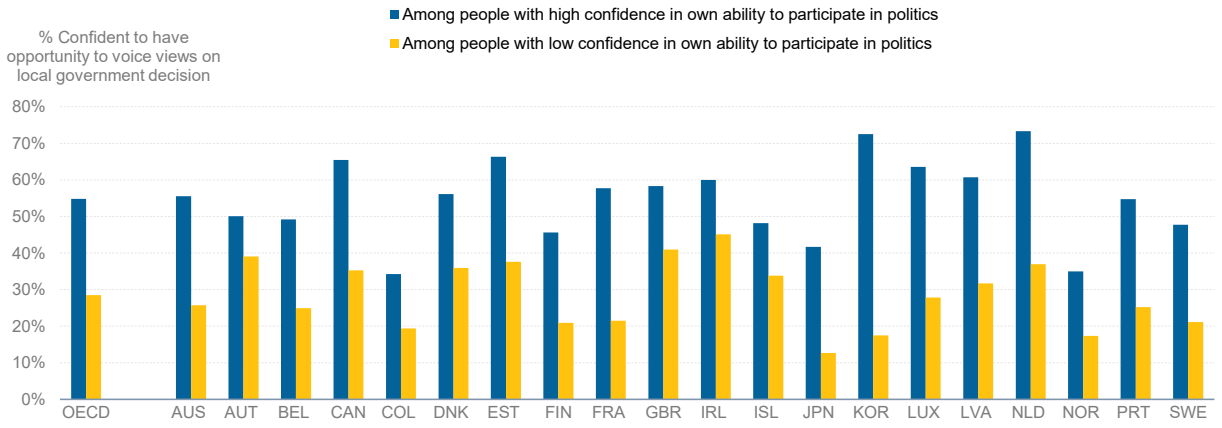
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Si une décision pouvant affecter votre "communauté" était sur le point d'être prise par les autorités locales, selon vous, dans quelle mesure seriez-vous susceptible ou non d'avoir la possibilité de faire connaître votre point de vue ? » La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 0 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Au Mexique, en Norvège et en Finlande, la question a été formulée de manière légèrement différente. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/br570d

Les données de l'enquête sur la confiance montrent également que le sentiment d'avoir la possibilité d'exprimer son point de vue sur les questions de gouvernance locale est fortement associé à la confiance en sa propre capacité à participer à la vie politique. Les personnes interrogées qui se sentent capables de participer à la vie politique, (54.8 %) pensent avoir la possibilité d'exprimer leur point de vue sur les décisions relevant des autorités locales qui affectent leur communauté, alors qu'elles ne sont que 28.5 % parmi les personnes qui doutent de leur capacité à participer à la vie politique, soit une différence de 26.3 points de pourcentage (Graphique 5.5).

Graphique 5.5. Le sentiment de pouvoir exprimer son opinion sur les décisions des autorités locales dépend de la confiance dans la possibilité de participer à la vie politique

Proportion des personnes qui pensent qu'elles seraient en mesure d'exprimer leur point de vue sur une décision des autorités locales en fonction du degré de confiance qu'elles accordent à la possibilité de participer à la vie politique



Note : le graphique présente la part moyenne des personnes interrogées confiantes dans la possibilité d'exprimer leur point de vue sur les problèmes des autorités locales, triées en fonction de leur confiance dans la possibilité de participer à la vie politique. La part des personnes interrogées confiantes dans la possibilité d'exprimer leur point de vue résulte de l'agrégation des réponses 6 à 10 à la question « Si une décision pouvant affecter votre "communauté" était sur le point d'être prise par les autorités locales, selon vous, dans quelle mesure seriez-vous susceptible ou non d'avoir la possibilité de faire connaître votre point de vue ? » ; le groupe de personnes interrogées ayant confiance dans la possibilité de participer à la vie politique correspond aux réponses 6 à 10 à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, Dans quelle mesure êtes-vous confiant(e) concernant votre capacité à participer à la vie politique ? » ; le groupe ayant peu confiance correspond aux réponses 0 à 4. En Finlande et en Norvège, la question a été formulée de manière légèrement différente. Le Mexique n'est pas pris en compte dans ce graphique, faute de données disponibles sur la confiance en sa propre capacité à participer à la vie politique pour ce pays. La Nouvelle-Zélande n'est pas prise en compte dans ce graphique en raison du fait que la question a été formulée de manière sensiblement différente dans ce pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/wib0gu

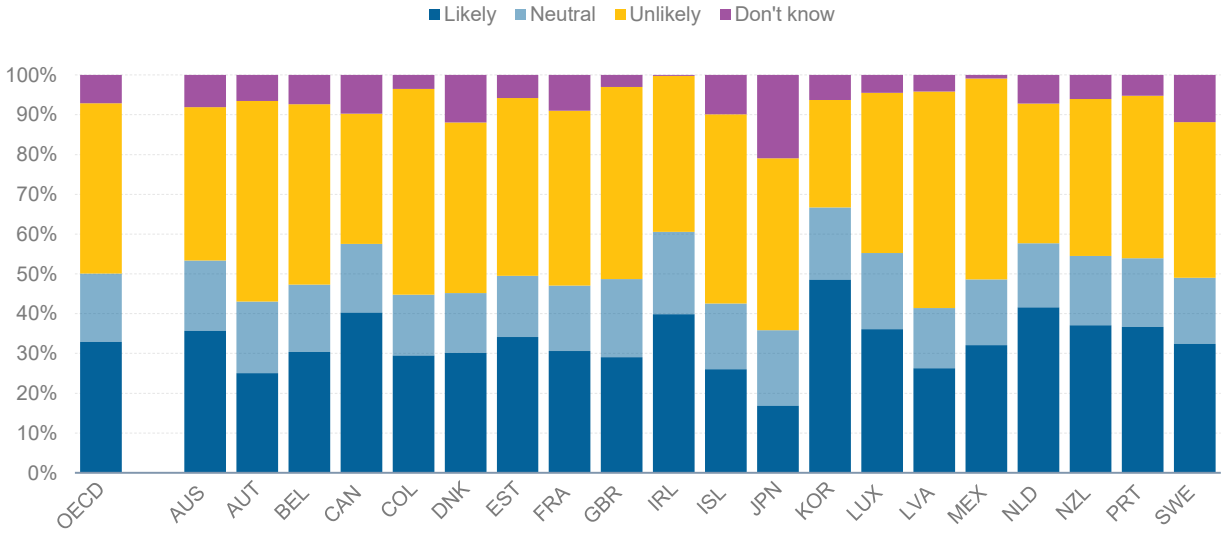
La consultation de l'avis des citoyens est une première étape importante pour faire participer les parties prenantes au processus de décision publique. Mais les citoyens ont-ils le sentiment que leur avis sera pris en compte dans le processus décisionnel ?

Lorsqu'on leur demande si leur pays tiendrait compte des avis exprimés lors d'une consultation publique, seules près de trois personnes sur dix expriment leur confiance à ce sujet (Graphique 5.6). En moyenne tous pays confondus, plus de 42.8 % des personnes interrogées déclarent qu'il est *peu probable* que les avis exprimés lors d'une consultation publique aient une influence sur les décisions publiques. Ces résultats corroborent d'autres résultats de cette enquête sur la confiance concernant, par exemple, la réactivité, selon lesquels seuls 36.5 % des sondés pensent qu'une politique nationale serait modifiée si une majorité de la population s'y opposait (chapitre 4). Ces résultats confirment également les résultats d'autres enquêtes de l'OCDE sur la participation des parties prenantes dans les décisions publiques. Par exemple, les indicateurs de l'OCDE en matière de politique et de gouvernance réglementaires révèlent que 33 des 38 pays membres de l'OCDE publient les avis des participants aux processus de consultation, mais que moins d'un tiers des pays exigent systématiquement une réponse publique aux commentaires de la consultation, expliquant comment les commentaires ont été pris en compte et, le cas échéant, les

raisons de leur exclusion (OCDE, 2021[7]). Cela indique que les pouvoirs publics devraient intensifier leurs efforts pour encourager la participation citoyenne au processus de décision publique.

Graphique 5.6. Très peu de personnes pensent que leur gouvernement tiendrait compte des avis exprimés lors d'une consultation publique

Proportion des personnes interrogées, avec leurs différents niveaux de perception de la probabilité qu'un gouvernement prenne en compte des avis exprimés lors d'une consultation publique (sur une échelle de 0 à 10), 2021



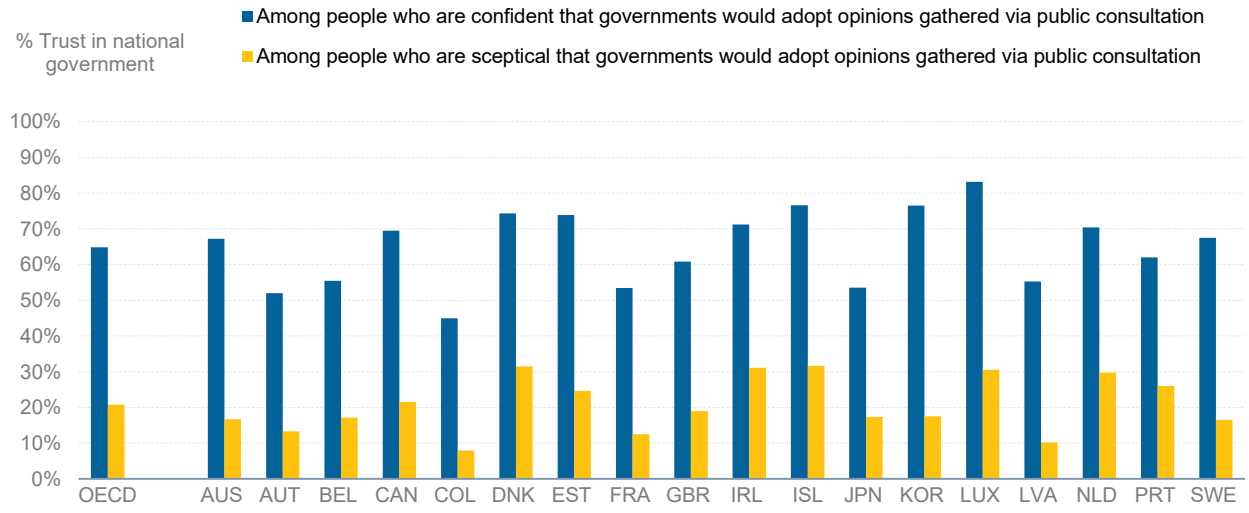
Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : Si vous participiez à une consultation publique concernant la réforme d'un domaine politique majeur (par exemple, impôts, soins de santé, protection de l'environnement), selon vous, dans quelle mesure le gouvernement serait-il susceptible ou non d'adopter les avis exprimés lors de la consultation publique ? ». La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 0 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Au Mexique, la question a été formulée de manière légèrement différente, La Finlande et la Norvège sont exclues du graphique car leurs données ne sont pas disponibles. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/6ihn02

Les résultats de l'enquête sur la confiance confirment que les citoyens satisfaits des possibilités qui leur sont offertes de contribuer au processus de décision publique ont en général une plus grande confiance dans le gouvernement. En effet, la confiance dans le gouvernement est de 64.9 % chez ceux qui pensent que les pouvoirs publics tiendraient compte des avis exprimés lors d'une consultation publique et à 20.8 % chez ceux qui considèrent cela comme peu probable, soit une différence de plus de 40 points de pourcentage (Graphique 5.7). Ces résultats confirment des résultats antérieurs obtenus à partir de données provenant de pays européens, selon lesquels l'ouverture des pouvoirs publics a généralement une incidence positive sur la confiance, mais est affectée par la perception de possibilités significatives sur le plan de la participation des citoyens dans les systèmes publics et de l'influence qu'ils peuvent exercer sur ces systèmes (Schmidthuber, Ingrams and Hilgers, 2020[6]).

Graphique 5.7. La confiance dans le gouvernement est fortement corrélée au sentiment que celui-ci tiendrait compte des avis exprimés lors d'une consultation publique

Proportion des personnes interrogées qui accordent leur confiance au gouvernement national, en fonction de leur degré de confiance dans la volonté du gouvernement de tenir compte des avis recueillis par le biais de consultations publiques, 2021



Note : le graphique présente le niveau de confiance dans le gouvernement national, en fonction de la confiance accordée à la prise en compte par les autorités des avis recueillis lors des consultations publiques. La part des personnes interrogées faisant confiance à leur gouvernement national résulte de l'agrégation des réponses 6 à 10 à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement national ». Le groupe des personnes interrogées confiantes dans la volonté du gouvernement de tenir compte des avis recueillis par le biais d'une consultation correspond aux réponses 6 à 10 à la question : Si vous participiez à une consultation publique concernant la réforme d'un domaine politique majeur (par exemple, impôts, soins de santé, protection de l'environnement), selon vous, dans quelle mesure le gouvernement serait-il susceptible ou non d'adopter les avis exprimés lors de la consultation publique ?». Le groupe des personnes sceptiques correspond aux réponses 0 à 4. La Finlande et la Norvège sont exclues de ce graphique en raison de l'indisponibilité de la question relative à la probabilité que le gouvernement tienne compte des opinions exprimées lors d'une consultation publique. Le Mexique et la Nouvelle-Zélande ne sont pas pris en compte ici, les répondants n'ayant pas été interrogés sur leur confiance dans leur gouvernement national dans ces pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/iwfka9

5.3. Peu de pays de l'OCDE inspirent confiance dans l'intégrité et la responsabilité du secteur public

L'intégrité du secteur public est un élément clé de la gouvernance démocratique et une composante fondamentale d'un système qui entend fonctionner de la même manière pour tous. L'intégrité du secteur public et la confiance dans le gouvernement sont étroitement liées ; la corruption et la mauvaise gestion dans le secteur public sont citées parmi les principales raisons entraînant la défiance (Nolan-Flecha, 2017[8]; Rothstein, 2018[9]), tandis qu'un comportement éthique et l'absence de corruption favorisent la confiance (Norris, 2022[10]; Van de Walle and Migchelbrink, 2020[11]). La corruption peut prendre de nombreuses formes allant des pots-de-vin au niveau individuel à des trafics d'influence plus subtils et des abus de pouvoir dans les hautes sphères, qui profitent à certains groupes puissants au détriment de l'intérêt public. Les différentes formes de corruption ont des conséquences politiques différentes et nécessitent des réponses politiques différentes. L'enquête sur la confiance examine plusieurs scénarios

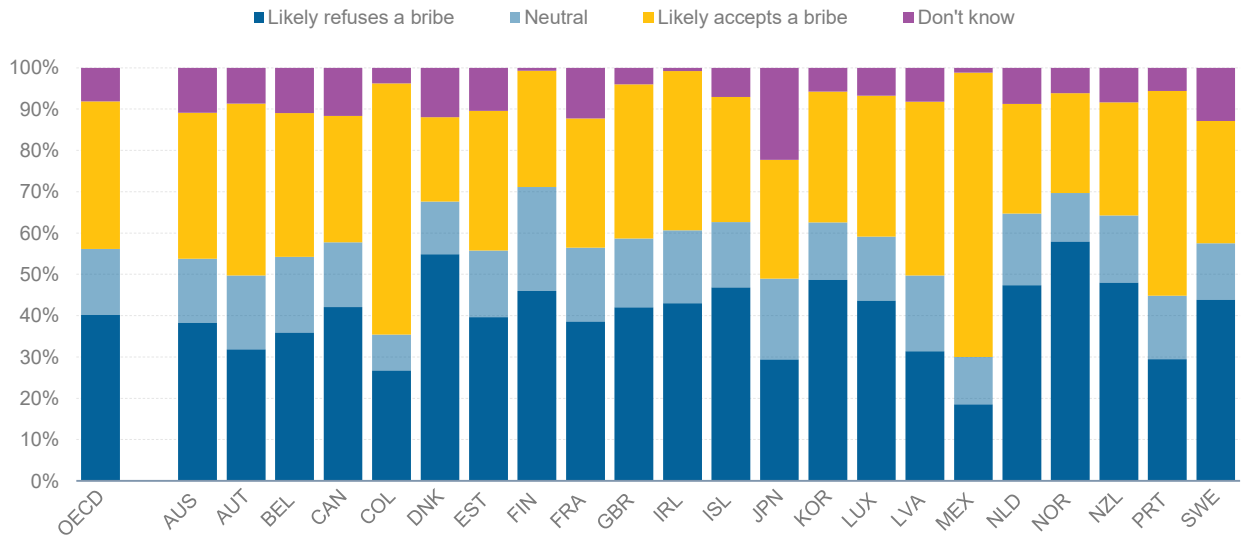
hypothétiques, y compris la petite corruption des fonctionnaires et les pratiques de pantouflage parmi les hauts responsables politiques.

À propos de la probabilité qu'un fonctionnaire ordinaire accepte ou refuse un pot-de-vin, environ 40 % des personnes interrogées, en moyenne tous pays confondus, déclarent que dans leur pays, un fonctionnaire refuserait un pot-de-vin (Graphique 5.8).

Cependant, une part non négligeable prédit le contraire : 35.7 % des personnes interrogées, en moyenne tous pays confondus, considèrent qu'un fonctionnaire accepterait probablement de l'argent de la part d'un citoyen ou d'une entreprise en contrepartie d'une prestation de service accélérée. Cette moyenne cache des variations considérables d'un pays à l'autre : en Colombie et au Mexique, en particulier, plus de six personnes interrogées sur dix déclarent qu'un fonctionnaire de leur pays accepterait un pot-de-vin, et relativement peu de personnes ont une opinion neutre ou répondent « Ne sait pas ». Au Danemark et en Norvège, moins d'un quart des personnes interrogées pensent qu'un fonctionnaire accepterait un pot-de-vin. Bien entendu, ce risque perçu de corruption ne reflète pas nécessairement des cas réels de corruption ni la réalité des niveaux d'intégrité, et peut être liée à des attentes plutôt qu'à une expérience réelle.

Graphique 5.8. Plus d'un tiers des personnes interrogées estime probable qu'un fonctionnaire puisse accepter un pot-de-vin

Proportion des personnes interrogées déclarant qu'un fonctionnaire accepterait ou refuserait un pot-de-vin (sur une échelle de 0 à 10), 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Si un(e) fonctionnaire se voyait offrir de l'argent par un citoyen ou une entreprise pour faciliter l'accès à un service public, selon vous, dans quelle mesure serait-il/elle susceptible ou non de refuser ? »« La proportion « Probable qu'il accepte le pot-de-vin » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Probable qu'il refuse le pot-de-vin » résulte de l'agrégation des réponses allant de 0 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Au Mexique, en Norvège et en Finlande, la question a été formulée de manière légèrement différente. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/h8fcne

Comment les élus sont-ils perçus ? Un manque d'intégrité des dirigeants – qui se manifeste par une mauvaise utilisation des ressources publiques ou un comportement inapproprié – peut modifier l'opinion

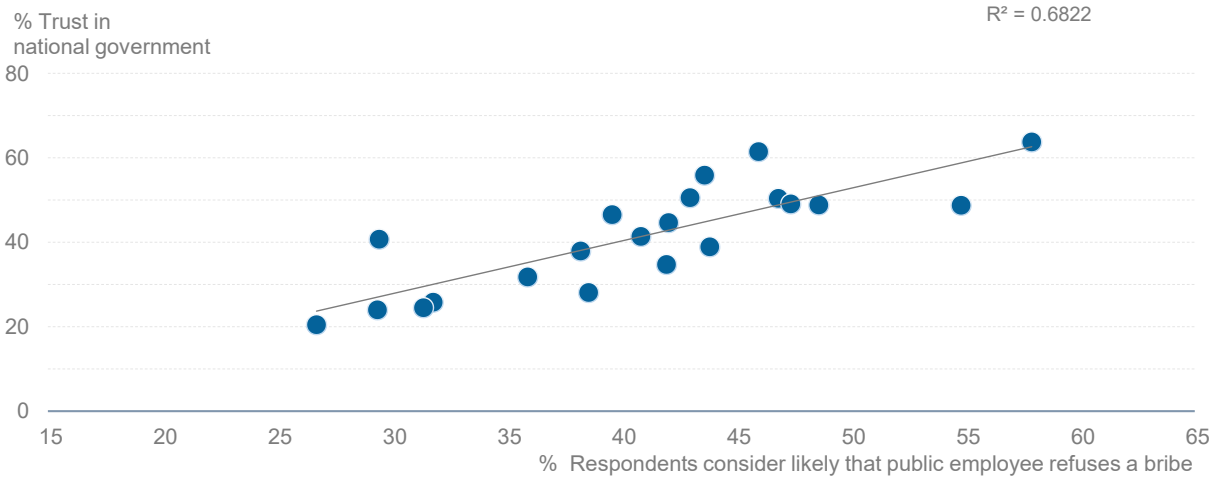
publique sur la fiabilité globale du gouvernement (OCDE, 2017[5]). Au sujet des différentes formes de comportement non éthique au sein de la fonction publique et dans la sphère politique, les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête de l'OCDE sur la confiance s'attendent à un comportement moins vertueux de la part des élus que de la part des fonctionnaires.

En moyenne sur les pays étudiés, 47.7 % des personnes interrogées estiment probable qu'un haut responsable politique accorde une faveur politique en contrepartie d'une perspective d'emploi bien rémunéré dans le secteur privé (chapitre 6). Cela indique que si la petite corruption des fonctionnaires n'est répandue que dans quelques pays, la perception de l'abus de pouvoir à haut niveau est généralisée dans beaucoup plus de pays. Cela correspond aux conclusions selon lesquelles de nombreuses personnes ont le sentiment de ne pas avoir voix au chapitre sur l'action publique menée et que leurs intérêts ne sont pas pris en compte, alors que les « puissants » peuvent utiliser des moyens non éthiques, voire illégaux pour influencer l'action publique et défendre leurs intérêts.

Les résultats de l'enquête sur la confiance confirment également que les pays dans lesquels le niveau de corruption des fonctionnaires est jugé le plus faible ont en général des niveaux de confiance plus élevés dans les gouvernements nationaux (Graphique 5.9). De même, mais dans une moindre mesure, les pays dans lesquels le niveau de corruption chez les responsables politiques de haut niveau est jugé le plus faible affichent des niveaux de confiance plus élevés dans l'administration locale.

Graphique 5.9. La perception de niveaux de corruption plus faible chez les fonctionnaires est associée à des niveaux de confiance plus élevés dans les gouvernements des différents pays

Proportion des personnes interrogées déclarant faire confiance à leur gouvernement national (sur une échelle de 0 à 10), et proportion des personnes interrogées estimant qu'un fonctionnaire refuserait un pot-de-vin (sur une échelle de 1 à 10), 2021



Note : ce nuage de points présente la part des réponses « Fait confiance » à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance à chacune des entités suivantes ? : - Gouvernement national » qui correspond aux valeurs 6 à 10 sur l'échelle des réponses (axe des ordonnées). L'axe des abscisses présente la part de réponses « Probable » à la question « Si un(e) fonctionnaire se voyait offrir de l'argent par un citoyen ou une entreprise pour faciliter l'accès à un service public, selon vous, dans quelle mesure serait-il/elle susceptible ou non de refuser ? », qui correspond aux valeurs 6 à 10 sur l'échelle des réponses. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. En Finlande et en Norvège, la question a été formulée de manière légèrement différente. Le Mexique et la Nouvelle-Zélande ne sont pas pris en compte ici, les répondants n'ayant pas été interrogés sur leur confiance dans leur gouvernement national dans ces pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

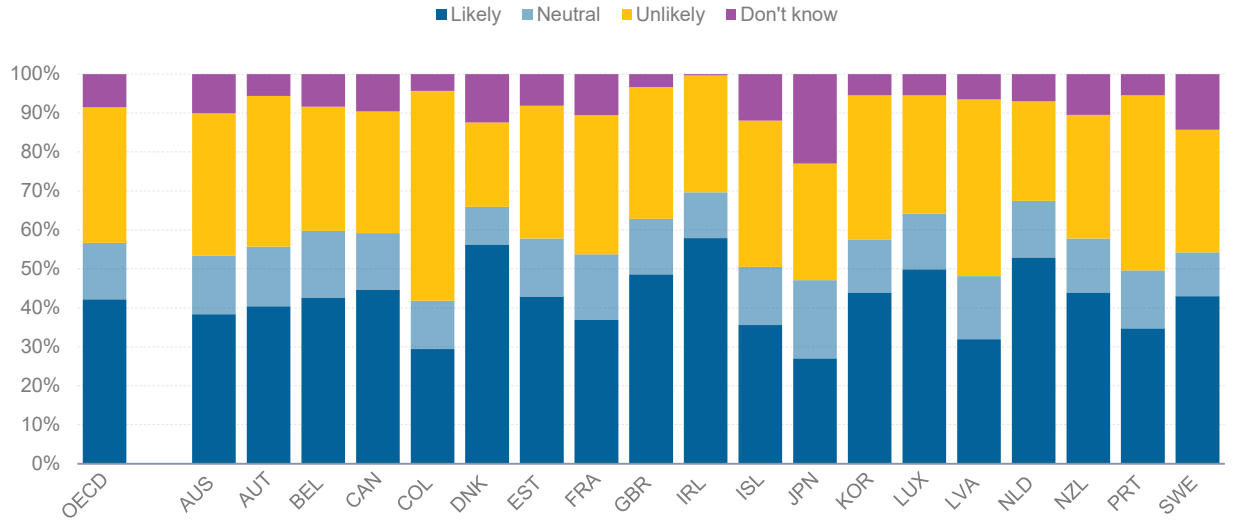
StatLink https://stat.link/1ykf9t

L'État de droit est l'une des pierres angulaires du modèle de gouvernance démocratique et la confiance dans les services juridiques et judiciaires joue également un rôle important dans la confiance dans les pouvoirs publics car elle offre aux citoyens des mécanismes de recours pour protéger leurs droits. Ces mécanismes de protection créent des garde-fous contre d'éventuels écarts de conduite de la part de différents acteurs de la société. L'intégrité du secteur de la justice est donc essentielle pour instaurer la confiance dans les concitoyens, les entreprises et les autres institutions publiques (OCDE, 2017[5]).

L'enquête sur la confiance montre que la confiance globale des citoyens dans le système judiciaire est relativement élevée : en moyenne tous pays confondus, une forte majorité (56.9 %) des personnes interrogées déclarent avoir confiance dans les tribunaux et le système judiciaire (chapitre 2). Toutefois, cette confiance est limitée. Seules quatre personnes interrogées sur dix (42.1 %), en moyenne, estiment probable qu'un tribunal de leur pays prenne une décision exempte de toute influence politique susceptible de nuire à l'image du gouvernement (Graphique 5.10). Les perceptions sont plus positives au Danemark, en Irlande et aux Pays-Bas, où plus de la moitié des personnes interrogées considèrent que le pouvoir judiciaire prend ses décisions sans influence politique. Dans le même temps, 34.8 % en moyenne tous pays confondus, sont d'avis qu'un tribunal de leur pays *est susceptible* d'être influencé politiquement s'il devait prendre une décision pouvant nuire à l'image du gouvernement.

Graphique 5.10. Seuls quatre sondés sur dix pensent que les juges prennent des décisions libres de toute influence politique

Proportion des personnes interrogées en fonction du degré de probabilité qu'elles accordent à la capacité de leurs juridictions à prendre des décisions pouvant avoir un impact négatif sur l'image de leur gouvernement (sur une échelle de 0 à 10), 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Si un tribunal était sur le point de prendre une décision qui pourrait avoir un impact négatif sur l'image du gouvernement, selon vous, dans quelle mesure le tribunal serait-il susceptible ou non de prendre cette décision à l'abri de toute influence politique ? » La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 0 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. La Finlande, le Mexique et la Norvège sont exclus de ce graphique en raison de l'indisponibilité des données. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/snq9ru

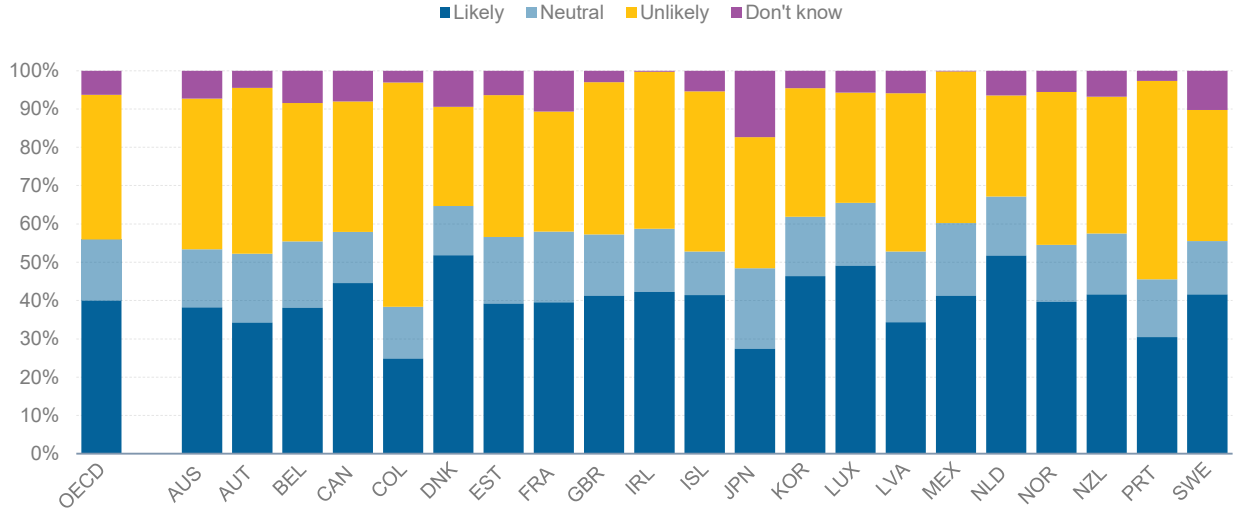
5.4. Un traitement injuste ? L'égalité de traitement entre les riches et les pauvres reste un objectif insaisissable

Les sentiments d'équité et d'égalité, tant dans les processus publics que dans les résultats socioéconomiques, sont des composantes importantes de la confiance. Depuis quelques décennies, le fossé entre les riches et les pauvres se creuse et la mobilité sociale stagne, souvent au détriment de la confiance (OCDE, 2021[12]; OCDE, 2018[13]). Cependant, à côté des résultats socioéconomiques concrets, tels que le classement dans la distribution des revenus, l'égalité de traitement entre les personnes de la part des institutions publiques est également importante (Lind and Arndt, 2016[14]; Frey, Benz and Stutzer, 2004[15]). Les perceptions en matière d'équité et de compétence des pouvoirs publics peuvent également avoir une incidence sur les préférences en matière de redistribution des revenus et des richesses et donc sur l'inégalité des revenus (OCDE, 2021[12]).

Par conséquent, dans quelle mesure les citoyens attendent-ils et expérimentent-ils un traitement égal et équitable sur le plan de l'accès aux prestations publiques et dans leurs relations avec les fonctionnaires ? Les personnes interrogées doutent fortement de l'égalité de traitement entre les riches et les pauvres de la part des fonctionnaires. En moyenne dans les pays de l'OCDE, seules quatre personnes interrogées sur dix (39.9 %) estiment probable que les riches et les pauvres soient traités de la même manière par un fonctionnaire (Graphique 5.11). Presque autant (37.8 %) jugent peu probable que les riches et les pauvres soient traités de manière équitable. Dans deux pays seulement, le Danemark et les Pays-Bas, plus de la moitié des personnes interrogées pensent que toutes les personnes sont traitées de la même manière, indépendamment de leur statut économique.

Graphique 5.11. Seules quatre personnes sur dix pensent qu'un fonctionnaire traiterait les riches et les pauvres de la même manière

Proportion des personnes interrogées exprimant différents niveaux de confiance en la capacité d'un fonctionnaire à traiter équitablement les riches et les pauvres (sur une échelle de 0 à 10), 2021



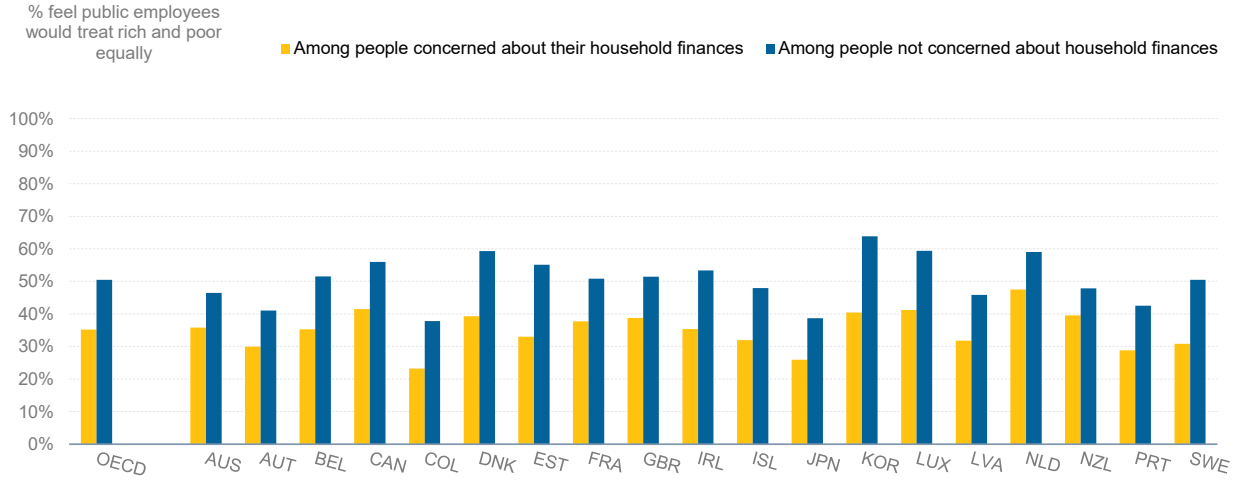
Note : le graphique présente la répartition des réponses à la question Si un(e) employé(e) de la fonction publique était en contact avec le public dans la zone où vous vivez, selon vous, dans quelle mesure serait-il/elle susceptible ou non de traiter les personnes riches et pauvres sur un pied d'égalité ? ». La proportion « Probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 0 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Au Mexique et en Norvège, la question était formulée d'une façon légèrement différente. La Finlande est exclue de ce graphique en raison de l'indisponibilité des données. Pour plus de précisions sur le questionnaire et les processus de l'enquête propres à des pays spécifiques, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête à l'adresse http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/0qho68

Si l'on considère séparément les sondés qui ont indiqué être vulnérables sur le plan économique, les attentes concernant l'égalité de traitement entre les riches et des pauvres sont encore plus faibles. Alors qu'une légère majorité (50.5 %) des personnes interrogées qui n'ont pas d'inquiétudes financières dans leur ménage s'attendent à ce qu'un fonctionnaire traite les riches et les pauvres de la même manière, la proportion chute à seulement un tiers de celles qui sont préoccupées par leur situation financière (Graphique 5.12). La vulnérabilité économique d'un individu semble donc être associée à un sentiment d'inégalité de traitement de la part des administrations publiques. Ce résultat va dans le sens des conclusions de la section précédente, confirmant la perception d'un système qui ne fonctionnerait pas de la même manière pour tous, laissant souvent pour compte les personnes défavorisées.

Graphique 5.12. Le sentiment de vulnérabilité économique influe sur les attentes en matière de traitement par les fonctionnaires

Proportion des personnes interrogées en fonction du degré de probabilité qu'elles accordent à la possibilité qu'un fonctionnaire traite les citoyens riches et pauvres de manière équitable, selon qu'elles sont préoccupées ou non par la situation économique de leur ménage (sur une échelle de 0 à 10), 2021



Note : le graphique présente la proportion des réponses « probable » à la question « Si un(e) employé(e) de la fonction publique était en contact avec le public dans la zone où vous vivez, selon vous, dans quelle mesure serait-il/elle susceptible ou non de traiter les personnes riches et pauvres sur un pied d'égalité ? » (agrégation des réponses de 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10). Cette répartition distingue les personnes qui sont préoccupées par la situation financière et le bien-être social et économique de leur ménage, et celles qui n'ont pas d'inquiétude à cet égard. Le groupe « préoccupé » correspond aux réponses « assez préoccupé » et « très préoccupé » à la question « En général, lorsque vous pensez à l'année ou aux deux années à venir, dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par la situation économique et sociale de votre foyer ? » ; le groupe « pas préoccupé » correspond aux réponses « pas du tout préoccupé » et « pas vraiment préoccupé ». « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. La Finlande, la Norvège et le Mexique sont exclus de ce graphique en raison de l'indisponibilité des données. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/fa1gm3

Références

Frey, B., M. Benz and A. Stutzer (2004), "Introducing Procedural Utility: Not Only What, but Also How Matters", Vol. 160/3, pp. 377-401. [15]

Lind, E. and C. Arndt (2016), "Perceived Fairness and Regulatory Policy : A Behavioural Science Perspective on Government-Citizen Interactions", *OECD Regulatory Policy Working Papers*, No. 6, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/1629d397-en. [14]

Nolan-Flecha, N. (2017), "The influence of integrity on public trust", in *Trust and Public Policy : How Better Governance Can Help Rebuild Public Trust*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264268920-4-en. [8]

Norris, P. (2022), *Trust in Government Redux: The Role of Information Environments and Cognitive Skills*, HKS Faculty Research Working Paper Series, https://www.hks.harvard.edu/publications/trust-government-redux-role-information-environments-and-cognitive-skills (accessed on 7 February 2022). [10]

OCDE (2021), *Does Inequality Matter? : How People Perceive Economic Disparities and Social Mobility*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/3023ed40-en. [12]

OCDE (2021), "Draft Principles of Good Practice for Public Communication Responses to Mis- and Disinformation", https://www.oecd.org/governance/reinforcing-democracy/ (accessed on 24 March 2022). [4]

OCDE (2021), *Drivers of Trust in Public Institutions in Finland*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/52600c9e-en. [3]

OCDE (2021), *Main Findings from the 2020 Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/b9e85cf5-en. [1]

OCDE (2021), *Politique de la réglementation : Perspectives de l'OCDE 2021*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/494d5942-fr. [7]

OCDE (2020), "Building resilience to the Covid-19 pandemic: the role of centres of government", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/883d2961-en. [2]

OCDE (2018), *A Broken Social Elevator? How to Promote Social Mobility*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264301085-en. [13]

OCDE (2017), *Trust and Public Policy : How Better Governance Can Help Rebuild Public Trust*, OECD Public Governance Reviews, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264268920-en. [5]

Rothstein, B. (2018), "Fighting Systemic Corruption: The Indirect Strategy", *Daedalus*, Vol. 147/3, pp. 35-49, https://doi.org/10.1162/daed_a_00501. [9]

Schmidthuber, L., A. Ingrams and D. Hilgers (2020), "Government Openness and Public Trust: The Mediating Role of Democratic Capacity", *Public Administration Review*, Vol. 81/1, pp. 91-109, https://doi.org/10.1111/puar.13298. [6]

Van de Walle, S. and K. Migchelbrink (2020), “Institutional quality, corruption, and impartiality: the role of process and outcome for citizen trust in public administration in 173 European regions”, *Journal of Economic Policy Reform*, pp. 1-19, https://doi.org/10.1080/17487870.2020.1719103. [11]

6 La voie à suivre : renforcer la démocratie et la confiance dans la gouvernance démocratique

Les défis de gouvernance qui ressortent de l'enquête sur la confiance sont aggravés par de nouvelles menaces auxquelles sont confrontées nos démocraties aujourd'hui, et notamment (mais non exclusivement) la désinformation et la mésinformation, les inégalités en matière de représentation et de participation à la vie politique, de même que les incertitudes qui entourent la capacité des États à relever les défis globaux et à long terme qui se posent dans un monde en mutation rapide. Ces menaces pour la démocratie affectent la capacité des pays à faire face aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain. Ce chapitre présente les résultats concernant la perception des gens sur leur capacité à participer de manière significative aux processus politiques démocratiques, leur perception de l'influence des intérêts particuliers sur les décideurs politiques, et leur croyance dans la capacité des gouvernements à s'engager dans des réformes difficiles et intergénérationnelles qui nécessitent des investissements dès aujourd'hui. Le chapitre présente également un aperçu des sources de médias d'information utilisées dans les différents pays.

Principaux résultats et points d'attention

La solidité des institutions démocratiques et des normes dans les démocraties de la zone OCDE est tributaire du déploiement d'efforts continus pour renforcer le lien entre les citoyens et leurs institutions publiques. Bien que l'enquête de l'OCDE sur la confiance montre que les populations ont une confiance raisonnable dans la fiabilité de leurs pouvoirs publics, il en ressort également qu'elles se montrent sceptiques quant à leur réactivité et leur ouverture aux besoins des citoyens de même qu'en ce qui concerne l'intégrité des processus de l'action publique, et que les groupes vulnérables ont, souvent de manière compréhensible, un faible niveau de confiance dans les autorités de leur pays. Somme toute, si nous voulons bénéficier de tout ce que la démocratie a à nous offrir, et notamment des niveaux plus élevés de bien-être social et économique, une croissance plus inclusive, la garantie de nos libertés individuelles, l'accès à la justice et la paix, il nous faut investir davantage dans nos processus démocratiques.

- Peu de citoyens ont le sentiment de pouvoir participer de manière significative aux processus politiques démocratiques, et près de la moitié (47.8 %), en moyenne tous pays confondus, perçoivent que leurs responsables élus et nommés tiennent leur action à l'abri de toute influence d'intérêts particuliers. Il s'agit là d'un appel à l'action pour les États, un appel à répondre aux attentes plus fortes exprimées par les citoyens vis-à-vis des processus démocratiques de leur pays. Les gouvernements pourraient envisager, par exemple, de renforcer les initiatives visant à promouvoir l'intégrité publique et les comportements éthiques, d'améliorer les systèmes de lutte contre les influences indues dans l'élaboration des politiques, de promouvoir la transparence dans le lobbying et d'entreprendre des réformes destinées à renforcer la représentation de l'intérêt collectif et à supprimer les obstacles à l'action collective.
- Dans ce contexte, la mésinformation et la désinformation présentent des risques croissants d'alimenter la défiance et le désengagement. Près de quatre répondants sur dix (41.4 %) disent ne pas faire confiance aux médias d'information, et de plus en plus de gens se tournent vers les réseaux sociaux pour s'informer. De nouveaux modèles de gouvernance sont nécessaires pour garantir des écosystèmes d'information sains, capables de soutenir le débat démocratique.
- Dans la zone OCDE, les gouvernants rencontrent des difficultés à asseoir la confiance dans leur capacité à répondre aux défis mondiaux et intergénérationnels. Alors qu'en moyenne, dans l'OCDE, la moitié environ des personnes interrogées pensent que le gouvernement devrait accorder la priorité au changement climatique, seuls 35.5 % des sondés sont convaincus que les pays parviendront à réduire leur contribution respective au changement climatique. Les personnes qui estiment que leurs gouvernants sont capables de s'attaquer à des problèmes à long terme, d'ampleur mondiale et souvent intergénérationnels tels que le changement climatique sont plus susceptibles d'accorder leur confiance à leur gouvernement, et celles qui font confiance à leurs gouvernants sont plus susceptibles de penser que leur gouvernement est en capacité d'apporter des solutions à ces problèmes. Le cycle vertueux entre la confiance et la gouvernance démocratique est encore plus important lorsqu'il s'agit d'élaborer des politiques pour l'avenir. Les États doivent œuvrer à l'amélioration constante de l'efficacité et de la fiabilité de leurs programmes et politiques, de manière à asseoir la confiance dans les réformes tournées vers l'avenir, mais également développer des moyens plus efficaces de *communiquer* l'importance de la coopération mondiale et intergénérationnelle pour de meilleurs retombées des politiques.

Encadré 6.1. Instaurer la confiance et renforcer la démocratie dans les pays de l'OCDE

Le Forum mondial et la Réunion ministérielle à venir en 2022 sur l'instauration de la confiance et le renforcement de la démocratie sont organisés sous la direction du Comité de la gouvernance publique de l'OCDE et sous la présidence du Luxembourg, la vice-présidence ayant été confiée conjointement à la Colombie, à la France, à la Lituanie et aux États-Unis. La Réunion ministérielle s'articulera autour des trois thèmes centraux suivants, qui constituent autant de défis pour les démocraties de l'OCDE : améliorer les réponses apportées sur le terrain de la gouvernance publique face à la mésinformation et la désinformation ; améliorer la représentation dans la vie publique et la participation à celle-ci ainsi qu'aux services publics centrés sur le citoyen ; et donner les moyens aux institutions publiques d'assumer leurs responsabilités mondiales.

À ces défis de gouvernance s'ajouteront deux autres thèmes horizontaux : la question de l'intégration et de la priorisation du changement climatique, d'une part, et celle de la mise à profit de la transformation numérique pour améliorer la gouvernance démocratique, d'autre part.



Source : Forum mondial et Réunion ministérielle 2022 de l'OCDE sur l'instauration de la confiance et le renforcement de la démocratie

6.1. Peu de citoyens estiment être en mesure de faire entendre leur voix, et beaucoup doutent de l'intégrité des élus

L'idée de « voix politique » est un principe fondamental de la démocratie – cette idée qui veut que chacun ait des chances égales d'exprimer ses opinions et préférences de telle sorte qu'elles soient représentées dans le processus décisionnel des autorités. Pourtant, très peu de personnes ont le sentiment que le système politique de leur pays leur donne leur mot à dire dans l'action des pouvoirs publics, et beaucoup estiment que leurs élus ne sont pas à l'abri de céder à des intérêts particuliers plutôt que de représenter la population.

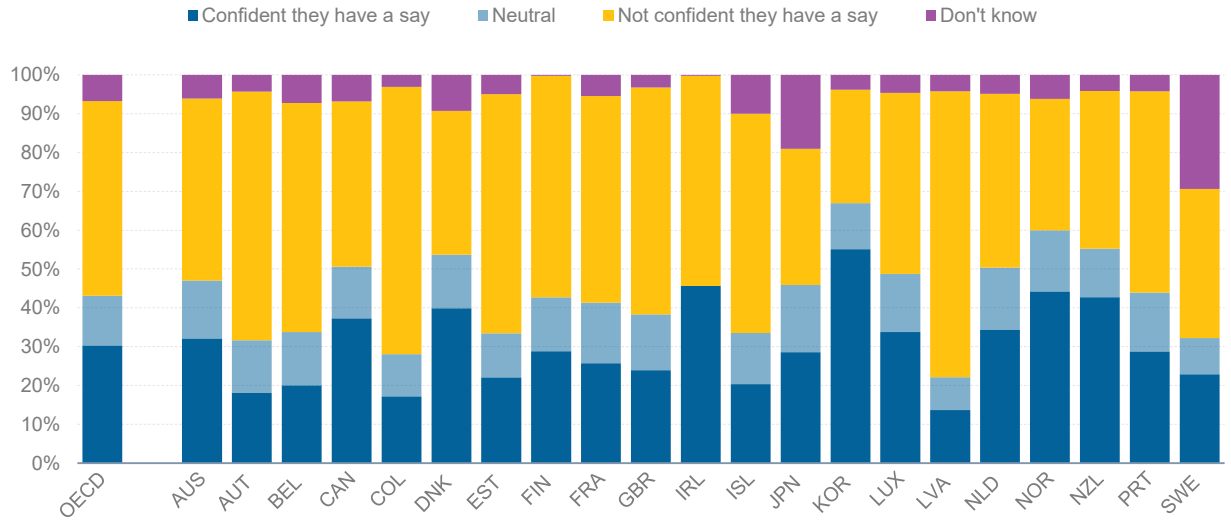
6.1.1. Un quart seulement des personnes interrogées estiment que leur système politique leur donne voix au chapitre

En moyenne tous pays confondus, seuls 30.2 % des répondants considèrent que le système politique de leur pays leur donne voix au chapitre sur l'action publique menée. Et dans onze pays, la majorité des personnes interrogées disent *ne pas* être convaincues d'avoir leur mot à dire dans les décisions des autorités (Graphique 6.1).

Ce résultat sur la voix politique concorde avec la faible réactivité perçue des services publics aux remontées des citoyens (chapitre 4) et sur le peu de possibilités perçues d'influencer l'élaboration des politiques (chapitre 5), et il correspond aux résultats qui ressortent ailleurs sur la faiblesse perçue de la voix politique des citoyens (OCDE, 2021[1]; OCDE, 2021[2]). Cette faible voix politique est également liée au bas niveau de confiance des citoyens dans leur propre capacité à s'engager politiquement : en moyenne tous pays confondus, seuls 42 % des répondants disent avoir confiance dans leur propre capacité à participer à la vie politique.

Graphique 6.1. La moitié des répondants estiment que le système politique ne leur donne pas voix au chapitre sur les décisions du gouvernement

Proportion des personnes interrogées en fonction du degré de confiance qu'elles accordent au fait que le système politique leur donne voix au chapitre sur la prise de décision du gouvernement (sur une échelle de 0 à 10), 2021



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question : « Dans quelle mesure diriez-vous que le système politique de votre pays permet à l'ensemble des citoyens de s'exprimer sur les actions du gouvernement ?? ». La proportion « Fait confiance » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Ne fait pas confiance » résulte de l'agrégation des réponses allant de 0 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Au Mexique, en Norvège et en Finlande, la question a été formulée de manière légèrement différente. Le Mexique est exclu de ce graphique en raison de l'indisponibilité des données. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/8alv9m

Ces niveaux d'efficacité politique ont des implications importantes pour la santé de la démocratie représentative. Les personnes qui considèrent pouvoir influencer les processus politiques sont plus susceptibles d'embrasser des activités politiques pro-démocratiques, et par exemple de prendre part aux votes, d'entrer en contacts avec des politiciens, de travailler pour un parti politique ou encore de publier des contenus politiques en ligne. Par opposition, celles qui sont désengagées et qui ont le sentiment de ne pas avoir de voix politique sont plus susceptibles de « sortir » du processus démocratique, de céder au cynisme et de s'engager dans des formes de participation en dehors du système, par exemple le boycott (Prats and Meunier, 2021[3]) ou la violence.

Ces perceptions sont importantes, car la participation est la pierre angulaire d'une démocratie qui fonctionne bien. La participation politique renforce les démocraties tant au niveau des individus qu'au niveau systémique : lorsque les gens s'engagent activement, ils développent des valeurs démocratiques et des compétences civiques plus fortes, tout en légitimant le système. Dans une dynamique vertueuse, la participation et la confiance se renforcent mutuellement (Putnam, 2000[4]). On constate que les citoyens à l'esprit civique participent davantage et affichent des niveaux de confiance plus élevés que les personnes passives (Almond and Verba, 1963[5]; Brehm and Rahn, 1997[6]). Inversement, comme la participation stimule le sentiment d'avoir un intérêt dans les efforts collectifs déployés et renforce la confiance, le manque de participation est associé à des niveaux de confiance plus faibles (Parvin, 2018[7]). En fait, la confiance peut être considérée comme une condition préalable à l'action politique et elle est liée à des niveaux plus élevés de participation sous une forme ou sous une autre : vote aux élections , signature de pétitions (Grönlund and Setälä, 2007[8]) (Lee and Schachter, 2018[9]), prises de contact avec des responsables publics, ou encore engagement dans un parti politique (Hooghe and Marien, 2013[10]), par exemple.

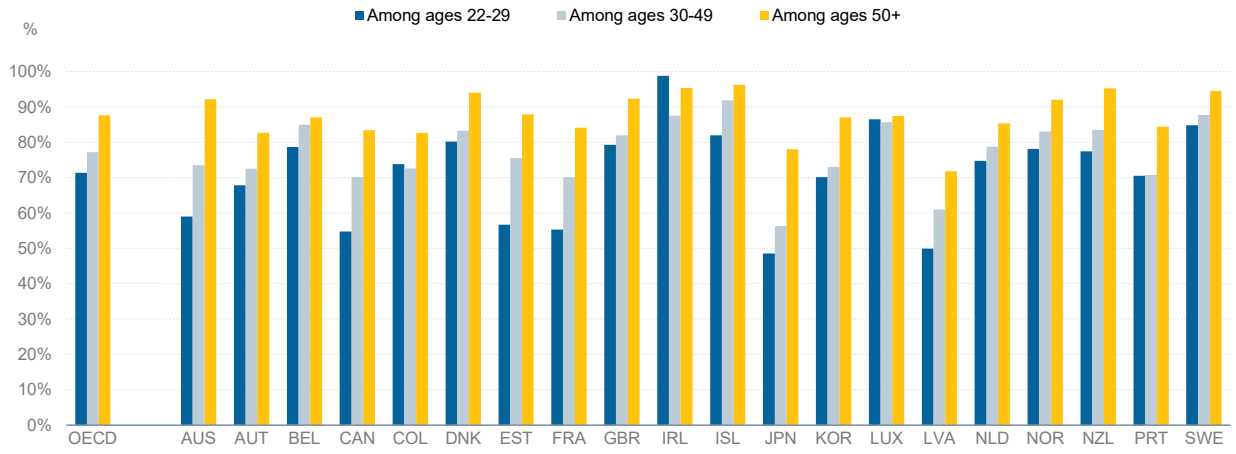
En moyenne, parmi les personnes ayant répondu à l'enquête de l'OCDE sur la confiance, ils sont près de 80 %, selon les déclarations[1], à avoir voté aux dernières élections nationales de leur pays, et 51.3 % aux élections locales. Les autres formes de participation à la vie politique, telles que la signature de pétitions y compris en ligne (35.8 %), la publication ou le transfert de contenus politiques sur les réseaux sociaux (17.4 %) ou encore la prise de contact avec des politiciens (14 %), sont moins fréquentes. Il est intéressant de noter que 28 % n'ont pris part à aucune forme que ce soit de participation politique. Dans tous les pays, la confiance dans le corps législatif national est positivement corrélée aux taux de vote (OCDE, 2021[1]).

Reflétant les inégalités en matière de voix et de représentation politiques, l'activité politique ressort de surcroît très hétérogène au sein des pays. Dans les démocraties représentatives, la principale forme de représentation dans la prise de décision publique découle des élections et du vote. Néanmoins, certains groupes démographiques et certaines catégories de population ont tendance à moins participer aux scrutins électoraux et restent nettement sous-représentés dans les corps élus et, par conséquent, dans l'élaboration des politiques. Les déficits de représentation et les faibles niveaux de confiance dans les corps législatifs nationaux vont généralement de pair avec des niveaux de redevabilité plus faibles, fragilisant la démocratie sur ses bases et aboutissant à des politiques qui répondent moins aux intérêts d'un large public.

Les résultats de l'enquête sur la confiance montrent, par exemple, que les personnes âgées sont beaucoup plus enclines à voter que les jeunes. Ce constat vaut pour tous les pays et, dans de nombreux cas, l'écart est saisissant (Graphique 6.2). Dans ce contexte, les jeunes affichent également des niveaux de confiance considérablement plus faibles dans les autorités, bien que la direction de la causalité aille certainement dans les deux sens (chapitre 3). Étant donné que les jeunes montrent une aspiration particulièrement forte à relever les défis mondiaux tels que le changement climatique et le creusement des inégalités, il convient de renforcer leur participation politique et leur représentation dans les institutions publiques (OCDE, 2022[11]).

Graphique 6.2. Les personnes âgées sont beaucoup plus susceptibles de voter lors des élections nationales

Proportion des personnes interrogées qui ont déclaré avoir voté lors de la dernière élection nationale, par tranche d'âge, 2021



Note : le graphique présente la proportion des personnes interrogées qui ont déclaré avoir voté lors de la dernière élection nationale, par tranche d'âge. Trois tranches d'âge sont utilisées : 22-29 ans, 30-49 ans, et 50 ans et plus. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Faute de données disponibles, la Finlande et le Mexique ne sont pas pris en compte dans ce graphique. La définition traditionnelle de l'OCDE de la tranche d'âge des jeunes, utilisée ailleurs dans ce rapport (18 à 29 ans) n'est pas celle retenue ici, les plus jeunes de ce groupe pouvant ne pas avoir atteint l'âge de voter lors de la dernière élection nationale dans leur pays. Avec un âge minimum de 22 ans, on obtient une proportion de personnes en âge de voter plus élevée et la comparabilité s'en trouve améliorée. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/6v7rzp

6.1.2. Un large scepticisme s'est installé quant à l'intégrité des hauts responsables politiques

Outre le sentiment qu'elles sont dans l'impossibilité d'influencer les politiques et de se faire entendre, de nombreuses personnes interrogées mettent en doute l'intégrité des responsables élus et nommés et le fait qu'ils représentent loyalement la volonté de la population.

La perception chez beaucoup qu'ils sont privés de voix politique et leurs ressentis de vulnérabilité et d'exclusion vont de pair avec la sensation largement partagée que les intérêts particuliers exercent une influence excessive chez les élus. Cet sentiment de faible intégrité dans le secteur public peut créer le sentiment que les autorités sont peu dignes de confiance (OCDE, 2017[12]).

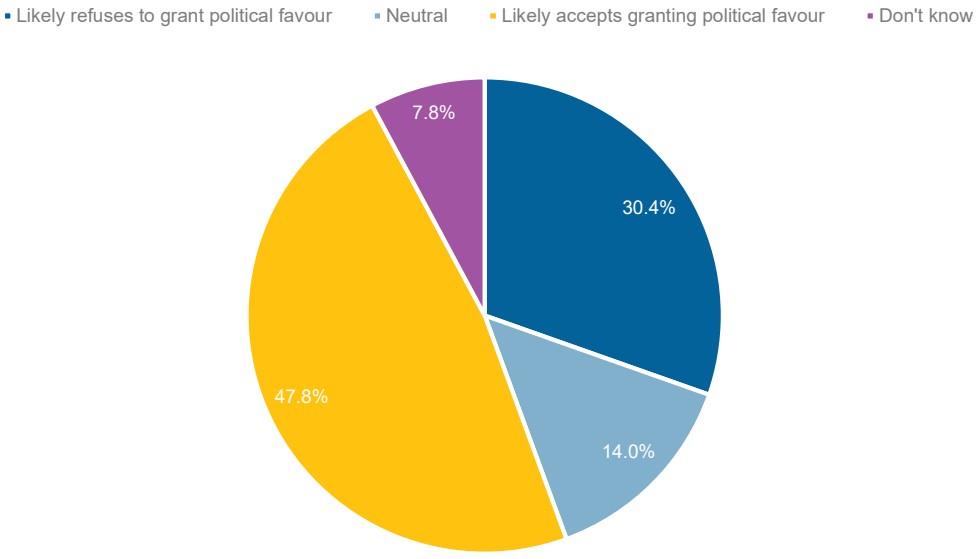
En moyenne tous pays confondus, 47.8 % des personnes interrogées estiment qu'un haut responsable public ne refuserait probablement pas une faveur politique à un tiers en contrepartie d'une proposition d'emploi bien rémunéré dans le secteur privé. L'influence d'intérêts particuliers peut détourner la prise de décision des responsables des intérêts de la majorité de la population et se traduire par une action publique biaisée et inefficace.

Les répondants sont convaincus pour moins d'un tiers seulement (30.4 %) qu'un haut responsable politique refuserait une telle offre. La Norvège est le seul pays dans lequel la part des personnes interrogées qui croient au comportement éthique des responsables de haut niveau est plus élevée que celle des répondants qui se montrent sceptiques à cet égard.

Ces résultats concordent avec ceux de l'exercice de suivi de la mise en œuvre de la Recommandation de l'OCDE sur les Principes pour la transparence et l'intégrité des activités de lobbying. 39 % des législateurs des pays de l'OCDE indiquaient ne pas disposer de lignes directrices concrètes sur la manière de se comporter face, par exemple, à une proposition de cadeaux ou d'avantages, et il est nécessaire d'étendre et de renforcer les normes d'intégrité pour guider les interactions entre les agents publics et les différentes parties prenantes (OCDE, 2021[13]).

Graphique 6.3. Près de la moitié des personnes interrogées estiment qu'un haut responsable politique accorderait une faveur politique en contrepartie d'une offre d'emploi bien rémunéré dans le secteur privé

Proportion des personnes interrogées qui estiment qu'un responsable élu ou nommé accepterait ou refuserait l'offre d'un emploi bien rémunéré dans le secteur privé en contrepartie d'une faveur politique (sur une échelle de 0 à 10), OCDE, moyenne non pondérée, 2021



Note : le graphique présente la moyenne non pondérée de l'OCDE des réponses à la question : « Si une personnalité politique se voyait proposer un emploi bien rémunéré dans le secteur privé en contrepartie d'une faveur politique, considérez-vous probable ou plutôt peu probable qu'il la refuse ? La proportion « Probable qu'il accepte l'influence indue » résulte de l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Probable qu'il refuse l'influence indue » résulte de l'agrégation des réponses allant de 0 à 4 ; « Ne sait pas » était une option de réponse distincte. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Le Mexique et la Nouvelle-Zélande ne sont pas pris en compte ici, les répondants n'ayant pas été interrogés sur leur confiance dans leur gouvernement national dans ces pays. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/3jorv9

Les personnes qui ont le sentiment que leurs instances politiques et leurs institutions publiques ne les traitent pas équitablement peuvent céder au cynisme et développer de la défiance à l'égard de leurs gouvernants. Les institutions peuvent contrer cette défiance. Les efforts déployés pour donner effectivement voix au chapitre à la population et renforcer la représentation des intérêts collectifs, ainsi que les réformes visant à réduire les influences indues et à supprimer les obstacles à l'action collective, pourront y contribuer.

6.2. Une information fiable est cruciale pour la confiance, mais la fiabilité des sources d'information est en train de changer

L'accès à une information exacte est essentiel pour la démocratie et un déterminant fondamental de la confiance. Cette information peut provenir des autorités, d'une presse libre et protégée, et/ou d'autres parties prenantes. La mésinformation et la désinformation alimentent la défiance, menacent le fonctionnement des démocraties et rendent plus difficile l'exercice d'une gouvernance efficace (OCDE, 2021[14]). Les populations manifestent des craintes croissantes de voir des informations fausses ou trompeuses utilisées comme une arme (Edelman, 2022[15]).

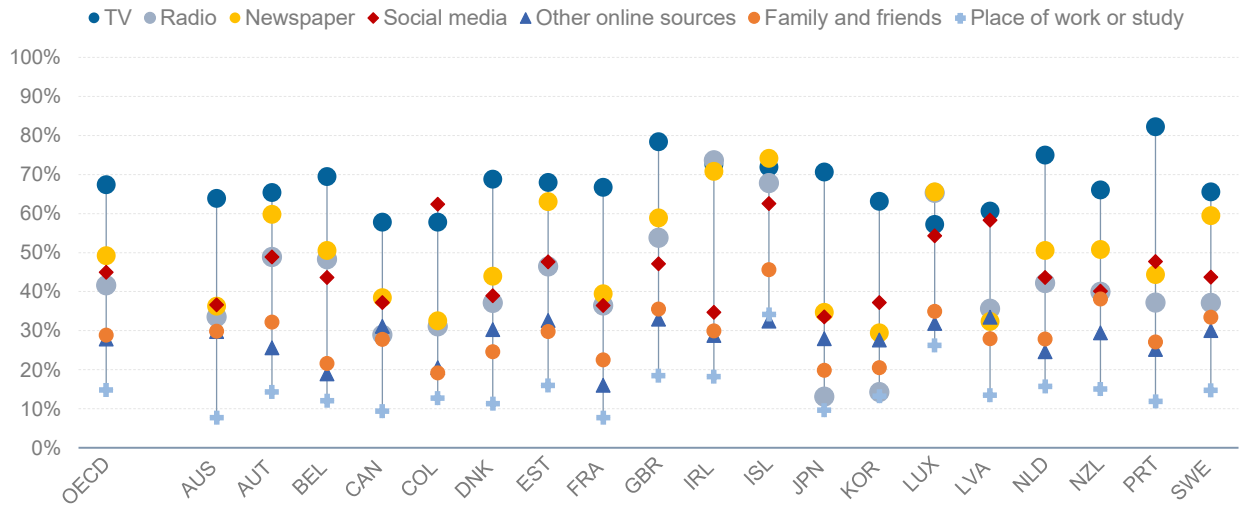
Bien que l'enquête de l'OCDE sur la confiance ne puisse pas estimer la prévalence de la mé/désinformation, elle est en revanche en capacité d'identifier celle des différentes sources d'information et l'existence potentielle d'un lien entre les sources d'information consommées et la confiance dans les institutions publiques. En moyenne tous pays confondus, la télévision est la source la plus largement mobilisée d'information sur la politique et l'actualité, suivie par les journaux (y compris les journaux en ligne). La consommation d'informations est relativement élevée, les deux tiers des répondants en moyenne déclarant regarder les informations télévisées au moins une fois par semaine.

Il est toutefois important de noter que ces sources d'information opèrent dans un environnement où le scepticisme à l'égard des médias est élevé. Seules 38.8 % des personnes interrogées, en moyenne tous pays confondus, disent faire confiance aux médias d'information. Il s'agit là du deuxième plus faible niveau de confiance enregistré parmi les neuf institutions évaluées dans le cadre de l'enquête sur la confiance (chapitre 2).

Après la télévision et les journaux, les réseaux sociaux s'imposent, en moyenne, comme la troisième source d'information la plus courante. 45 % des personnes interrogées déclarent ainsi s'informer sur les réseaux sociaux au moins une fois par semaine, et ce pourcentage atteint 57.8 % chez les jeunes. Cette moyenne cache d'importantes variations d'un pays à l'autre. Les réseaux sociaux sont une source d'information régulière pour environ 60 % des personnes interrogées en Colombie, en Islande et en Lettonie.

Graphique 6.4. La télévision, les journaux et les réseaux sociaux sont les sources d'information les plus courantes

Proportion des personnes interrogées sélectionnant chacun des médias suivants comme source hebdomadaire d'information sur la politique et l'actualité, 2021



Note : le graphique présente la part des réponses à la question suivante : « Parmi les sources d'information suivantes, lesquelles consultez-vous au moins une fois par semaine pour vous informer sur la politique et l'actualité ? » Les réponses proposées étaient les suivantes : Télévision, Radio, Journaux/magazines (y compris en ligne), Réseaux sociaux, Autres sources en ligne, Famille et amis, Lieu de travail ou d'études, Aucune de ces sources, Préfère ne pas répondre. Les personnes interrogées pouvaient sélectionner plusieurs réponses. « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Faute de données disponibles, la Finlande, le Mexique et la Norvège ne sont pas pris en compte dans ce graphique. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

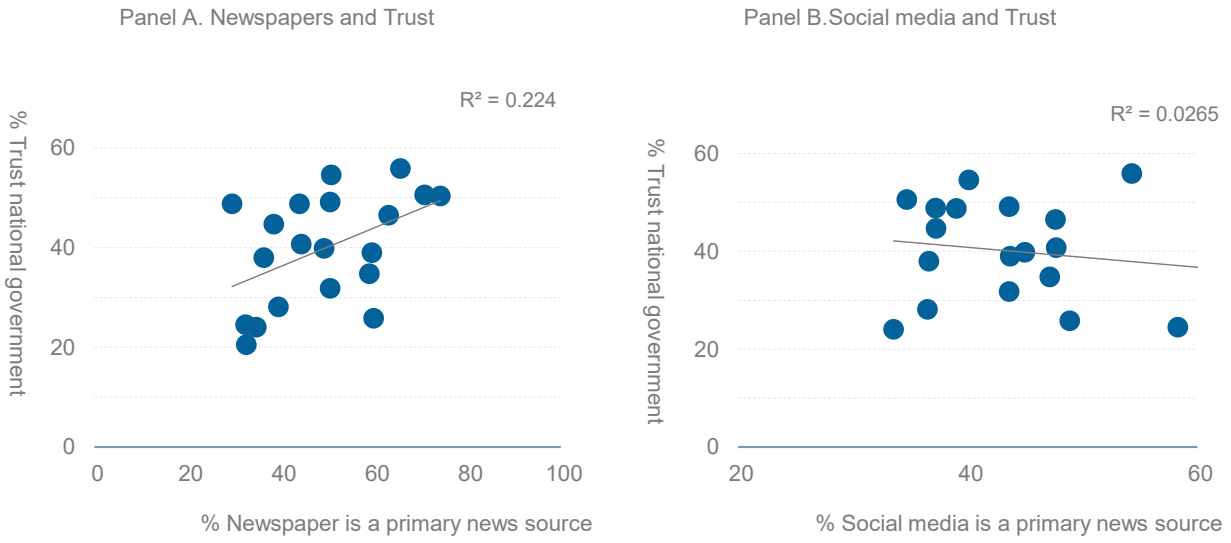
StatLink https://stat.link/2rjkf8

La relation entre source d'information consommée et confiance dans les autorités n'est pas très nette, et elle n'est pas bien estimée au plan transnational. Néanmoins, les données de l'enquête sur la confiance suggèrent que les pays dans lesquels les niveaux de consommation de journaux sont relativement plus élevés affichent des niveaux supérieurs de confiance dans les institutions publiques. À l'inverse, dans les pays où les niveaux de consommation de l'information sur les réseaux sociaux sont relativement plus élevés, la confiance dans les autorités tend à ressortir moins bonne. (Pour la télévision, la corrélation avec la confiance dans les institutions est légèrement positive, mais la relation est moins forte que dans le cas des journaux.)

De nombreux mécanismes de causalité, comme l'âge ou l'éducation, peuvent potentiellement entrer en jeu dans la relation entre les réseaux sociaux et la défiance, mais la qualité de l'information partagée sur ces plateformes est un facteur probablement pertinent. Les plateformes de réseaux sociaux peuvent faciliter la diffusion de contenus émotionnels et polarisants (Smith, 2019[16]; Allcott, 2020[17]) et ont tendance à biaiser l'information, à créer et à consolider des chambres d'écho (Cinelli, 2021[18]), à limiter l'exposition à la diversité et à renforcer la polarisation (Klein and Robinson, 2019[19]), autant d'éléments qui peuvent conduire au désengagement, à des positions plus radicales et à la défiance.

Graphique 6.5. La corrélation entre le mode d'information et la confiance dans les autorités est légèrement plus positive dans le cas de la presse écrite que dans le cas des réseaux sociaux

Proportion des personnes interrogées faisant confiance au gouvernement national entre celles obtenant des informations au moins une fois par semaine dans les journaux (y compris les journaux en ligne) (Partie A) et celles obtenant des informations au moins une fois par semaine dans les réseaux sociaux (Partie B), 2021



Note : ces nuages de points présentent la part des personnes interrogées qui utilisent comme principale source d'information hebdomadaire les journaux (Partie A) et les réseaux sociaux (Partie B) au regard de la part des répondants qui déclarent faire confiance à leur gouvernement national. Faute de données disponibles sur la consommation des sources d'information, la Finlande, le Mexique et la Norvège ne sont pas pris en compte dans ce graphique. Les données pour la Nouvelle-Zélande reflètent uniquement ici la confiance dans la fonction publique, les répondants n'ayant pas été interrogés dans ce pays sur leur confiance dans leur gouvernement national (à noter que cette première tend en moyenne à être plus élevée que cette dernière). Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/fo2hlj

Au sein des pays, la partisannerie joue également un rôle dans le degré de confiance accordé aux médias d'information, ce qui suggère une polarisation des sources d'information. Dans tous les pays, exceptés la Norvège, le Danemark et le Royaume-Uni), les personnes qui ont voté pour le ou les partis qui contrôlent le Parlement ou le Congrès sont plus susceptibles de faire confiance aux médias d'information. En moyenne tous pays confondus, l'écart partisan en matière de confiance dans les médias est d'environ dix points de pourcentage. Ceci concorde avec les résultats d'autres enquêtes qui suggèrent que les populations sont plus susceptibles de considérer les médias comme une force « clivante » dans la société que comme une force unificatrice (Edelman, 2022[15]).

6.3. Perspectives d’avenir : améliorer la capacité de l’État à soutenir les réformes pour l’avenir, notamment l'atténuation du changement climatique

Pour relever les grands défis sociétaux à long terme comme le changement climatique, les inégalités, la viabilité budgétaire et la transformation numérique, les pouvoirs publics devront susciter la confiance et le soutien en faveur de la redistribution intergénérationnelle, c'est-à-dire investir dès le départ dans des politiques ayant des retombées positives dans la durée. Cela nécessite des engagements politiques crédibles et la confiance du public dans l'efficacité des choix politiques, car ce sont les générations futures qui seront les principaux bénéficiaires de ces politiques. Un tel engagement constitue un défi pour tous les gouvernements, même ceux qui sont perçus comme les plus dignes de confiance.

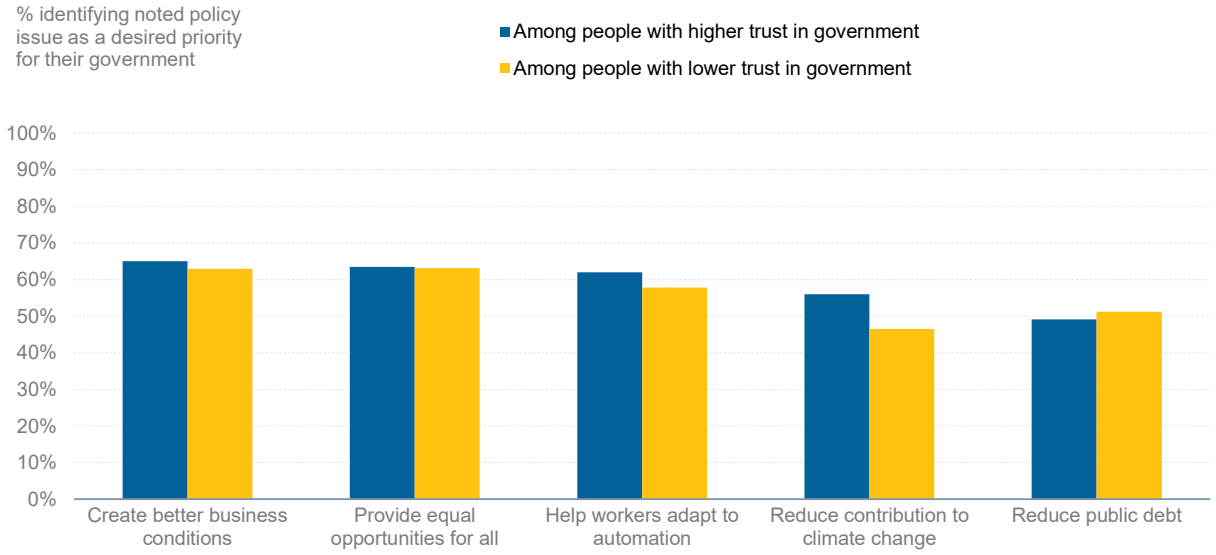
6.3.1. Priorités politiques pour l'avenir

Il a été demandé aux personnes interrogées dans le cadre de l'enquête de confiance dans quelle mesure le gouvernement devait accorder la priorité à différentes politiques parmi cinq axes spécifiques : garantir l'égalité des chances pour tous, aider les travailleurs à s'adapter à l'automatisation, réduire la contribution négative du pays au changement climatique, réduire la dette publique et créer de meilleures conditions pour les entreprises. Tous pays confondus, les principales priorités sont l’amélioration des conditions économiques et la promotion de l'égalité des chances. Plus de 60 % des personnes interrogées, en moyenne tous pays confondus, estiment que le gouvernement devrait donner la priorité à ces questions. Par ailleurs, 49.8 % souhaitent que leurs gouvernants priorisent la réduction de la contribution de leur pays au changement climatique.

Selon le degré de confiance qu’accordent les personnes au gouvernement, il existe de légères différences dans la volonté d'engagement qu’elles attribuent à leurs pouvoirs publics. Dans tous les domaines d’action, à l'exception d'un seul (la réduction de la dette publique), les personnes qui font confiance à leur gouvernement national sont plus susceptibles que les personnes davantage sceptiques de demander au gouvernement d’accorder la priorité à ces questions axées sur l'avenir (Graphique 6.6). Cela suggère que les personnes interrogées pourraient intégrer les perceptions de la capacité des pouvoirs publics lorsqu'elles réfléchissent à ce que l’action publique pourrait être en vue de cibler les défis à long terme.

Graphique 6.6. Une confiance accrue dans le gouvernement peut inciter celui-ci à en faire davantage

Pourcentage de personnes interrogées qui souhaitent que le gouvernement donne la priorité à des thèmes politiques spécifiques (par opposition à « À l'identique » ou « Moins »), selon leur niveau de confiance dans le gouvernement national, moyenne non pondérée de l'OCDE, 2021



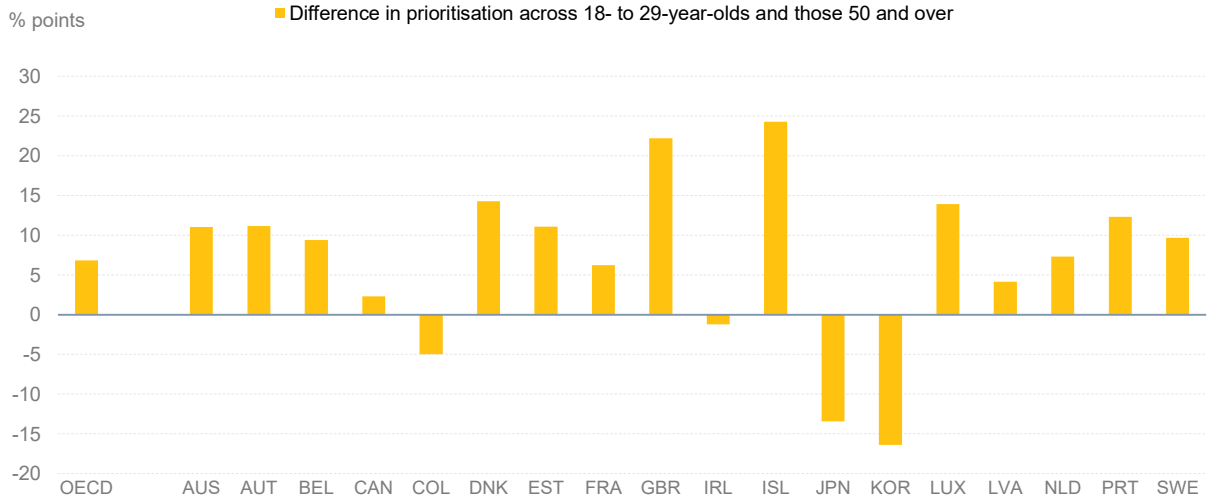
Note : le graphique représente la moyenne non pondérée de l'OCDE des personnes interrogées qui ont répondu « Plus de priorité » ou « Beaucoup plus de priorité » à la question : « Concernant les thèmes suivants, pensez-vous que le gouvernement devrait leur accorder Beaucoup moins de priorité / Moins de priorité / À peu près la même priorité / Plus de priorité / Beaucoup plus de priorité ? » en référence aux priorités politiques répertoriées : Garantir l'égalité des chances pour tous, Aider les travailleurs/-ses à s'adapter à l'automatisation et aux nouvelles technologies, Réduire la contribution négative au changement climatique, Réduire la dette publique et Créer les conditions idéales à la prospérité des entreprises. Les niveaux de confiance résultent de l'agrégation des personnes qui font confiance/ne font pas confiance au gouvernement national, ce qui correspond aux valeurs 6 à 10 et 0 à 4 respectivement sur l'échelle des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance à chacune des entités suivantes ? - Gouvernement national ». Faute de données disponibles, la Finlande, la Nouvelle-Zélande et la Norvège ne sont pas pris en compte dans ce graphique. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/lu9315

Outre les différences liées aux niveaux de confiance, l'enquête sur la confiance révèle d'importantes différences liées à l'âge entre les générations de personnes interrogées. Dans la plupart des pays, les plus jeunes sont davantage susceptibles que les personnes plus âgées d'accorder la priorité à l'action contre le changement climatique (Graphique 6.7). Dans le même temps, les jeunes affichent des niveaux de confiance toujours plus faibles dans le gouvernement (chapitre 3), ce qui témoigne du manque de confiance des jeunes vis-à-vis de de la volonté des pouvoirs publics à investir dans des politiques qui sont bénéfiques aux jeunes.

Graphique 6.7. Les jeunes sont plus susceptibles de vouloir faire une priorité politique de l'action sur le changement climatique

Différence entre le pourcentage de jeunes répondants (18 à 29 ans) qui souhaitent que leur gouvernement « en fasse davantage » pour réduire la contribution de leur pays au changement climatique et le pourcentage de répondants plus âgés (50 ans et plus) qui souhaitent que plus d'actions soient menées afin de réduire le changement climatique, exprimée en points de pourcentage, 2021



Note : le graphique illustre la différence entre les répartitions au sein d'un même pays des réponses des jeunes répondants moins celles des répondants plus âgés à la question « Concernant les thèmes suivants, pensez-vous que le gouvernement devrait leur accorder plus de priorité, à peu près la même priorité ou moins de priorité ? Réduire la contribution négative [du pays] au changement climatique », avec un regroupement par tranches d'âge. Le graphique montre l'agrégation des réponses « Beaucoup plus de priorité » et « Plus de priorité », pour les personnes âgées de 18 à 29 ans moins les personnes âgées de 50 ans et plus. Les autres choix de réponse non illustrés ici étaient « À peu près la même priorité », « Moins de priorité » et « Beaucoup moins de priorité ». « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Faute de données disponibles, la Finlande, le Mexique la Norvège et la Nouvelle-Zélande ne sont pas pris en compte dans ce graphique. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/agcfqj

6.3.2. Les pouvoirs publics peuvent-ils s'engager de manière compétente dans des réformes orientées vers l'avenir, notamment celles qui concernent le changement climatique ?

La confiance dans les pouvoirs publics est à la fois un moteur et le résultat d'attentes quant à la capacité de gouvernants à s'engager et à répondre de manière compétente aux défis mondiaux et intergénérationnels. La manière dont les politiques sont élaborées et mises en œuvre - autrement dit, la gouvernance - peut avoir une incidence sur la fiabilité des institutions publiques et, partant, sur les attentes en matière de comportement futur (Ben-Ner and Halldorsson, 2010[20]; Johnson and Mislin, 2011[21]).

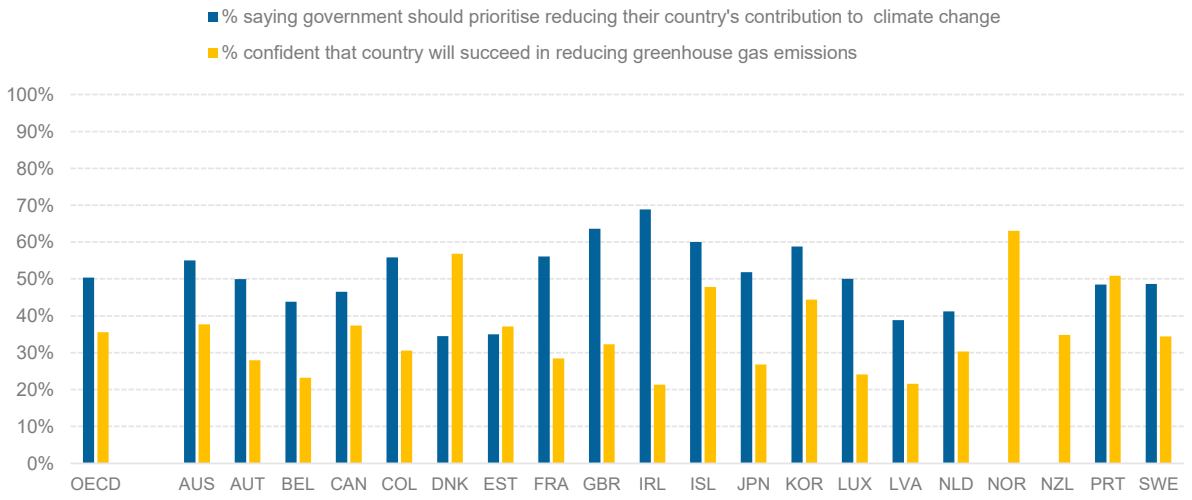
Si l'amélioration de la situation économique et la réduction des inégalités sont des axes couramment évoqués, la lutte contre le changement climatique n'est pas la première priorité politique citée. C'est peut-être pour cela qu'il existe un certain scepticisme des populations quant à la capacité réelle des autorités publiques à lutter contre le changement climatique. En moyenne dans la zone OCDE, la moitié environ (50.4 %) des personnes interrogées estiment que leurs gouvernants devraient donner la priorité au changement climatique.

Le problème réside peut-être en partie dans le fait que les gens ne sont pas disposés à en accepter les coûts. La lutte contre le changement climatique implique des sacrifices immédiats et dans la durée en contrepartie de résultats d'une importance cruciale, mais diffus et à long terme.

Autre facteur possible : la compétence des pouvoirs publics telle qu'elle est perçue. Les personnes peuvent ne pas être convaincues que les institutions publiques disposent des compétences et de la fiabilité requises pour mettre en œuvre des politiques de manière efficace, et dans la durée, suffisamment pour que cela porte ses fruits. Ainsi en moyenne, seuls 35.5 % des sondés sont convaincus que leur pays parviendra à réduire sa contribution au changement climatique en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre. En d'autres termes, si la moitié des personnes interrogées pensent que le changement climatique est un problème sérieux pour les pouvoirs publics, elles sont un peu plus d'un tiers seulement à penser que leur pays atteindra réellement les objectifs fixés (Graphique 6.8).

Graphique 6.8. La moitié des personnes interrogées estiment que leurs gouvernants doivent prioriser la lutte contre le changement climatique dans leur action, mais un tiers seulement d'entre elles ont confiance dans la capacité de leur pays à réduire ses émissions de gaz à effet de serre

Part des répondants qui estiment que leurs gouvernants doivent prioriser la lutte contre le changement climatique dans leur action, et part des répondants qui ont confiance dans la capacité de leur pays à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, 2021



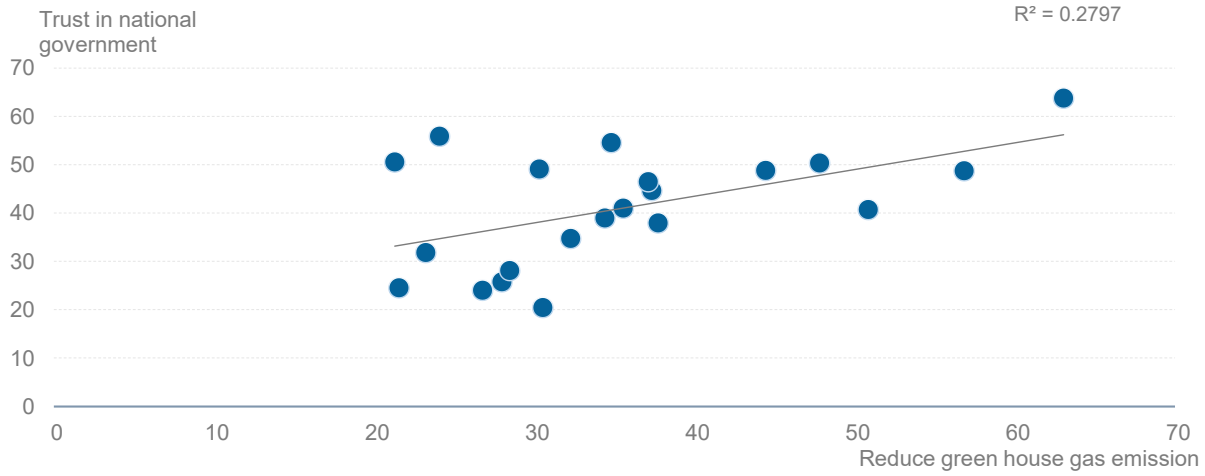
Note : le graphique indique les résultats moyens obtenus pour la question : « Pour réduire la contribution de votre pays au changement climatique, pensez-vous que votre pays devrait accorder à ce sujet beaucoup plus de priorité, plus de priorité, à peu près la même priorité, moins de priorité, ou beaucoup moins de priorité ? La proportion « Plus de priorité » dans le graphique agrège les réponses « Beaucoup plus de priorité » et « Plus de priorité ». La question posée était « Dans quelle mesure êtes-vous confiant dans le fait que votre pays parviendra à réduire ses émissions de gaz à effet de serre au cours des dix ans à venir ? » La réponse « Fait confiance » résulte de l'agrégation des réponses « Fait moyennement confiance » et « Fait entièrement confiance ». « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. Faute de données comparables disponibles, la Finlande, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Norvège ne sont pas (ou seulement partiellement) pris en compte dans ce graphique. Pour plus de précisions sur le questionnaire et les processus de l'enquête propres à des pays spécifiques, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête à l'adresse http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust).

StatLink https://stat.link/j0cb7i

À l'échelle transnationale, un niveau de confiance élevé dans la capacité des autorités publiques à s'engager dans la lutte contre le changement climatique est positivement corrélé à la confiance que leur accordent les citoyens (Graphique 6.9). L'analyse de l'enquête de l'OCDE sur la confiance révèle que la confiance des gens dans la capacité de leur pays à réduire les émissions de gaz à effet de serre a une relation statistiquement significative, positive sur la confiance dont bénéficie le gouvernement national et, dans une moindre mesure, les autorités locales et la fonction publique (chapitre 2). Autrement dit, investir dans la gouvernance publique afin d'instaurer des politiques plus efficaces de lutte contre le changement climatique peut s'avérer payant en garantissant plus de crédibilité et de confiance dans le gouvernement. Cette relation se vérifie également au sein des pays ; les personnes qui sont convaincues que leurs gouvernants peuvent s'engager de manière crédible dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont plus susceptibles de leur faire confiance.

Graphique 6.9. Les pays qui sont considérés comme les plus compétents dans la lutte contre le changement climatique voient également leurs autorités créditées d'un niveau de confiance plus élevé

Proportion des personnes interrogées convaincues que leur pays parviendra à réduire sa contribution aux émissions de gaz à effet de serre au cours des 10 ans à venir (axe des abscisses) et des personnes qui font confiance à leur gouvernement national (axe des ordonnées), 2021



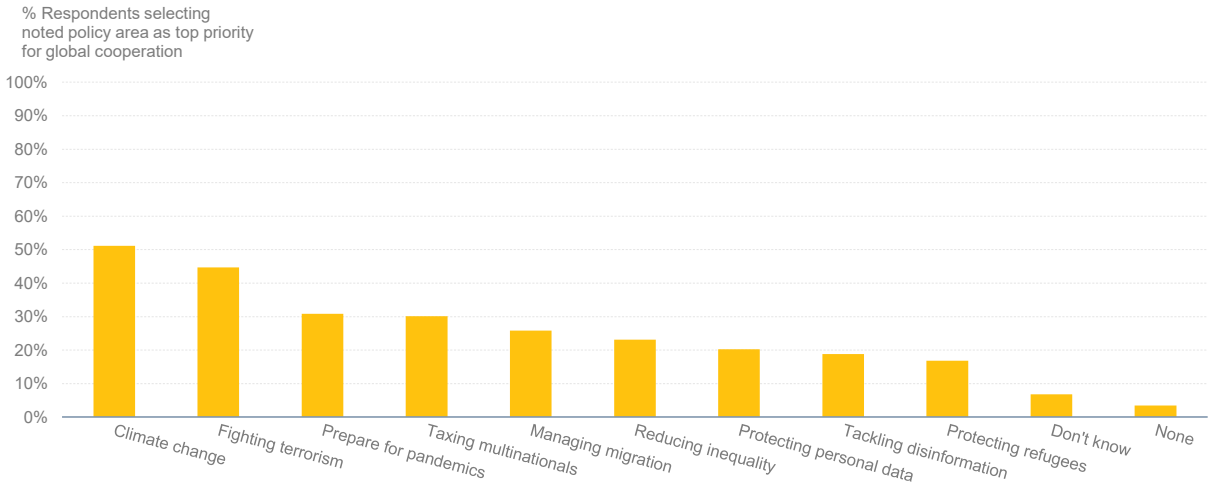
Note : ce nuage de points présente la part des réponses « Fait confiance » à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, dans quelle mesure faites-vous confiance à chacune des entités suivantes ?: - Autorités locales » qui correspond aux valeurs 6 à 10 sur l'échelle des réponses (axe des ordonnées). L'axe des abscisses représente la part des réponses « Fait confiance » à la question « Dans quelle mesure êtes-vous confiant(e) que [le pays] parviendra à réduire ses émissions de gaz à effet de serre au cours des dix prochaines années ? » La réponse « Fait confiance » résulte de l'agrégation des réponses « Fait moyennement confiance » et « Fait entièrement confiance ». « OCDE » représente la moyenne non pondérée des réponses recueillies dans les différents pays. La Finlande n'est pas prise compte, faute de résultats disponibles sur la confiance pour ce pays, et le Mexique ne l'est pas non plus, faute de données disponibles sur les deux questions. Les données pour la Nouvelle-Zélande reflètent uniquement ici la confiance dans la fonction publique, les répondants n'ayant pas été interrogés dans ce pays sur leur confiance dans leur gouvernement national (à noter que cette première tend en moyenne à être plus élevée que cette dernière). Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/ykw5lp

Certains défis exigent davantage qu'un gouvernement national fiable et réactif et nécessitent en effet l'implication d'autres acteurs et partenaires. En moyenne, dans tous les pays, les citoyens sont plus enclins à exprimer un intérêt en faveur d'une coopération mondiale aux fins de remédier à des problèmes tels que le changement climatique, le terrorisme et l'anticipation des pandémies (Graphique 6.10). Pour autant, l'adhésion de l'opinion publique à l'idée d'une coopération mondiale afin de résoudre ces problèmes reste relativement faible : environ la moitié des personnes interrogées appellent les différents gouvernants à lutter conjointement contre le changement climatique. Ce constat rejoint celui qui est fait au niveau *national* où assez peu de personnes se mobilisent pour inciter les pouvoirs publics à lutter contre le changement climatique (Graphique 6.6).

Graphique 6.10. Les personnes interrogées sont les plus susceptibles de soutenir la coopération mondiale visant à résoudre des défis tels que le changement climatique, le terrorisme et l'anticipation des pandémies

Proportion des personnes interrogées choisissant chacune des options suivantes comme l'une de leurs principales priorités en matière de -coopération mondiale, moyenne OCDE non pondérée, 2021



Note : le graphique présente la part moyenne non pondérée des réponses de l'OCDE à la question « Parmi les sujets suivants, lesquels votre pays aborde-t-il mieux lorsqu'il collabore avec d'autres pays que lorsqu'il fait cavalier seul ? Veuillez sélectionner les trois sujets principaux nécessitant une coopération mondiale selon vous » Les choix de réponse sont indiqués sur l'axe des abscisses. Faute de données disponibles, la Finlande, le Mexique et la Norvège ne sont pas pris en compte dans ce graphique. Pour plus de précisions, consulter le document relatif à la méthodologie de l'enquête sur la page http://oe.cd/trust.
Source : enquête de l'OCDE sur la confiance (http://oe.cd/trust)

StatLink https://stat.link/ng5fzv

Interrogés sur la manière de coopérer à l'échelle mondiale, les répondants ont majoritairement sélectionné (à 43.4 %) la réponse « En unissant nos forces à celles d'autres pays à l'international », en moyenne, toutes nationalités confondues. Les trois autres choix de réponse le plus souvent sélectionnés (Associer les citoyens aux problématiques mondiales, Renforcer la coordination entre les services publics et Renforcer le rôle du pays au niveau des institutions internationales) ont été retenus par moins d'un répondant sur trois.

Alors que les risques liés, au changement climatique se font de plus en plus pressants et que les coûts augmentent pour des bénéfices diffus et à long terme, les différents pouvoirs publics doivent mieux sensibiliser leurs citoyens aux avantages d'une telle coopération pour relever ces défis. En effet, seule une coopération à l'échelle mondiale peut contribuer à les résoudre.

Références

Allcott, H. (2020), "The welfare effects of social media", *American Economic Review*, Vol. 110/3, pp. 629-676. [17]

Almond, G. and S. Verba (1963), *The Civic Culture: Political Attitudes and Democracy in Five Nations.*, Princeton University Pres, Princeton, New Jersey. [5]

Belli, R. et al. (1999), "Reducing vote overreporting in surveys: Social desirability, memory failure and source monitoring", *Public Opinion Quarterly*, Vol. 63, pp. 90-108. [24]

Ben-Ner, A. and F. Halldorsson (2010), "Trusting and trustworthiness: What are they, how to measure them, and what affects them", *Journal of Economic Psychology*, Vol. 31/1, pp. 64-79, https://doi.org/10.1016/j.joep.2009.10.001. [20]

Brehm, J. and W. Rahn (1997), "Individual-Level Evidence for the Causes and Consequences of Social Capital", *American Journal of Political Science*, Vol. 41/3, pp. 999-1023, https://doi.org/10.2307/2111684. [6]

Cinelli, M. (2021), "The echo chamber effect on social media", *Proceedings of the National Academy of Sciences*, Vol. 118/9. [18]

Edelman (2022), *Edelman Trust Barometer 2022*, https://www.edelman.com/trust/2022-trust-barometer (accessed on 23 March 2022). [15]

Grönlund, K. and M. Setälä (2007), "Political Trust, Satisfaction and Voter Turnout", *Comparative European Politics*, Vol. 5/4, pp. 400-422, https://doi.org/10.1057/palgrave.cep.6110113. [8]

Hooghe, M. and S. Marien (2013), "A Comparative Analysis of the Relation Between Political Trust and Forms of Political Participation in Europe", *European Societies*, Vol. 15/1, https://doi.org/10.1080/14616696.2012.692807. [10]

IDEA (2022), *2022 IDEA Voter Turnout Database*, Institute for Democracy and Electoral Assistance, https://www.idea.int/data-tools/data/voter-turnout (accessed on 6 May 2022). [23]

Johnson, N. and A. Mislin (2011), "Trust games: A meta-analysis", *Journal of Economic Psychology*, Vol. 32/5, pp. 865-889, https://doi.org/10.1016/j.joep.2011.05.007. [21]

Klein, E. and J. Robinson (2019), "Like, post and distrust? How social media use affects trust in government", *Political Communication*, Vol. 37/1, pp. 46-64. [19]

Lee, Y. and H. Schachter (2018), "Exploring the Relationship between Trust in Government and Citizen Participation", *International Journal of Public Administration*, Vol. 42/5, pp. 405-416, https://doi.org/10.1080/01900692.2018.1465956. [9]

McAllister, I. and S. Quinlan (2021), "Vote overreporting in national election surveys: a 55-nation exploratory study", *Acta Politica 2021*, pp. 1-19, https://doi.org/10.1057/S41269-021-00207-6. [22]

OCDE (2022), "Delivering for youth: How governments can put young people at the centre of the recovery", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/92c9d060-en. [11]

OCDE (2021), *Main Findings from the 2020 Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/b9e85cf5-en. [2]

OCDE (2021), *OECD Principles for Transparency and Integrity in Lobbying*, https://www.oecd.org/gov/ethics/oecdprinciplesfortransparencyandintegrityinlobbying.htm (accessed on 22 March 2022). [13]

OCDE (2021), *OECD Report on Public Communication: The Global Context and the Way Forward*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/22f8031c-en. [14]

OCDE (2021), *Panorama des administrations publiques 2021*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9556b25a-fr. [1]

OCDE (2017), *Trust and Public Policy: How Better Governance Can Help Rebuild Public Trust*, OECD Public Governance Reviews, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264268920-en. [12]

Parvin, P. (2018), "Democracy Without Participation: A New Politics for a Disengaged Era", *Res Publica*, Vol. 24/1, https://doi.org/10.1007/s11158-017-9382-1. [7]

Prats, M. and A. Meunier (2021), "Political efficacy and participation: An empirical analysis in European countries"*, OECD Working Papers on Public Governance*, No. 46, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/4548cad8-en. [3]

Putnam, R. (2000), *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, Simon and Schuster, New York. [4]

Smith, R. (2019), *Rage Inside the Machine: The Prejudice of Algorithms, and How to Stop the Internet Making Bigots of Us All: Robert Elliott Smith: Bloomsbury Business*, Bloomsbury, London, https://www.bloomsbury.com/uk/rage-inside-the-machine-9781472963888/ (accessed on 23 March 2022). [16]

Note

[1] Les répondants aux enquêtes surévaluent souvent leur civisme électoral. Cette surévaluation de leur participation aux votes est depuis longtemps un problème dans les enquêtes, qui s'explique souvent par la simple impossibilité de se rappeler ou par un effet de désirabilité sociale (à savoir que bien que le répondant ait souvenir de ne pas avoir voté, il prétend pourtant le contraire pour se conformer à une attente sociale perçue) (Belli et al., 1999[24]) (McAllister and Quinlan, 2021[22]). Une comparaison rapide des taux de vote qui ressortent de l'enquête de l'OCDE sur la confiance par rapport aux données administratives nationales (IDEA, 2022[23]) suggère que cette surévaluation dans l'enquête a été plus marquée dans certains pays (notamment au Canada, en Islande et en Irlande) que dans d'autres. Les résultats présentés ici se concentrent par conséquent sur les variations intranationales, qui sont moins susceptibles de souffrir d'un biais systématique, bien que tant les variations à l'intérieur des pays qu'entre les pays méritent une analyse complémentaire.

Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE 2021 DE L'OCDE SUR LES DÉTERMINANTS DE LA CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Quels sont les déterminants de la confiance dans les pouvoirs publics ? Ce rapport présente les principaux résultats de la première enquête transnationale de l'OCDE sur la confiance dans le gouvernement et les institutions publiques, comprenant plus de 50 000 réponses dans 22 pays de l'OCDE. L'enquête mesure la performance des gouvernements à travers cinq déterminants de la confiance – fiabilité, réactivité, intégrité, ouverture et équité – et fournit des pistes pour de futures réformes politiques. Cette enquête marque une initiative importante des pays de l'OCDE pour mesurer et mieux comprendre ce qui motive la confiance des citoyens dans les institutions publiques – un élément crucial pour renforcer la démocratie.

IMPRIMÉ ISBN 978-92-64-78816-9
PDF ISBN 978-92-64-36310-6

9 789264 788169